

DELIBERATION N°2023-24_068
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 15 février 2024

11. Demandes d'intention d'ouverture des formations à l'alternance pour 2024-2025

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 24
Membres présents : 13	Pour : 24
Membres représentés : 11	Contre : 0
Total : 24	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les demandes d'intention d'ouverture des formations à l'alternance pour 2024-2025.

Besançon, le 15 février 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services

Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Demandes d'intention d'ouverture des formations à l'alternance pour 2024-2025

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



Composante	diplôme	Intitulé	Parcours	Porteur projet	Responsable Alternance	Formation déjà en alternance	Année, cycle déjà alternance	Année de formation en alternance		Contrat de Pro	Contrat apprentissage	Effectifs prévus cours terme	Ratio Alternant/initial en %	Groupe unique alternant	Point Fort / Motivations	Engagement formel/informel	Périmètre	Concurrence	Calendrier	Rythme alternance E = entreprise - U = Université Sem = semestre - j = jour - s = semaine	Suivi de la progression pédagogique	Avis directeur de la composante	Avis Conseil Gestion			
UFR SIEPG	LP	Mention Activités juridiques	Mandat judiciaire à la protection des majeurs	Catherine Tirvaudey	Catherine Tirvaudey	non	non		Lpro	Oui	Oui	15	60	Oui	Nouveau diplôme / Obligation nationale	Oui	Région BFC	Aucune	Oui	S1 : 3j U / 2j E - S2 : 3j U / 2 E puis E	Oui	Très favorable	En attente			
UFR SIEPG	Master	Mention Intelligence Economique	Behavioral and Digital Economics for Effective Management (BDEEM)	Karine Brisset	Karine Brisset	non	non		M2	Oui	Non	4	20	Non	Formation unique mais perte étudiants car pas de proposition apprentissage	Oui	Région BFC et régions proches	Aucune	Oui	Sem 1 : 6 s U / 7 s E - Sem 2 : 3 s U / 12 E puis 1 s U / 15 s E	Oui	Très favorable	En attente			
UFR SLHS	Master	Mention géographie, aménagement, environnement et développement	Aide à la Décision, Géomatique et Aménagement pour une Transition Écologique (ACTE)	Xavier Girardet	Xavier Girardet	non	non		M2	Oui	Oui	6	33	Non	Demandes d'acteurs régionaux / demande des étudiants (perte de candidats)	Oui	Région BFC et France	Université Postier	Oui	Sem 1 : 2 s U / 2s E - Sem 2 : 1 s U / 3 s E	Oui	Favorable	En attente			
UFR STGI	Master	Mention gestion de l'environnement	Ingénierie de l'Environnement et des Territoires (IET)	Lisa Clodimiro M1 Michel Chalot M2	Guillaume Bertrand M1 Marie-Pierre Gigandet M2	non	non		M1	M2	Oui	Oui	5 à 10 M1 2 à 5 M2	50	Non	Fortes demande-acteurs / recommandation des Unions professionnelles	Oui	France	Pas en région	Oui	Sem 1 : 7 s U / 4 s E - Sem 2 : 3 s U / 5 E 3 s E / 3 s U puis 4 s E / 6 s U puis E	S1 : 6 sem U / 4 sem E / 6 sem U - S2 : 3 sem U / puis E	Oui	Favorable	Favorable	
UFR ST	Master	Mention Electronique, énergie électrique, automatique	Electronique, Outils Libres pour l'instrumentation et les Systèmes Robotiques (ELSR)	Franck Chollet	Franck Chollet	oui (héritière de MIR)	oui (héritière de MIR)		M1	M2	Non	Oui	5 M1 8 M2	33 M1 50 M2	Non	Très forte demande sur marché de l'emploi sur ces profils	Oui	France, Suisse, Allemagne	Pas en région	Oui	Sem 1 : 6 s U / 3 s E - Sem 2 : 3 s E / 6 s U puis 3 s E / 6 U et fin en E	Sem 1 : 12 s U / 5 s E - Sa 2 : 6 s U / puis E	Oui	Très favorable	Favorable	
UFR STAPS	Master	STAPS management du sport	Développement et Pilotage des Services Sportifs et de Loisir (DP2SL)	Tristan Cabaud Sébastien Haissat	Tristan Cabaud Sébastien Haissat	non	non		M1	M2	Non	Oui	7	25	Non	Fort réseau professionnel, demande du marché	Oui	Région BFC	Pas en région	Oui	Sem 1 : 2s U / 1s E - Sem 2 : 3 s U / 5 E fin mars puis E	Sem 1 : Alternance U/E rythme différent - Sem 2 : Alternance U/E rythme différent fin mars puis E	Oui	Très favorable	Très favorable	
UUT BV	BUT	Packaging, Emballage et Conditionnement (PEC)	Eco Conception, industrialisation	David Chapelle	David Chapelle	non	non		BUT2	BUT3	Oui	Oui	6 BUT2 6 BUT3	40 à 60 en BUT2 80 à 100 en BUT3	Oui à partir de 25-26				Oui	BUT2 : 5s U / 3s E puis période finale E	BUT3 : Sem 1 : 4s U / 4s E - Sem 2 : 3 s U / 3 s E puis E	Oui	Très favorable	En attente		
UUT BV	BUT	Sciences des données	Sciences des données	Cédric Frambourg	Cédric Frambourg	non	non		BUT2	BUT3	Oui	Oui	6 BUT2 6 BUT3	40 à 60 en BUT2 80 à 100 en BUT3	Non BUT2 à voir BUT3				Oui	BUT2 : 5s U / 3s E	BUT3 : Sem 1 : 4s U / 4s E - Sem 2 : 3 s U / 3 s E puis E et un retour 2 s U	Oui	Très favorable	En attente		
UUT BV	BUT	Gestion des entreprises et des administrations	Contrôle de gestion et pilotage de la performance	marie-Hélène Gasner Fabrice Lallemand Olivier Gauthier	marie-Hélène Gasner Fabrice Lallemand Olivier Gauthier	non	non		BUT3	Oui	Oui	5 à 10 But 3	25	Non					Oui	Sem 1 : 5 s U puis alternance U et E (rythme différents)		Oui	Très favorable	En attente		
UUT BV	BUT	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion, entrepreneurat et management d'activités	Olivier Gauthier	Olivier Gauthier	non	non		BUT3	Oui	Oui	5 à 10 But 3	30	Non					Oui	Sem 1 : 5 s U puis alternance U et E (rythme différents)		Oui	Très favorable	En attente		
UFR SLHS	Master	Psychologie	Interventions en psychologie sociale, du travail et de la santé	Jean dit pannel	Jean dit pannel	non	non		M1	M2	Oui	Oui	3 à 5	10 à 15	Non	Meilleure professionnalisation	Non	Région BFC		Oui	Sem 1 : 3j U / 2j E - Sem 2 : 3j U / 2j E fin de E	Sem 1 : 3j U / 2j E - Sem 2 : 3j U / 2j E et fin de E	Oui	Pas reçu	En attente	
			Clinique psychopathologique et clinique de la famille	Jean dit pannel	Jean dit pannel	non	non		M1	M2	Oui	Oui	3 à 5	10 à 15	Non	Meilleure professionnalisation	Non	Région BFC		Oui	Sem 1 : 3j U / 2j E - Sem 2 : 3j U / 2j E et fin de E	Sem 1 : 3j U / 2j E - Sem 2 : 3j U / 2j E et fin de E	Oui	Pas reçu	En attente	
			Psychologie cognitive et neuropsychologie	Jean dit pannel	Jean dit pannel	non	non		M1	M2	Oui	Oui	3 à 5	10 à 15	Non	Meilleure professionnalisation	Non	Région BFC		Oui	Sem 1 : 3j U / 2j E - Sem 2 : 3j U / 2j E et fin de E	Sem 1 : 3j U / 2j E - Sem 2 : 3j U / 2j E et fin de E	Oui	Pas reçu	En attente	
			Recherche en psychologie	Jean dit pannel	Jean dit pannel	non	non		M1	M2	Oui	Oui	2		Non	Meilleure professionnalisation	Non	Région BFC		Oui	Sem 1 : 3j U / 2j E - Sem 2 : 3j U / 2j E et fin de E	Sem 1 : 3j U / 2j E - Sem 2 : 3j U / 2j E et fin de E	Oui	Pas reçu	En attente	
UFR Santé	Master	Ingénierie de la santé	Intelligence artificielle et systèmes de santé	Guillaume Herlem Oussama Barakat Frédéric Auber (Optimys)	Guillaume Herlem Oussama Barakat Frédéric Auber (Optimys)	non	non		M1*	M2	Oui	Oui	10	10 en M1 et 50 en M2	Non	Marché du travail en attente	Oui	Région BFC + Suisse + Rhône Alpes et JF	Pas en région	Oui	Sem 1 : 9 s U / 9 s E - Sem 2 : 9 s U / puis E		Oui	Favorable	En attente	
UFR ST / santé	Master	Biologie-santé	Management et innovation en biotechnologies	Didier Hocquet																						

* en 2025-26

Étape 1 présentée en CVU
Étape 1 non présentée (dossiers plus tardifs)
Pas pour 2024-25

A l'Université	525 heures	15 semaines	Au total : 525 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)
Cours	heures		réparties
Projets tuteurés	heures		sur : 15 semaines
Heures autonomie	heures		
Examens et soutenance	2 jours		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 28/08/2025
En milieu professionnel	1281 heures	37 semaines	Au total : 1281 heures minimum en milieu pro réparties
Période pratique	heures		sur : 37 semaines.
Projets tuteurés			

2024														2025													
AOÛT 2024				SEPTEMBRE 2024				OCTOBRE 2024				NOVEMBRE 2024				DECEMBRE 2024				JANVIER 2025				FÉVRIER 2025			
Jeu	1			Dim	1			Mardi	1	C		Ven	1	Fé		Dim	1			Mer	1	Fé		Sam	1		
Ven	2			Lun	2	C		Mer	2	C		Sam	2			Lun	2	E		Jeu	2	E		Dim	2		
Sa	3			Mardi	3	C		Jeu	3	C		Dim	3			Mardi	3	E		Ven	3	E		Lun	3	E	
Di	4			Mer	4	C		Ven	4	C		Lun	4	E		Mer	4	E		Sa	4			Mardi	4	E	
Lun	5			Jeu	5	C		Sa	5			Mardi	5	E		Jeu	5	E		Dim	5			Mer	5	E	
Mardi	6			Ven	6	C		Dim	6			Mer	6	E		Ven	6	E		Lun	6	E		Jeu	6	E	
Mer	7			Sa	7			Lun	7	E		Jeu	7	E		Sa	7			Mardi	7	E		Ven	7	E	
Jeu	8			Dim	8			Mardi	8	E		Ven	8	E		Dim	8			Mer	8	E		Sa	8		
Ven	9			Lun	9	C		Mer	9	E		Sa	9			Lun	9	C		Jeu	9	E		Dim	9		
Sa	10			Mardi	10	C		Jeu	10	E		Dim	10			Mardi	10	C		Ven	10	E		Lun	10	C	
Di	11			Mer	11	C		Ven	11	E		Lun	11	Fé		Mer	11	C		Sa	11			Mardi	11	C	
Lun	12			Jeu	12	C		Sa	12			Mardi	12	C		Jeu	12	C		Dim	12			Mer	12	C	
Mardi	13			Ven	13	C		Dim	13			Mer	13	C		Ven	13	C		Lun	13	C		Jeu	13	C	
Mer	14			Sa	14			Lun	14	C		Jeu	14	C		Sa	14			Mardi	14	C		Ven	14	C	
Jeu	15	Fé		Dim	15			Mardi	15	C		Ven	15	C		Dim	15			Mer	15	C		Sa	15		
Ven	16			Lun	16	C		Mer	16	C		Sa	16			Lun	16	C		Jeu	16	C		Dim	16		
Sa	17			Mardi	17	C		Jeu	17	C		Dim	17			Mardi	17	C		Ven	17	C		Lun	17	E	
Di	18			Mer	18	C		Ven	18	C		Lun	18	E		Mer	18	C		Sa	18			Mardi	18	E	
Lun	19			Jeu	19	C		Sa	19			Mardi	19	E		Jeu	19	C		Dim	19			Mer	19	E	
Mardi	20			Ven	20	C		Dim	20			Mer	20	E		Ven	20	C		Lun	20	E		Jeu	20	E	
Mer	21			Sa	21			Lun	21	E		Jeu	21	E		Sa	21			Mardi	21	E		Ven	21	E	
Jeu	22			Dim	22			Mardi	22	E		Ven	22	E		Dim	22			Mer	22	E		Sa	22		
Ven	23			Lun	23	C		Mer	23	E		Sa	23			Lun	23	E		Jeu	23	E		Dim	23		
Sa	24			Mardi	24	C		Jeu	24	E		Dim	24			Mardi	24	E		Ven	24	E		Lun	24	E	
Di	25	Fé		Mer	25	C		Ven	25	E		Lun	25	C		Mer	25	Fé		Sa	25			Mardi	25	E	
Lun	26			Jeu	26	C		Sa	26			Mardi	26	C		Jeu	26	E		Dim	26			Mer	26	E	
Mardi	27			Ven	27	C		Dim	27			Mer	27	C		Ven	27	E		Lun	27	C		Jeu	27	E	
Mer	28			Sa	28			Lun	28	E		Jeu	28	C		Sa	28			Mardi	28	C		Ven	28	E	
Jeu	29			Dim	29			Mardi	29	E		Ven	29	C		Dim	29			Mer	29	C		Sa	29		
Ven	30			Lun	30	C		Mer	30	E		Sa	30			Lun	30	E		Jeu	30	C		Dim	30		
Sa	31							Jeu	31	E						Mardi	31	E		Ven	31	C					

2025																											
MARS 2025				AVRIL 2025				MAI 2025				JUN 2025				JUILLET 2025				AOÛT 2025				SEPTEMBRE 2025			
Sa	1			Mardi	1	E		Jeu	1	Fé		Dim	1			Mardi	1	E		Ven	1	E		Lun	1		
Di	2			Mer	2	E		Ven	2	E		Lun	2	E		Mer	2	E		Sa	2			Mardi	2		
Lun	3	E		Jeu	3	E		Sa	3			Mardi	3	E		Jeu	3	E		Dim	3			Mer	3		
Mardi	4	E		Ven	4	E		Dim	4			Mer	4	E		Ven	4	E		Lun	4	E		Jeu	4		
Mer	5	E		Sa	5			Lun	5	E		Jeu	5	E		Sa	5			Mardi	5	E		Ven	5		
Jeu	6	E		Dim	6			Mardi	6	E		Ven	6	E		Dim	6			Mer	6	E		Sa	6		
Ven	7	E		Lun	7	E		Mer	7	E		Sa	7			Lun	7	E		Jeu	7	E		Dim	7		
Sa	8			Mardi	8	E		Jeu	8	Fé		Dim	8			Mardi	8	E		Ven	8	E		Lun	8		
Di	9			Mer	9	E		Ven	9	E		Lun	9	Fé		Mer	9	E		Sa	9			Mardi	9		
Lun	10	C		Jeu	10	E		Sa	10			Mardi	10	E		Jeu	10	E		Dim	10			Mer	10		
Mardi	11	C		Ven	11	E		Dim	11			Mer	11	E		Ven	11	E		Lun	11	E		Jeu	11		
Mer	12	C		Sa	12			Lun	12	E		Jeu	12	E		Sa	12			Mardi	12	E		Ven	12		
Jeu	13	C		Dim	13			Mardi	13	E		Ven	13	E		Dim	13			Mer	13	E		Sa	13		
Ven	14	C		Lun	14	E		Mer	14	E		Sa	14			Lun	14	Fé		Jeu	14	E		Dim	14		
Sa	15			Mardi	15	E		Jeu	15	E		Dim	15			Mardi	15	E		Ven	15	Fé		Lun	15		
Di	16			Mer	16	E		Ven	16	E		Lun	16	S		Mer	16	E		Sa	16			Mardi	16		
Lun	17	E		Jeu	17	E		Sa	17			Mardi	17	E		Jeu	17	E		Dim	17			Mer	17		
Mardi	18	E		Ven	18	E		Dim	18			Mer	18	E		Ven	18	E		Lun	18	E		Jeu	18		
Mer	19	E		Sa	19			Lun	19	E		Jeu	19	E		Sa	19			Mardi	19	E		Ven	19		
Jeu	20	E		Dim	20			Mardi	20	E		Ven	20	E		Dim	20			Mer	20	E		Sa	20		
Ven	21	E		Lun	21	Fé		Mer	21	E		Sa	21			Lun	21	E		Jeu	21	E		Dim	21		
Sa	22			Mardi	22	E		Jeu	22	E		Dim	22			Mardi	22	E		Ven	22	E		Lun	22		
Di	23			Mer	23	E		Ven	23	E		Lun	23	E		Mer	23	E		Sa	23			Mardi	23		
Lun	24	C		Jeu	24	E		Sa	24			Mardi	24	E		Jeu	24	E		Dim	24			Mer	24		
Mardi	25	C		Ven	25	E		Dim	25			Mer	25	E		Ven	25	E		Lun	25	E		Jeu	25		
Mer	26	C		Sa	26			Lun	26	E		Jeu	26	E		Sa	26			Mardi	26	E		Ven	26		
Jeu	27	C		Dim	27			Mardi	27	E		Ven	27	E		Dim	27			Mer	27	E		Sa	27		
Ven	28	C		Lun	28	E		Mer	28	E		Sa	28			Lun	28	E		Jeu	28	S		Dim	28		
Sa	29			Mardi	29	E		Jeu	29	Fé		Dim	29			Mardi	29	E		Ven	29	E		Lun	29		
Di	30			Mer	30	E		Ven	30	E		Lun	30	E		Mer	30	E		Sa	30			Mardi	30		
Lun	31	E						Sa	31							Jeu	31	E		Dim	31						

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie

Champ :

Mention :

Spécialité : Gestion des Entreprises et des Administrations

Parcours : Parcours CG2P (Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance)

Responsable de la formation :

Nom Prénom : GASNER-BOUQUET Marie-Hélène.

Mail : marie-helene.gasner@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom :

Mail :

Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : GIRAUDOUX Véronique

Mail : veronique.giraudoux@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez :

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le principal point fort de ce projet, pour ce parcours CG2P, est de permettre un développement de l'apprentissage, qui existe depuis 1997 en GEA, sur tous les Parcours de Formation du BUT GEA. La demande est présente sur ce secteur d'activité, notamment dans des entreprises de taille moyenne et grande, mais le besoin apparaît désormais dans des entreprises de taille plus petite. Particulièrement, le besoin de suivi d'indicateurs d'activité, de mise en place d'un contrôle de gestion plus approfondi est important aujourd'hui pour nombre d'entreprises dans un environnement économique instable.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Très peu de formations concurrentes dans ce domaine du contrôle de gestion à Bac +3.

Prévision effectifs alternants : au départ, un effectif d'alternants entre 5 et 10 semble raisonnable, puis on peut envisager d'atteindre la moitié d'un groupe, soit 12 à 15 apprentis.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : entre 5 et 10 alternants.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : La formation proposée sera mixte et le ratio envisagé au départ est de 25% alternants, puis nous envisageons un ratio en augmentation progressive avec les années.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Ce sont principalement des entreprises de taille moyenne qui seront ciblées, dans tout secteur d'activité. Des entreprises qui ont un service financier assez développé pour permettre un déploiement du contrôle de gestion.

De façon plus marginale probablement, les apprentissages pourront se dérouler au sein des services qualité et gestion de production, en lien avec le contrôle de gestion.

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Après consultation et enquêtes auprès des organisations partenaires, qui accueillent depuis longtemps des apprenti.e.s du département GEA, le rythme choisi sera celui d'une alternance une semaine sur deux, après une première période d'un mois environ, sur septembre, en formation à l'IUT.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text: 'Université de FRANCHE-COMTÉ', 'I.U.T. de BESANÇON VESOUL'.

Date : 03/02/2024.

Avis du directeur de la composante : très favorable

Signature du directeur de la composante :



A handwritten signature in blue ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text: 'Université de FRANCHE-COMTÉ', 'I.U.T. de BESANÇON VESOUL'. To the right of the stamp, the text reads: 'La Directrice de l'IUT BV Anne-Laurence FERRARI'.

Date : 05/02/2024

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Après consultation et enquêtes auprès des organisations partenaires, qui accueillent depuis longtemps des apprenti.e.s du département GEA, le rythme choisi sera celui d'une alternance **une semaine sur deux**, après une première période d'un mois environ, sur septembre, en formation à l'IUT.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

- Chaque tuteur pédagogique, ainsi que le responsable du Parcours, fera régulièrement un point sur les missions assurées, sur la correspondance de celles-ci avec la formation et sur l'encadrement de l'alternant lors des périodes entreprise.
- La mise en œuvre du BUT suppose la réalisation de Situation d'Apprentissage et d'Evaluation. Les SAE de certains semestres utiliseront les expériences et observations des alternants pour valider certaines situations professionnelles et au-delà les compétences liées. Elles constitueront un cadre méthodologique pour orienter les missions et activités confiées aux étudiants.es en apprentissage.

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

- A terme, ces situations pourront également devenir des cas d'entreprises, exploitables dans le cadre de travaux de groupe à l'IUT.
- Le retour réflexif sur le vécu en entreprise, la validation des compétences par l'expérience professionnelle et les niveaux de développement des compétences sont des éléments de base de l'approche par les compétences dans le cadre du BUT. Les alternants bénéficieront donc de l'accompagnement prévu par le BUT avec en plus la mise en place de temps d'échange spécifiques.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

- Le Livret d'apprentissage électronique Lé@ permettra de suivre l'évolution des missions et des compétences des apprentis,
- De la même façon, le Portfolio qui va accompagner tous les étudiants pendant les six semestres de BUT sera un outil pour conserver les traces des apprentissages acquis et des compétences validées, à la fois dans le cadre universitaire et au sein de son organisation d'accueil.
- Il est prévu dans ce cadre, un suivi régulier par le tuteur pédagogique, de ses deux outils et un point régulier sera effectué entre l'apprenti.e, le tuteur universitaire et le maître d'apprentissage.
- Le Conseil de perfectionnement annuel permettra de faire évoluer les pratiques pour une meilleure intégration du parcours personnel de l'étudiant dans sa formation.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	GASNER-BOUQUET M-Hélène	03/02/2024		
Responsable alternance	Idem			
Directeur de composante	FERRARI Anne-Laurence			

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : BUT GEA, Parcours CG2P (Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance)

Prénom et Nom du signataire : GASNER-BOUQUET Marie-Hélène

Date : 03/02/2024

Signature :



**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

Avis du directeur de la composante : très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 05/02/2024


La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI



A l'université					
Cours	525 heures	15 semaines		Au total : 525 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)	
Projets tuteurés	heures			réparties	
Heures autonomie	heures	semaines		sur : 15 semaines	
Examens et soutenance	2 jours			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 28/08/2025	
En milieu professionnel					
Période pratique	1281 heures	37 semaines		Au total : 1281 heures minimum en milieu pro réparties	
Projets tuteurés				sur : 37 semaines.	

2024														2025																
AOÛT 2024				SEPTEMBRE 2024				OCTOBRE 2024				NOVEMBRE 2024				DECEMBRE 2024				JANVIER 2025				FÉVRIER 2025						
Jeu	1			Dim	1			Mardi	1	C			Ven	1	Fé			Dim	1			Mer	1	Fé			Sam	1		
Ven	2			Lun	2	C		Mer	2	C			Sam	2				Lun	2	E		Jeu	2	E			Dim	2		
Sa	3			Mardi	3	C		Jeu	3	C			Dim	3				Mardi	3	E		Ven	3	E			Lun	3	E	
Di	4			Mer	4	C		Ven	4	C			Lun	4	E			Mer	4	E		Sa	4				Mardi	4	E	
Lun	5			Jeu	5	C		Sa	5				Mardi	5	E			Jeu	5	E		Dim	5				Mer	5	E	
Mardi	6			Ven	6	C		Dim	6				Mer	6	E			Ven	6	E		Lun	6	E			Jeu	6	E	
Mer	7			Sa	7			Lun	7	E			Jeu	7	E			Sa	7			Mardi	7	E			Ven	7	E	
Jeu	8			Dim	8			Mardi	8	E			Ven	8	E			Dim	8			Mer	8	E			Sa	8		
Ven	9			Lun	9	C		Mer	9	E			Sa	9				Lun	9	C		Jeu	9	E			Dim	9		
Sa	10			Mardi	10	C		Jeu	10	E			Dim	10				Mardi	10	C		Ven	10	E			Lun	10	C	
Di	11			Mer	11	C		Ven	11	E			Lun	11	Fé			Mer	11	C		Sa	11				Mardi	11	C	
Lun	12			Jeu	12	C		Sa	12				Mardi	12	C			Jeu	12	C		Dim	12				Mer	12	C	
Mardi	13			Ven	13	C		Dim	13				Mer	13	C			Ven	13	C		Lun	13	C			Jeu	13	C	
Mer	14			Sa	14			Lun	14	C			Jeu	14	C			Sa	14			Mardi	14	C			Ven	14	C	
Jeu	15	Fé		Dim	15			Mardi	15	C			Ven	15	C			Dim	15			Mer	15	C			Sa	15		
Ven	16			Lun	16	C		Mer	16	C			Sa	16				Lun	16	C		Jeu	16	C			Dim	16		
Sa	17			Mardi	17	C		Jeu	17	C			Dim	17				Mardi	17	C		Ven	17	C			Lun	17	E	
Di	18			Mer	18	C		Ven	18	C			Lun	18	E			Mer	18	C		Sa	18				Mardi	18	E	
Lun	19			Jeu	19	C		Sa	19				Mardi	19	E			Jeu	19	C		Dim	19				Mer	19	E	
Mardi	20			Ven	20	C		Dim	20				Mer	20	E			Ven	20	C		Lun	20	E			Jeu	20	E	
Mer	21			Sa	21			Lun	21	E			Jeu	21	E			Sa	21			Mardi	21	E			Ven	21	E	
Jeu	22			Dim	22			Mardi	22	E			Ven	22	E			Dim	22			Mer	22	E			Sa	22		
Ven	23			Lun	23	C		Mer	23	E			Sa	23				Lun	23	E		Jeu	23	E			Dim	23		
Sa	24			Mardi	24	C		Jeu	24	E			Dim	24				Mardi	24	E		Ven	24	E			Lun	24	E	
Di	25	Fé		Mer	25	C		Ven	25	E			Lun	25	C			Mer	25	Fé		Sa	25				Mardi	25	E	
Lun	26			Jeu	26	C		Sa	26				Mardi	26	C			Jeu	26	E		Dim	26				Mer	26	E	
Mardi	27			Ven	27	C		Dim	27				Mer	27	C			Ven	27	E		Lun	27	C			Jeu	27	E	
Mer	28			Sa	28			Lun	28	E			Jeu	28	C			Sa	28			Mardi	28	C			Ven	28	E	
Jeu	29			Dim	29			Mardi	29	E			Ven	29	C			Dim	29			Mer	29	C			Sa	29		
Ven	30			Lun	30	C		Mer	30	E			Sa	30				Lun	30	E		Jeu	30	C			Dim	30		
Sa	31							Jeu	31	E								Mardi	31	E		Ven	31	C						

2025																															
MARS 2025				AVRIL 2025				MAI 2025				JUIN 2025				JUILLET 2025				AOÛT 2025				SEPTEMBRE 2025							
Sa	1			Mardi	1	E		Jeu	1	Fé			Dim	1			Mardi	1	E		Ven	1	E			Lun	1				
Di	2			Mer	2	E		Ven	2	E			Lun	2	E			Mer	2	E		Sa	2				Mardi	2			
Lun	3	E		Jeu	3	E		Sa	3				Mardi	3	E			Jeu	3	E		Dim	3				Mer	3			
Mardi	4	E		Ven	4	E		Dim	4				Mer	4	E			Ven	4	E		Lun	4	E			Jeu	4			
Mer	5	E		Sa	5			Lun	5	E			Jeu	5	E			Sa	5			Mardi	5	E			Ven	5			
Jeu	6	E		Dim	6			Mardi	6	E			Ven	6	E			Dim	6			Mer	6	E			Sa	6			
Ven	7	E		Lun	7	E		Mer	7	E			Sa	7				Lun	7	E		Jeu	7	E			Dim	7			
Sa	8			Mardi	8	E		Jeu	8	Fé			Dim	8				Mardi	8	E		Ven	8	E			Lun	8			
Di	9			Mer	9	E		Ven	9	E			Lun	9	Fé			Mer	9	E		Sa	9				Mardi	9			
Lun	10	C		Jeu	10	E		Sa	10				Mardi	10	E			Jeu	10	E		Dim	10				Mer	10			
Mardi	11	C		Ven	11	E		Dim	11				Mer	11	E			Ven	11	E		Lun	11	E			Jeu	11			
Mer	12	C		Sa	12			Lun	12	E			Jeu	12	E			Sa	12			Mardi	12	E			Ven	12			
Jeu	13	C		Dim	13			Mardi	13	E			Ven	13	E			Dim	13			Mer	13	E			Sa	13			
Ven	14	C		Lun	14	E		Mer	14	E			Sa	14				Lun	14	Fé		Jeu	14	E			Dim	14			
Sa	15			Mardi	15	E		Jeu	15	E			Dim	15				Mardi	15	E		Ven	15	Fé			Lun	15			
Di	16			Mer	16	E		Ven	16	E			Lun	16	S			Mer	16	E		Sa	16				Mardi	16			
Lun	17	E		Jeu	17	E		Sa	17				Mardi	17	E			Jeu	17	E		Dim	17				Mer	17			
Mardi	18	E		Ven	18	E		Dim	18				Mer	18	E			Ven	18	E		Lun	18	E			Jeu	18			
Mer	19	E		Sa	19			Lun	19	E			Jeu	19	E			Sa	19			Mardi	19	E			Ven	19			
Jeu	20	E		Dim	20			Mardi	20	E			Ven	20	E			Dim	20			Mer	20	E			Sa	20			
Ven	21	E		Lun	21	Fé		Mer	21	E			Sa	21				Lun	21	E		Jeu	21	E			Dim	21			
Sa	22			Mardi	22	E		Jeu	22	E			Dim	22				Mardi	22	E		Ven	22	E			Lun	22			
Di	23			Mer	23	E		Ven	23	E			Lun	23	E			Mer	23	E		Sa	23				Mardi	23			
Lun	24	C		Jeu	24	E		Sa	24				Mardi	24	E			Jeu	24	E		Dim	24				Mer	24			
Mardi	25	C		Ven	25	E		Dim	25				Mer	25	E			Ven	25	E		Lun	25	E			Jeu	25			
Mer	26	C		Sa	26			Lun	26	E			Jeu	26	E			Sa	26			Mardi	26	E			Ven	26			
Jeu	27	C		Dim	27			Mardi	27	E			Ven	27	E			Dim	27			Mer	27	E			Sa	27			
Ven	28	C		Lun	28	E		Mer	28	E			Sa	28				Lun	28	E		Jeu	28	S			Dim	28			
Sa	29			Mardi	29	E		Jeu	29	Fé			Dim	29				Mardi	29	E		Ven	29	E			Lun	29			
Di	30			Mer	30	E		Ven	30	E			Lun	30	E			Mer	30	E		Sa	30				Mardi	30			
Lun	31	E						Sa	31									Jeu	31	E		Dim	31								

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie

Champ :

Mention :

Spécialité : Gestion des Entreprises et des Administrations

Parcours : Parcours GEMA (Gestion Entrepreneuriat et Management d'Activités)

Responsable de la formation :

Nom Prénom : GAUTHIER Olivier

Mail : olivier.gauthier@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom :

Mail :

Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : GIRAUDOUX Véronique

Mail : veronique.giraudoux@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez :

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le principal point fort de ce projet, pour ce parcours GEMA, est de permettre un développement de l'apprentissage, qui existe depuis 1997 en GEA, sur tous les Parcours de Formation du BUT GEA. Une demande existe dans les secteurs d'activité et les métiers en phase avec la formation. Les structures publiques et privées d'accompagnement et de financement des projets entrepreneuriaux, les entreprises de taille moyenne et grande. Les axes entrepreneuriat et management d'activité du parcours permettent de développer des compétences appréciées de ces structures. Ces compétences peuvent en effet être déployées tant dans le domaine des services que dans le domaine industriel, comme le démontrent les missions confiées aux stagiaires de BUT2 et BUT3 l'année dernière et cette année (conventions en cours).

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Peu de concurrents concernant la maîtrise des processus entrepreneuriat. Bachelors privés pour la partie management d'activités.

Prévision effectifs alternants : au départ, un effectif d'alternants entre 5 et 15 semble raisonnable, puis on peut envisager d'atteindre un peu plus que la moitié d'un groupe, soit environ 15-20 apprentis.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : entre 5-10 apprentis

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : La formation proposée sera mixte et le ratio envisagé au départ est de 30 % alternants, puis nous envisageons un ratio en augmentation progressive avec les années.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Ce sont des entreprises de toute taille ainsi que les APU qui seront ciblées. Les organisations permettant de financer ou accompagner les projets entrepreneuriat, le secteur bancaire et des assurances constituent des points d'accueil

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

actuellement demandeurs dans le domaine des services. Les activités industrielles et de soutien à la distribution dans le domaine industriel constituent un second pôle de demande.

Les apprentissages pourront se dérouler dans des services marketing, commerciaux, de distribution ou de commercialisation. Les stages démontrent également qu'un besoin existe au sein d'organisation en matière de gestion de projet ou d'organisation/planification des activités (ex : tourisme, industrie, grande distribution).

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Après consultation et enquêtes auprès des organisations partenaires, qui accueillent depuis longtemps des apprenti.e.s du département GEA, le rythme choisi sera celui d'une alternance **une semaine sur deux**, après une première période d'un mois environ, sur septembre, en formation à l'IUT.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Olivier GAUTHIER

Date : 04/02/2024



Avis du directeur de la composante : très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 05/02/2024



La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Après consultation et enquêtes auprès des organisations partenaires, qui accueillent depuis longtemps des apprenti.e.s du département GEA, le rythme choisi sera celui d'une alternance **une semaine sur deux**, après une première période d'un mois environ, sur septembre, en formation à l'IUT.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

- Chaque tuteur pédagogique, ainsi que le responsable du Parcours, fera régulièrement un point sur les missions assurées, sur la correspondance de celles-ci avec la formation et sur l'encadrement de l'alternant lors des périodes entreprise.
- La mise en œuvre du BUT suppose la réalisation de Situation d'Apprentissage et d'Evaluation. Les SAE de certains semestres utiliseront les expériences et observations des alternants pour valider certaines situations professionnelles et au-delà les compétences liées. Elles constitueront un cadre méthodologique pour orienter les missions et activités confiées aux étudiants.es en apprentissage.

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

- A terme, ces situations pourront également devenir des cas d'entreprises, exploitables dans le cadre de travaux de groupe à l'IUT.
- Le retour réflexif sur le vécu en entreprise, la validation des compétences par l'expérience professionnelle et les niveaux de développement des compétences sont des éléments de base de l'approche par les compétences dans le cadre du BUT. Les alternants bénéficieront donc de l'accompagnement prévu par le BUT avec en plus la mise en place de temps d'échange spécifiques.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

- Le Livret d'apprentissage électronique Lé@ permettra de suivre l'évolution des missions et des compétences des apprentis,
- De la même façon, le Portfolio qui va accompagner tous les étudiants pendant les six semestres de BUT sera un outil pour conserver les traces des apprentissages acquis et des compétences validées, à la fois dans le cadre universitaire et au sein de son organisation d'accueil.
- Il est prévu dans ce cadre, un suivi régulier par le tuteur pédagogique, de ses deux outils et un point régulier sera effectué entre l'apprenti.e, le tuteur universitaire et le maître d'apprentissage.
- Le Conseil de perfectionnement annuel permettra de faire évoluer les pratiques pour une meilleure intégration du parcours personnel de l'étudiant dans sa formation.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Olivier GAUTHIER	04/02/2024		
Directeur de composante				

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : BUT GEA, Parcours GEMA (Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités)

Prénom et Nom du signataire : Olivier GAUTHIER

Date : 04/02/2024

Signature :



Avis du directeur de la composante : très favorable

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Signature du directeur de la composante :

Date : 05/02/2024


La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI



A l'université		560 heures	22 semaines	Au total : 650 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)
Cours				réparties
Projets tuteurés	50 heures		sur : 22 semaines	
Heures autonomie	40 heures			
Examens et soutenance		5 jours		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le xx/xx/2025
En milieu professionnel		609 heures	20 semaines	Au total : 924 heures minimum en milieu pro réparties
Période pratique	315	10		sur : 30 semaines.
Projets tuteurés				

2024							2025													
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025								
Jeu	1	Dimanche	1	Mardi	1	C	Vendredi	1	Férieré	Dimanche	1	Mercredi	1	Férieré	Samedi	1				
Vend	2	Lundi	2	Mercredi	2	C	Samedi	2	Lundi	2	C	Jeu	2	E	Dimanche	2				
Sam	3	Mardi	3	Rentrée	Jeu	3	C	Dimanche	3	Mardi	3	C	Vend	3	E	Lundi	3	C		
Dim	4	Mercredi	4	C	Vend	4	C	Lundi	4	E	Mercredi	4	C	Sam	4		Mardi	4	C	
Lun	5	Jeu	5	C	Sam	5		Mardi	5	E	Jeu	5	C	Dim	5		Mercredi	5	C	
Mardi	6	Vend	6	C	Dim	6		Mercredi	6	E	Vend	6	C	Lun	6	E	Jeu	6	C	
Mer	7	Sam	7		Lun	7	C	Jeu	7	E	Sam	7		Mardi	7	E	Vend	7	C	
Jeu	8	Dim	8		Mardi	8	C	Vend	8	E	Dim	8		Mercredi	8	E	Sam	8		
Vend	9	Lun	9	C	Mer	9	C	Sam	9		Lun	9	C	Jeu	9	E	Dim	9		
Sam	10	Mardi	10	C	Jeu	10	C	Dim	10		Mardi	10	C	Vend	10	E	Lun	10	C	
Dim	11	Mer	11	C	Vend	11	C	Lun	11	Férieré	Mer	11	C	Sam	11		Mardi	11	C	
Lun	12	Jeu	12	C	Sam	12		Mardi	12	E	Jeu	12	C	Dim	12		Mercredi	12	C	
Mardi	13	Vend	13	C	Dim	13		Mercredi	13	E	Vend	13	C	Lun	13	C	Jeu	13	C	
Mer	14	Sam	14		Lun	14	C	Jeu	14	E	Sam	14		Mardi	14	C	Vend	14	C	
Jeu	15	Férieré	Dim	15	Mardi	15	C	Vend	15	E	Dim	15		Mercredi	15	C	Sam	15		
Vend	16	Lun	16	C	Mer	16	C	Sam	16		Lun	16	E	Jeu	16	C	Dim	16		
Sam	17	Mardi	17	C	Jeu	17	C	Dim	17		Mardi	17	E	Vend	17	C	Lun	17	E	
Dim	18	Mer	18	C	Vend	18	C	Lun	18	C	Mer	18	E	Sam	18		Mardi	18	E	
Lun	19	Jeu	19	C	Sam	19		Mardi	19	C	Jeu	19	E	Dim	19		Mercredi	19	E	
Mardi	20	Vend	20	C	Dim	20		Mercredi	20	C	Vend	20	E	Lun	20	C	Jeu	20	E	
Mer	21	Sam	21		Lun	21	E	Jeu	21	C	Sam	21		Mardi	21	C	Vend	21	E	
Jeu	22	Dim	22		Mardi	22	E	Vend	22	C	Dim	22		Mercredi	22	C	Sam	22		
Vend	23	Lun	23	C	Mer	23	E	Sam	23		Lun	23	E	Jeu	23	C	Dim	23		
Sam	24	Mardi	24	C	Jeu	24	E	Dim	24		Mardi	24	E	Vend	24	C	Lun	24	E	
Dim	25	Férieré	Mer	25	C	Vend	25	E	Lun	25	C	Mer	25	Férieré	Sam	25		Mardi	25	E
Lun	26	Jeu	26	C	Sam	26		Mardi	26	C	Jeu	26	E	Dim	26		Mercredi	26	E	
Mardi	27	Vend	27	C	Dim	27		Mercredi	27	C	Vend	27	E	Lun	27	C	Jeu	27	E	
Mer	28	Sam	28		Lun	28	E	Jeu	28	C	Sam	28		Mardi	28	C	Vend	28	E	
Jeu	29	Dim	29		Mardi	29	E	Vend	29	C	Dim	29		Mercredi	29	C				
Vend	30	Lun	30	C	Mer	30	E	Sam	30		Lun	30	E	Jeu	30	C				
Sam	31				Jeu	31	E				Mardi	31	E	Vend	31	C				

2025																	
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025					
Sam	1	Mardi	1	C	Jeu	1	Férieré	Dim	1	E	Vend	1	E	Lun	1	E	
Dim	2	Mer	2	C	Vend	2	Pte	Lun	2	Pte	Mer	2	E	Sam	2	E	
Lun	3	E	Jeu	3	C	Sam	3	Pte	Jeu	3	E	Dim	3		Mer	3	Rentrée
Mardi	4	E	Vend	4	C	Dim	4		Mer	4	Pte	Vend	4	E	Lun	4	C
Mer	5	E	Sam	5		Lun	5	Pte	Jeu	5	Pte	Sam	5		Mardi	5	E
Jeu	6	E	Dim	6		Mardi	6	Pte	Vend	6	Pte	Dim	6		Mer	6	E
Vend	7	E	Lun	7	C	Mer	7	Pte	Sam	7		Lun	7	E	Jeu	7	E
Sam	8	Mardi	8	C	Jeu	8	Férieré	Dim	8		Mardi	8	E	Vend	8	E	
Dim	9	Mer	9	C	Vend	9	Pte	Lun	9	Férieré	Mer	9	E	Sam	9		
Lun	10	C	Jeu	10	C	Sam	10		Mardi	10	Pte	Jeu	10	E	Dim	10	
Mardi	11	C	Vend	11	C	Dim	11		Mer	11	Pte	Vend	11	E	Lun	11	E
Mer	12	C	Sam	12		Lun	12	Pte	Jeu	12	Pte	Sam	12		Mardi	12	E
Jeu	13	C	Dim	13		Mardi	13	Pte	Vend	13	Pte	Dim	13		Mer	13	E
Vend	14	C	Lun	14	Pte	Mer	14	Pte	Sam	14		Lun	14	Férieré	Jeu	14	E
Sam	15	Mardi	15	Pte	Jeu	15	Pte	Dim	15		Mardi	15	E	Vend	15	Férieré	
Dim	16	Mer	16	Pte	Vend	16	Pte	Lun	16	Pte	Mer	16	E	Sam	16		
Lun	17	C	Jeu	17	Pte	Sam	17		Mardi	17	Pte	Jeu	17	E	Dim	17	
Mardi	18	C	Vend	18	Pte	Dim	18		Mer	18	Pte	Vend	18	E	Lun	18	E
Mer	19	C	Sam	19		Lun	19	Pte	Jeu	19	Pte	Sam	19		Mardi	19	E
Jeu	20	C	Dim	20		Mardi	20	Pte	Vend	20	Pte	Dim	20		Mer	20	E
Vend	21	C	Lun	21	Férieré	Mer	21	Pte	Sam	21		Lun	21	E	Jeu	21	E
Sam	22	Mardi	22	Pte	Jeu	22	Pte	Dim	22		Mardi	22	E	Vend	22	E	
Dim	23	Mer	23	Pte	Vend	23	Pte	Lun	23	C	Mer	23	E	Sam	23		
Lun	24	C	Jeu	24	Pte	Sam	24		Mardi	24	S	Jeu	24	E	Dim	24	
Mardi	25	C	Vend	25	Pte	Dim	25		Mer	25	S	Vend	25	E	Lun	25	E
Mer	26	C	Sam	26		Lun	26	Pte	Jeu	26	C	Sam	26		Mardi	26	E
Jeu	27	C	Dim	27		Mardi	27	Pte	Vend	27	C	Dim	27		Mer	27	E
Vend	28	C	Lun	28	Pte	Mer	28	Pte	Sam	28		Lun	28	E	Jeu	28	E
Sam	29	Mardi	29	Pte	Jeu	29	Férieré	Dim	29		Mardi	29	E	Vend	29	E	
Dim	30	Mer	30	Pte	Vend	30	Pte	Lun	30	E	Mer	30	E	Sam	30		
Lun	31	C			Sam	31					Jeu	31	E	Dim	31		

CALENDRIER ALTERNANCE PREVISIONNEL 2025-2026

A l'université					
Cours	430 heures	18 semaines	Au total :	520 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)	
Projets tuteurés	50 heures		sur :	18 semaines	
Heures autonomie	40 heures				
Examens et soutenance	5 jours				Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le xx/xx/2025
En milieu professionnel			Au total :	1113 heures minimum en milieu pro réparties	
Période pratique	658 heures	19 semaines	sur :	33 semaines.	
Projets tuteurés	455	14			

2025							2026													
AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025			OCTOBRE 2025		NOVEMBRE 2025			DECEMBRE 2025		JANVIER 2026		FÉVRIER 2026						
Vendredi	1	E	Lundi	1	E	Mercredi	1	C	Samedi	1	Février	Lundi	1	C	Jeudi	1	Février	Dimanche	1	
Samedi	2		Mardi	2	E	Jeudi	2	C	Dimanche	2		Mardi	2	C	Vendredi	2	E	Lundi	2	C
Dimanche	3		Mercredi	3	Rentrée	Vendredi	3	C	Lundi	3	C	Mercredi	3	C	Samedi	3		Mardi	3	C
Lundi	4	E	Jeudi	4	C	Samedi	4		Mardi	4	C	Jeudi	4	C	Dimanche	4		Mercredi	4	C
Mardi	5	E	Vendredi	5	C	Dimanche	5		Mercredi	5	C	Vendredi	5	C	Lundi	5	E	Jeudi	5	C
Mercredi	6	E	Samedi	6		Lundi	6	E	Jeudi	6	C	Samedi	6		Mardi	6	E	Vendredi	6	C
Jeudi	7	E	Dimanche	7		Mardi	7	E	Vendredi	7	C	Dimanche	7		Mercredi	7	E	Samedi	7	
Vendredi	8	E	Lundi	8	C	Mercredi	8	E	Samedi	8		Lundi	8	C	Jeudi	8	E	Dimanche	8	
Samedi	9		Mardi	9	C	Jeudi	9	E	Dimanche	9		Mardi	9	C	Vendredi	9	E	Lundi	9	E
Dimanche	10		Mercredi	10	C	Vendredi	10	E	Lundi	10		Mercredi	10	C	Samedi	10		Mardi	10	E
Lundi	11	E	Jeudi	11	C	Samedi	11		Mardi	11	Février	Jeudi	11	C	Dimanche	11		Mercredi	11	E
Mardi	12	E	Vendredi	12	C	Dimanche	12		Mercredi	12	C	Vendredi	12	C	Lundi	12	C	Jeudi	12	E
Mercredi	13	E	Samedi	13		Lundi	13	E	Jeudi	13	C	Samedi	13		Mardi	13	C	Vendredi	13	E
Jeudi	14	E	Dimanche	14		Mardi	14	E	Vendredi	14	C	Dimanche	14		Mercredi	14	C	Samedi	14	
Vendredi	15	Février	Lundi	15	C	Mercredi	15	E	Samedi	15		Lundi	15	E	Jeudi	15	C	Dimanche	15	
Samedi	16		Mardi	16	C	Jeudi	16	E	Dimanche	16		Mardi	16	E	Vendredi	16	C	Lundi	16	E
Dimanche	17		Mercredi	17	C	Vendredi	17	E	Lundi	17	C	Mercredi	17	E	Samedi	17		Mardi	17	E
Lundi	18	E	Jeudi	18	C	Samedi	18		Mardi	18	C	Jeudi	18	E	Dimanche	18		Mercredi	18	E
Mardi	19	E	Vendredi	19	C	Dimanche	19		Mercredi	19	C	Vendredi	19	E	Lundi	19	C	Jeudi	19	E
Mercredi	20	E	Samedi	20		Lundi	20	E	Jeudi	20	C	Samedi	20		Mardi	20	C	Vendredi	20	E
Jeudi	21	E	Dimanche	21		Mardi	21	E	Vendredi	21	C	Dimanche	21		Mercredi	21	C	Samedi	21	
Vendredi	22	E	Lundi	22	C	Mercredi	22	E	Samedi	22		Lundi	22	E	Jeudi	22	C	Dimanche	22	
Samedi	23		Mardi	23	C	Jeudi	23	E	Dimanche	23		Mardi	23	E	Vendredi	23	C	Lundi	23	E
Dimanche	24		Mercredi	24	C	Vendredi	24	E	Lundi	24	C	Mercredi	24	E	Samedi	24		Mardi	24	E
Lundi	25	E	Jeudi	25	C	Samedi	25		Mardi	25	C	Jeudi	25	Février	Dimanche	25		Mercredi	25	E
Mardi	26	E	Vendredi	26	C	Dimanche	26		Mercredi	26	C	Vendredi	26	E	Lundi	26	C	Jeudi	26	E
Mercredi	27	E	Samedi	27		Lundi	27	E	Jeudi	27	C	Samedi	27		Mardi	27	C	Vendredi	27	E
Jeudi	28	E	Dimanche	28		Mardi	28	E	Vendredi	28	C	Dimanche	28		Mercredi	28	C	Samedi	28	
Vendredi	29	E	Lundi	29	C	Mercredi	29	E	Samedi	29		Lundi	29	E	jeudi	29	C			
Samedi	30		Mardi	30	C	Jeudi	30	E	Dimanche	30		Mardi	30	E	Vendredi	30	C			
Dimanche	31					Vendredi	31	E				Mercredi	31	E	Samedi	31				

2026																				
MARS 2026		AVRIL 2026			MAI 2026		JUIN 2026			JUILLET 2026		AOÛT 2026		SEPTEMBRE 2026						
Dimanche	1		Mercredi	1	Pte	Vendredi	1	Février	Lundi	1	Pte	Mercredi	1	S	Samedi	1		Mardi	1	
Lundi	2	C	Jeudi	2	Pte	Samedi	2		Mardi	2	Pte	Jeudi	2	C	Dimanche	2		Mercredi	2	
Mardi	3	C	Vendredi	3	Pte	Dimanche	3		Mercredi	3	Pte	Vendredi	3	C	Lundi	3	E	Jeudi	3	
Mercredi	4	C	Samedi	4		Lundi	4	Pte	Jeudi	4	Pte	Samedi	4		Mardi	4	E	Vendredi	4	
Jeudi	5	C	Dimanche	5		Mardi	5	Pte	Vendredi	5	Pte	Dimanche	5		Mercredi	5	E	Samedi	5	
Vendredi	6	C	Lundi	6	Février	Mercredi	6	Pte	Samedi	6		Lundi	6	E	Jeudi	6	E	Dimanche	6	
Samedi	7		Mardi	7	Pte	Jeudi	7	Pte	Dimanche	7		Mardi	7	E	Vendredi	7	E	Lundi	7	
Dimanche	8		Mercredi	8	Pte	Vendredi	8	Février	Lundi	8	Pte	Mercredi	8	E	Samedi	8		Mardi	8	
Lundi	9	C	Jeudi	9	Pte	Samedi	9		Mardi	9	Pte	Jeudi	9	E	Dimanche	9		Mercredi	9	
Mardi	10	C	Vendredi	10	Pte	Dimanche	10		Mercredi	10	Pte	Vendredi	10	E	Lundi	10	E	Jeudi	10	
Mercredi	11	C	Samedi	11		Lundi	11	Pte	Jeudi	11	Pte	Samedi	11		Mardi	11	E	Vendredi	11	
Jeudi	12	C	Dimanche	12		Mardi	12	Pte	Vendredi	12	Pte	Dimanche	12		Mercredi	12	E	Samedi	12	
Vendredi	13	C	Lundi	13	Pte	Mercredi	13	Pte	Samedi	13		Lundi	13	E	Jeudi	13	E	Dimanche	13	
Samedi	14		Mardi	14	Pte	Jeudi	14	Février	Dimanche	14		Mardi	14	Février	Vendredi	14	E	Lundi	14	
Dimanche	15		Mercredi	15	Pte	Vendredi	15	Pte	Lundi	15	Pte	Mercredi	15	E	Samedi	15	Février	Mardi	15	
Lundi	16	C	Jeudi	16	Pte	Samedi	16		Mardi	16	Pte	Jeudi	16	E	Dimanche	16		Mercredi	16	
Mardi	17	C	Vendredi	17	Pte	Dimanche	17		Mercredi	17	Pte	Vendredi	17	E	Lundi	17	E	Jeudi	17	
Mercredi	18	C	Samedi	18		Lundi	18	Pte	Jeudi	18	Pte	Samedi	18		Mardi	18	E	Vendredi	18	
Jeudi	19	C	Dimanche	19		Mardi	19	Pte	Vendredi	19	Pte	Dimanche	19		Mercredi	19	E	Samedi	19	
Vendredi	20	C	Lundi	20	Pte	Mercredi	20	Pte	Samedi	20		Lundi	20	E	Jeudi	20	E	Dimanche	20	
Samedi	21		Mardi	21	Pte	Jeudi	21	Pte	Dimanche	21		Mardi	21	E	Vendredi	21	E	Lundi	21	
Dimanche	22		Mercredi	22	Pte	Vendredi	22	Pte	Lundi	22	Pte	Mercredi	22	E	Samedi	22		Mardi	22	
Lundi	23	Pte	Jeudi	23	Pte	Samedi	23		Mardi	23	Pte	Jeudi	23	E	Dimanche	23		Mercredi	23	
Mardi	24	Pte	Vendredi	24	Pte	Dimanche	24		Mercredi	24	Pte	Vendredi	24	E	Lundi	24	E	Jeudi	24	
Mercredi	25	Pte	Samedi	25		Lundi	25	Février	Jeudi	25	Pte	Samedi	25		Mardi	25	E	Vendredi	25	
Jeudi	26	Pte	Dimanche	26		Mardi	26	Pte	Vendredi	26	Pte	Dimanche	26		Mercredi	26	E	Samedi	26	
Vendredi	27	Pte	Lundi	27	Pte	Mercredi	27	Pte	Samedi	27		Lundi	27	E	Jeudi	27	E	Dimanche	27	
Samedi	28		Mardi	28	Pte	Jeudi	28	Pte	Dimanche	28		Mardi	28	E	Vendredi	28	E	Lundi	28	
Dimanche	29		Mercredi	29	Pte	Vendredi	29	Pte	Lundi	29	C	Mercredi	29	E	Samedi	29		Mardi	29	
Lundi	30	Pte	Jeudi	30	Pte	Samedi	30		Mardi	30	S	Jeudi	30	E	Dimanche	30		Mercredi	30	
Mardi	31	Pte				Dimanche	31					Vendredi	31	E	Lundi	31				

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le BUT est une formation professionnalisante. Une attente forte du secteur de l'emballage

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Oui, nous avons de nombreuses sollicitations d'entreprises (Group Bel, Saica Pack, Groupe Avril (Lesieur), Diager...)

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Principalement Région Bourgogne-Franche-Comté et départements limitrophes

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 100% (initialement) en 2^{ème} année, 100% en 3^{ème}

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Pas de formation concurrente connue en région. Au niveau national, il y a 5 autres départements BUT PEC sur le territoire, les plus proches étant Annecy et Reims. A Reims, on trouve également l'ESIREIMS, école d'ingénieurs en packaging.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Si vous avez des questions sur les implications de ce calendrier vous pouvez vous adresser à SeFoC'AI

Le rythme général est de 3 à 5 semaines en présentiel à l'IUT pour 3 à 5 semaines en entreprise en fonction des congés universitaires et des périodes de stage pour les non alternants. Deux périodes plus longues sont mises en place en semestres 4 et 6, correspondant à un temps d'immersion total équivalent au stage prévu dans la formation.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Les périodes de stage (parcours initial) constituent des périodes d'articulations sanctionnées par un bilan et une évaluation. Par ailleurs, certains travaux (intégrant Apprentissages Critiques de Compétences) doivent être concrétisés en entreprise.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Par rapport au suivi de l'étudiant, il est prévu des visites régulières en entreprise, l'accompagnement de l'étudiant, au titre de la direction des études, ainsi que l'implication de l'équipe enseignante dans les enseignements de PPP (projet personnel et professionnel) ainsi que dans la construction du portfolio, permettent un enseignement qu'on souhaite le plus individualisé possible.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsables alternances	Chapelle David	31/01/2024		
Directeur de composante	Ferrari Anne-Laurence	31/01/2024	 La Directrice de l'UT BV Anne-Laurence FERRARI	

Avis du conseil de la composante : <div style="text-align: right;">En cours (présenté au CI de mars)</div>	Date : Joindre la délibération
---	---------------------------------------



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suiti** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suiti financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie, Packaging, Emballage et Conditionnement

Prénom et Nom du signataire : David Chapelle

Date : 31/01/2024

Signature :



A l'université			
Cours	540 heures	22 semaines	Au total : 640 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence) réparties sur : 22 semaines
Projets tuteurés	75 heures		
Heures autonomie	25 heures		
Examens et soutenance	2 jours	Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le xx/xx/2025	
En milieu professionnel			
Période pratique	1134 heures	34 semaines	Au total : 1134 heures minimum en milieu pro réparties sur : 34 semaines.
Projets tuteurés			

2024							2025						
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025	
Jeu	1 E	Dim	1	Mardi	1 C	Ven	1 Férié	Dim	1	Mer	1 Férié	Sam	1
Ven	2 E	Lun	2 C	Mer	2 C	Sam	2 E	Lun	2 C	Jeu	2 E	Dim	2
Sa	3 E	Mardi	3 C	Jeu	3 C	Dim	3	Mardi	3 C	Ven	3 E	Lun	3 C
Dim	4	Mer	4 C	Ven	4 C	Lun	4 E	Mer	4 C	Sa	4 E	Mardi	4 C
Lun	5 E	Jeu	5 C	Sa	5	Mardi	5 E	Jeu	5 C	Dim	5	Mer	5 C
Mardi	6 E	Ven	6 C	Dim	6	Mer	6 E	Ven	6 C	Lun	6 E	Jeu	6 C
Mer	7 E	Sa	7	Lun	7 C	Jeu	7 E	Sa	7	Mardi	7 E	Ven	7 Ptu
Jeu	8 E	Dim	8	Mardi	8 C	Ven	8 E	Dim	8	Mer	8 E	Sa	8
Ven	9 E	Lun	9 C	Mer	9 C	Sa	9 E	Lun	9 C	Jeu	9 E	Dim	9
Sa	10 E	Mardi	10 C	Jeu	10 C	Dim	10	Mardi	10 C	Ven	10 E	Lun	10 E
Dim	11	Mer	11 C	Ven	11 C	Lun	11 Férié	Mer	11 C	Sa	11 E	Mardi	11 E
Lun	12 E	Jeu	12 C	Sa	12	Mardi	12 C	Jeu	12 C	Dim	12	Mer	12 E
Mardi	13 E	Ven	13 C	Dim	13	Mer	13 C	Ven	13 C	Lun	13 C	Jeu	13 E
Mer	14 E	Sa	14	Lun	14 E	Jeu	14 C	Sa	14	Mardi	14 C	Ven	14 E
Jeu	15 Férié	Dim	15	Mardi	15 E	Ven	15 C	Dim	15	Mer	15 C	Sa	15 E
Ven	16 E	Lun	16 C	Mer	16 E	Sa	16	Lun	16 E	Jeu	16 C	Dim	16
Sa	17 E	Mardi	17 C	Jeu	17 E	Dim	17	Mardi	17 E	Ven	17 C	Lun	17 E
Dim	18	Mer	18 C	Ven	18 E	Lun	18 C	Mer	18 E	Sa	18	Mardi	18 E
Lun	19 E	Jeu	19 C	Sa	19 E	Mardi	19 C	Jeu	19 E	Dim	19	Mer	19 E
Mardi	20 E	Ven	20 C	Dim	20	Mer	20 C	Ven	20 E	Lun	20 C	Jeu	20 E
Mer	21 E	Sa	21	Lun	21 E	Jeu	21 C	Sa	21 E	Mardi	21 C	Ven	21 E
Jeu	22 E	Dim	22	Mardi	22 E	Ven	22 C	Dim	22	Mer	22 C	Sa	22 E
Ven	23 E	Lun	23 C	Mer	23 E	Sa	23	Lun	23 E	Jeu	23 C	Dim	23
Sa	24 E	Mardi	24 C	Jeu	24 E	Dim	24	Mardi	24 E	Ven	24 C	Lun	24 E
Dim	25 Férié	Mer	25 C	Ven	25 E	Lun	25 C	Mer	25 Férié	Sa	25	Mardi	25 E
Lun	26 E	Jeu	26 C	Sa	26 E	Mardi	26 C	Jeu	26 E	Dim	26	Mer	26 E
Mardi	27 E	Ven	27 C	Dim	27	Mer	27 C	Ven	27 E	Lun	27 C	Jeu	27 E
Mer	28 E	Sa	28	Lun	28 E	Jeu	28 C	Sa	28 E	Mardi	28 C	Ven	28 E
Jeu	29 E	Dim	29	Mardi	29 E	Ven	29 C	Dim	29	Mer	29 C		
Ven	30 E	Lun	30 C	Mer	30 E	Sa	30	Lun	30 E	Jeu	30 C		
Sa	31 E	Jeu	31 E					Mardi	31 E	Ven	31 C		

2025													
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025	
Sa	1 E	Mardi	1 C	Jeu	1 Férié	Dim	1	Mardi	1 C	Ven	1 E	Lun	1 E
Dim	2	Mer	2 C	Ven	2 E	Lun	2 E	Mer	2 C	Sa	2 E	Mardi	2 E
Lun	3 E	Jeu	3 C	Sa	3 E	Mardi	3 E	Jeu	3 C	Dim	3	Mer	3 E
Mardi	4 E	Ven	4 C	Dim	4	Mer	4 E	Ven	4 C	Lun	4 E	Jeu	4 E
Mer	5 E	Sa	5	Lun	5 E	Jeu	5 E	Sa	5	Mardi	5 E	Ven	5 E
Jeu	6 E	Dim	6	Mardi	6 E	Ven	6 E	Dim	6	Mer	6 E	Sa	6 E
Ven	7 E	Lun	7 C	Mer	7 E	Sa	7 E	Lun	7 E	Jeu	7 E	Dim	7
Sa	8 E	Mardi	8 C	Jeu	8 E	Dim	8	Mardi	8 E	Ven	8 E	Lun	8 E
Dim	9	Mer	9 C	Ven	9 E	Lun	9 Férié	Mer	9 E	Sa	9 E	Mardi	9 E
Lun	10 C	Jeu	10 C	Sa	10 E	Mardi	10 E	Jeu	10 E	Dim	10	Mer	10 E
Mardi	11 C	Ven	11 C	Dim	11	Mer	11 E	Ven	11 E	Lun	11 E	Jeu	11 E
Mer	12 C	Sa	12	Lun	12 E	Jeu	12 E	Sa	12 E	Mardi	12 E	Ven	12 E
Jeu	13 C	Dim	13	Mardi	13 E	Ven	13 E	Dim	13	Mer	13 E	Sa	13 E
Ven	14 C	Lun	14 E	Mer	14 E	Sa	14 E	Lun	14	Férié	14 E	Dim	14
Sa	15	Mardi	15 E	Jeu	15 E	Dim	15	Mardi	15 E	Ven	15 Férié	Lun	15 E
Dim	16	Mer	16 E	Ven	16 E	Lun	16 E	Mer	16 E	Sa	16 E	Mardi	16 E
Lun	17 C	Jeu	17 E	Sa	17 E	Mardi	17 E	Jeu	17 E	Dim	17	Mer	17 E
Mardi	18 C	Ven	18 E	Dim	18	Mer	18 E	Ven	18 E	Lun	18 E	Jeu	18 E
Mer	19 C	Sa	19 E	Lun	19 E	Jeu	19 E	Sa	19 E	Mardi	19 E	Ven	19 E
Jeu	20 C	Dim	20	Mardi	20 E	Ven	20 E	Dim	20	Mer	20 E	Sa	20 E
Ven	21 C	Lun	21 Férié	Mer	21 E	Sa	21 E	Lun	21 E	Jeu	21 E	Dim	21
Sa	22	Mardi	22 E	Jeu	22 E	Dim	22	Mardi	22 E	Ven	22 E	Lun	22 E
Dim	23	Mer	23 E	Ven	23 E	Lun	23 Ptu	Mer	23 E	Sa	23 E	Mardi	23 E
Lun	24 C	Jeu	24 E	Sa	24 E	Mardi	24 C	Jeu	24 E	Dim	24	Mer	24 E
Mardi	25 C	Ven	25 E	Dim	25	Mer	25 C	Ven	25 E	Lun	25 E	Jeu	25 E
Mer	26 C	Sa	26 E	Lun	26 E	Jeu	26 C	Sa	26 E	Mardi	26 E	Ven	26 E
Jeu	27 C	Dim	27	Mardi	27 E	Ven	27 C	Dim	27	Mer	27 E	Sa	27 E
Ven	28 C	Lun	28 E	Mer	28 E	Sa	28	Lun	28 E	Jeu	28 E	Dim	28
Sa	29	Mardi	29 E	Jeu	29 Férié	Dim	29	Mardi	29 E	Ven	29 E	Lun	29 E
Dim	30	Mer	30 E	Ven	30 E	Lun	30 C	Mer	30 E	Sa	30 E	Mardi	30 E
Lun	31			Sa	31 E			Jeu	31 E	Dim	31		

CALENDRIER ALTERNANCE PREVISIONNEL 2025-2026

A l'université		Cours		400 heures	16 semaines	Au total : 480 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence) sur : 16 semaines
Projets tuteurés		50 heures				
Heures autonomie		30 heures				
Examens et soutenance		2 jours	Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le xx/xx/2025			
En milieu professionnel		Période pratique		1210 heures	36 semaines	Au total : 1210 heures minimum en milieu pro réparties sur : 36 semaines.
Projets tuteurés						

2025												2026								
AOÛT 2025			SEPTEMBRE 2025			OCTOBRE 2025			NOVEMBRE 2025			DECEMBRE 2025			JANVIER 2026		FEBVRIER 2026			
Vendredi	1	E	Lundi	1	E	Mercredi	1	E	Samedi	1	Férieré	Lundi	1	C	Jeudi	1	Férieré	Dimanche	1	
Samedi	2	E	Mardi	2	E	Jeudi	2	E	Dimanche	2		Mardi	2	C	Vendredi	2	E	Lundi	2	E
Dimanche	3		Mercredi	3	E	Vendredi	3	E	Lundi	3	E	Mercredi	3	C	Samedi	3	E	Mardi	3	E
Lundi	4	E	Jeudi	4	E	Samedi	4	E	Mardi	4	E	Jeudi	4	C	Dimanche	4		Mercredi	4	E
Mardi	5	E	Vendredi	5	E	Dimanche	5		Mercredi	5	E	Vendredi	5	C	Lundi	5	C	Jeudi	5	E
Mercredi	6	E	Samedi	6	E	Lundi	6	C	Jeudi	6	E	Samedi	6		Mardi	6	C	Vendredi	6	E
Jeudi	7	E	Dimanche	7		Mardi	7	C	Vendredi	7	E	Dimanche	7		Mercredi	7	C	Samedi	7	E
Vendredi	8	E	Lundi	8	E	Mercredi	8	C	Samedi	8	E	Lundi	8	C	Jeudi	8	C	Dimanche	8	
Samedi	9	E	Mardi	9	E	Jeudi	9	C	Dimanche	9		Mardi	9	C	Vendredi	9	C	Lundi	9	E
Dimanche	10		Mercredi	10	E	Vendredi	10	C	Lundi	10	E	Mercredi	10	C	Samedi	10		Mardi	10	E
Lundi	11	E	Jeudi	11	E	Samedi	11		Mardi	11	Férieré	Jeudi	11	C	Dimanche	11		Mercredi	11	E
Mardi	12	E	Vendredi	12	E	Dimanche	12		Mercredi	12	E	Vendredi	12	C	Lundi	12	C	Jeudi	12	E
Mercredi	13	E	Samedi	13	E	Lundi	13	C	Jeudi	13	E	Samedi	13		Mardi	13	C	Vendredi	13	E
Jeudi	14	E	Dimanche	14		Mardi	14	C	Vendredi	14	E	Dimanche	14		Mercredi	14	C	Samedi	14	E
Vendredi	15	Férieré	Lundi	15	E	Mercredi	15	C	Samedi	15	E	Lundi	15	E	Jeudi	15	C	Dimanche	15	
Samedi	16	E	Mardi	16	E	Jeudi	16	C	Dimanche	16		Mardi	16	E	Vendredi	16	C	Lundi	16	E
Dimanche	17		Mercredi	17	E	Vendredi	17	C	Lundi	17	E	Mercredi	17	E	Samedi	17		Mardi	17	E
Lundi	18	E	Jeudi	18	E	Samedi	18		Mardi	18	E	Jeudi	18	E	Dimanche	18		Mercredi	18	E
Mardi	19	E	Vendredi	19	E	Dimanche	19		Mercredi	19	E	Vendredi	19	E	Lundi	19	C	Jeudi	19	E
Mercredi	20	E	Samedi	20	E	Lundi	20	C	Jeudi	20	E	Samedi	20	E	Mardi	20	C	Vendredi	20	E
Jeudi	21	E	Dimanche	21		Mardi	21	C	Vendredi	21	E	Dimanche	21		Mercredi	21	C	Samedi	21	E
Vendredi	22	E	Lundi	22	E	Mercredi	22	C	Samedi	22	E	Lundi	22	E	Jeudi	22	C	Dimanche	22	
Samedi	23	E	Mardi	23	E	Jeudi	23	C	Dimanche	23		Mardi	23	E	Vendredi	23	C	Lundi	23	C
Dimanche	24		Mercredi	24	E	Vendredi	24	C	Lundi	24	C	Mercredi	24	E	Samedi	24		Mardi	24	C
Lundi	25	E	Jeudi	25	E	Samedi	25		Mardi	25	C	Jeudi	25	Férieré	Dimanche	25		Mercredi	25	C
Mardi	26	E	Vendredi	26	E	Dimanche	26		Mercredi	26	C	Vendredi	26	E	Lundi	26	C	Jeudi	26	C
Mercredi	27	E	Samedi	27	E	Lundi	27	E	Jeudi	27	C	Samedi	27	E	Mardi	27	C	Vendredi	27	C
Jeudi	28	E	Dimanche	28		Mardi	28	E	Vendredi	28	C	Dimanche	28		Mercredi	28	C	Samedi	28	
Vendredi	29	E	Lundi	29	E	Mercredi	29	E	Samedi	29		Lundi	29	E	Jeudi	29	C			
Samedi	30	E	Mardi	30	E	Jeudi	30	E	Dimanche	30		Mardi	30	E	Vendredi	30	C			
Dimanche	31				Vendredi	31	E				Mercredi	31	E		Samedi	31				

2026																				
MARS 2026			AVRIL 2026			MAI 2026			JUIN 2026			JUILLET 2026			AOÛT 2026			SEPTEMBRE 2026		
Dimanche	1		Mercredi	1	E	Vendredi	1	E	Lundi	1	E	Mercredi	1	C	Samedi	1	E	Mardi	1	E
Lundi	2	C	Jeudi	2	E	Samedi	2	E	Mardi	2	E	Jeudi	2	C	Dimanche	2		Mercredi	2	E
Mardi	3	C	Vendredi	3	E	Dimanche	3		Mercredi	3	E	Vendredi	3	C	Lundi	3	E	Jeudi	3	E
Mercredi	4	C	Samedi	4	E	Lundi	4	E	Jeudi	4	E	Samedi	4		Mardi	4	E	Vendredi	4	E
Jeudi	5	C	Dimanche	5		Mardi	5	E	Vendredi	5	E	Dimanche	5		Mercredi	5	E	Samedi	5	E
Vendredi	6	C	Lundi	6	Férieré	Mercredi	6	E	Samedi	6	E	Lundi	6	C	Jeudi	6	E	Dimanche	6	
Samedi	7		Mardi	7	E	Jeudi	7	E	Dimanche	7		Mardi	7	C	Vendredi	7	E	Lundi	7	E
Dimanche	8		Mercredi	8	E	Vendredi	8	Férieré	Lundi	8	E	Mercredi	8	C	Samedi	8	E	Mardi	8	E
Lundi	9	C	Jeudi	9	E	Samedi	9	E	Mardi	9	E	Jeudi	9	C	Dimanche	9		Mercredi	9	E
Mardi	10	C	Vendredi	10	E	Dimanche	10		Mercredi	10	E	Vendredi	10	C	Lundi	10	E	Jeudi	10	E
Mercredi	11	C	Samedi	11	E	Lundi	11	E	Jeudi	11	E	Samedi	11		Mardi	11	E	Vendredi	11	E
Jeudi	12	C	Dimanche	12		Mardi	12	E	Vendredi	12	E	Dimanche	12		Mercredi	12	E	Samedi	12	E
Vendredi	13		Lundi	13	E	Mercredi	13	E	Samedi	13	E	Lundi	13	E	Jeudi	13	E	Dimanche	13	
Samedi	14		Mardi	14	E	Jeudi	14	Férieré	Dimanche	14		Mardi	14	Férieré	Vendredi	14	E	Lundi	14	E
Dimanche	15		Mercredi	15	E	Vendredi	15	E	Lundi	15	E	Mercredi	15	E	Samedi	15	Férieré	Mardi	15	E
Lundi	16	E	Jeudi	16	E	Samedi	16	E	Mardi	16	E	Jeudi	16	E	Dimanche	16		Mercredi	16	E
Mardi	17	E	Vendredi	17	E	Dimanche	17		Mercredi	17	E	Vendredi	17	E	Lundi	17	E	Jeudi	17	E
Mercredi	18	E	Samedi	18	E	Lundi	18	E	Jeudi	18	E	Samedi	18	E	Mardi	18	E	Vendredi	18	E
Jeudi	19	E	Dimanche	19		Mardi	19	E	Vendredi	19	E	Dimanche	19		Mercredi	19	E	Samedi	19	E
Vendredi	20	E	Lundi	20	E	Mercredi	20	E	Samedi	20	E	Lundi	20	E	Jeudi	20	E	Dimanche	20	
Samedi	21	E	Mardi	21	E	Jeudi	21	E	Dimanche	21		Mardi	21	E	Vendredi	21	E	Lundi	21	E
Dimanche	22		Mercredi	22	E	Vendredi	22	E	Lundi	22	C	Mercredi	22	E	Samedi	22	E	Mardi	22	E
Lundi	23	E	Jeudi	23	E	Samedi	23	E	Mardi	23	C	Jeudi	23	E	Dimanche	23		Mercredi	23	E
Mardi	24	E	Vendredi	24	E	Dimanche	24		Mercredi	24	C	Vendredi	24	E	Lundi	24	E	Jeudi	24	E
Mercredi	25	E	Samedi	25	E	Lundi	25	Férieré	Jeudi	25	C	Samedi	25	E	Mardi	25	E	Vendredi	25	E
Jeudi	26	E	Dimanche	26		Mardi	26	E	Vendredi	26		Dimanche	26		Mercredi	26	E	Samedi	26	E
Vendredi	27	E	Lundi	27	E	Mercredi	27	E	Samedi	27	E	Lundi	27	E	Jeudi	27	E	Dimanche	27	
Samedi	28	E	Mardi	28	E	Jeudi	28	E	Dimanche	28		Mardi	28	E	Vendredi	28	E	Lundi	28	E
Dimanche	29		Mercredi	29	E	Vendredi	29	E	Lundi	29	C	Mercredi	29	E	Samedi	29	E	Mardi	29	E
Lundi	30		Jeudi	30	E	Samedi	30	E	Mardi	30	C	Jeudi	30	E	Dimanche	30		Mercredi	30	E
Mardi	31				Dimanche	31					Vendredi	31	E		Lundi	31	E			

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Si vous avez des questions sur les implications de ce calendrier vous pouvez vous adresser à SeFoC'AI

Le calendrier choisi est un calendrier où les périodes à l'IUT et en entreprise durent environ un mois. Deux périodes plus longues sont mises en place en semestres 4 et 6, correspondant à un temps d'immersion total équivalent au stage prévu dans la formation. Ce rythme d'alternance est en phase avec les attentes d'entreprises du secteur qui ont été sollicitées, pour lesquels les projets d'entreprise nécessitent une contextualisation des données, au préalable des travaux d'analyse et de traitement, et donc, des temps en entreprise assez longs.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ? bilan avec les stagiaires à l'issue de chaque période en entreprise, relevé de compte-rendus écrits et transmis à l'entreprise à l'issue de chaque période, soutenance intermédiaire en deuxième année, construction du portfolio pour identifier les compétences acquises en entreprise, présentation de l'alternance aux étudiants de première année.

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Par rapport au suivi de l'étudiant, il est prévu des visites régulières en entreprise, l'accompagnement de l'étudiant, au titre de la direction des études, ainsi que l'implication de l'équipe enseignante dans les enseignements de PPP (projet personnel et professionnel) ainsi que dans la construction du portfolio, permettent un enseignement qu'on souhaite le plus individualisé possible.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Frambourg Cédric	30/01/24		
Directeur de composante	Anne-Laurence FERRARI		 Le Directrice de l'IUT BV Anne-Laurence FERRARI	

Avis du conseil de la composante : En cours (présenté au CI de mars)	Date : Joindre la délibération
---	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : B.U.T. Science des Données

Prénom et Nom du signataire : Cédric Frambourg

Date : 30/01/24

Signature :



A l'université					
Cours	440 heures	28 semaines		Au total : 450 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)	
Projets tuteurés	10 heures			réparties	
Heures autonomie	heures	semaines		sur : 28 semaines	
Examens et soutenance	jours			Contrôle continu/examens ponctuels, La soutenance de stage aura lieu le 23,24 et 25/06/2025	
En milieu professionnel					
Période pratique	925 heures	51 semaines		Au total : 925 heures minimum en milieu pro réparties	
Projets tuteurés				sur : 51 semaines.	

2024							2025								
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FEVRIER 2025			
Jeudi	1	Dimanche	1	Mardi	1	Vendredi	1	Férieré	Dimanche	1	Mercredi	1	Férieré	Samedi	1
Vendredi	2	Lundi	2	Mercredi	2	Samedi	2		Lundi	2	Jeudi	2		Dimanche	2
Samedi	3	Mardi	3	Jeudi	3	Dimanche	3		Mardi	3	Vendredi	3		Lundi	3
Dimanche	4	Mercredi	4	Vendredi	4	Lundi	4		Mercredi	4	Samedi	4		Mardi	4
Lundi	5	Jeudi	5	Samedi	5	Mardi	5		Jeudi	5	Dimanche	5		Mercredi	5
Mardi	6	Vendredi	6	Dimanche	6	Mercredi	6		Vendredi	6	Lundi	6		Jeudi	6
Mercredi	7	Samedi	7	Lundi	7	Jeudi	7		Samedi	7	Mardi	7		Vendredi	7
Jeudi	8	Dimanche	8	Mardi	8	Vendredi	8		Dimanche	8	Mercredi	8		Samedi	8
Vendredi	9	Lundi	9	Mercredi	9	Samedi	9		Lundi	9	Jeudi	9		Dimanche	9
Samedi	10	Mardi	10	Jeudi	10	Dimanche	10		Mardi	10	Vendredi	10		Lundi	10
Dimanche	11	Mercredi	11	Vendredi	11	Lundi	11	Férieré	Mercredi	11	Samedi	11		Mardi	11
Lundi	12	Jeudi	12	Samedi	12	Mardi	12		Jeudi	12	Dimanche	12		Mercredi	12
Mardi	13	Vendredi	13	Dimanche	13	Mercredi	13		Vendredi	13	Lundi	13		Jeudi	13
Mercredi	14	Samedi	14	Lundi	14	Jeudi	14		Samedi	14	Mardi	14		Vendredi	14
Jeudi	15	Férieré	Dimanche	Mardi	15	Vendredi	15		Dimanche	15	Mercredi	15		Samedi	15
Vendredi	16	Lundi	16	Mercredi	16	Samedi	16		Lundi	16	Jeudi	16		Dimanche	16
Samedi	17	Mardi	17	Jeudi	17	Dimanche	17		Mardi	17	Vendredi	17		Lundi	17
Dimanche	18	Mercredi	18	Vendredi	18	Lundi	18		Mercredi	18	Samedi	18		Mardi	18
Lundi	19	Jeudi	19	Samedi	19	Mardi	19		Jeudi	19	Dimanche	19		Mercredi	19
Mardi	20	Vendredi	20	Dimanche	20	Mercredi	20		Vendredi	20	Lundi	20		Jeudi	20
Mercredi	21	Samedi	21	Lundi	21	Jeudi	21		Samedi	21	Mardi	21		Vendredi	21
Jeudi	22	Dimanche	22	Mardi	22	Vendredi	22		Dimanche	22	Mercredi	22		Samedi	22
Vendredi	23	Lundi	23	Mercredi	23	Samedi	23		Lundi	23	Jeudi	23		Dimanche	23
Samedi	24	Mardi	24	Jeudi	24	Dimanche	24		Mardi	24	Vendredi	24		Lundi	24
Dimanche	25	Férieré	Mercredi	Vendredi	25	Lundi	25		Mercredi	25	Férieré	Samedi	25	Mardi	25
Lundi	26	Jeudi	26	Samedi	26	Mardi	26		Jeudi	26	Dimanche	26		Mercredi	26
Mardi	27	Vendredi	27	Dimanche	27	Mercredi	27		Vendredi	27	Lundi	27		Jeudi	27
Mercredi	28	Samedi	28	Lundi	28	Jeudi	28		Samedi	28	Mardi	28		Vendredi	28
jeudi	29	Dimanche	29	Mardi	29	Vendredi	29		Dimanche	29	Mercredi	29			
Vendredi	30	Lundi	30	Mercredi	30	Samedi	30		Lundi	30	Jeudi	30			
Samedi	31			Jeudi	31				Mardi	31	Vendredi	31			

2025																
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025				
Samedi	1	Mardi	1	Jeudi	1	Férieré	Dimanche	1	Mardi	1	Vendredi	1	Lundi	1		
Dimanche	2	Mercredi	2	Vendredi	2		Lundi	2	Mercredi	2	Samedi	2	Mardi	2		
Lundi	3	Jeudi	3	Samedi	3		Mardi	3	Jeudi	3	Dimanche	3	Mercredi	3		
Mardi	4	Vendredi	4	Dimanche	4		Mercredi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Jeudi	4		
Mercredi	5	Samedi	5	Lundi	5		Jeudi	5	Samedi	5	Mardi	5	Vendredi	5		
Jeudi	6	Dimanche	6	Mardi	6		Vendredi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Samedi	6		
Vendredi	7	Lundi	7	Mercredi	7		Samedi	7	Lundi	7	Jeudi	7	Dimanche	7		
Samedi	8	Mardi	8	Jeudi	8	Férieré	Dimanche	8	Mardi	8	ratrapages	Vendredi	8	Lundi	8	
Dimanche	9	Mercredi	9	Vendredi	9		Lundi	9	Férieré	Mercredi	9	ratrapages	Samedi	9	Mardi	9
Lundi	10	Jeudi	10	Samedi	10		Mardi	10	Jeudi	10	ratrapages	Dimanche	10	Mercredi	10	
Mardi	11	Vendredi	11	Dimanche	11		Mercredi	11	Vendredi	11	ratrapages	Lundi	11	Jeudi	11	
Mercredi	12	Samedi	12	Lundi	12		Jeudi	12	Samedi	12		Mardi	12	Vendredi	12	
Jeudi	13	Dimanche	13	Mardi	13		Vendredi	13	Dimanche	13		Mercredi	13	Samedi	13	
Vendredi	14	Lundi	14	Mercredi	14		Samedi	14	Lundi	14	Férieré	Jeudi	14	Dimanche	14	
Samedi	15	Mardi	15	Jeudi	15		Dimanche	15	Mardi	15		Vendredi	15	Férieré	Lundi	15
Dimanche	16	Mercredi	16	Vendredi	16		Lundi	16	Mercredi	16		Samedi	16	Mardi	16	
Lundi	17	Jeudi	17	Samedi	17		Mardi	17	Jeudi	17		Dimanche	17	Mercredi	17	
Mardi	18	Vendredi	18	Dimanche	18		Mercredi	18	Vendredi	18		Lundi	18	Jeudi	18	
Mercredi	19	Samedi	19	Lundi	19		Jeudi	19	Samedi	19		Mardi	19	Vendredi	19	
Jeudi	20	Dimanche	20	Mardi	20		Vendredi	20	Dimanche	20		Mercredi	20	Samedi	20	
Vendredi	21	Lundi	21	Mercredi	21		Samedi	21	Lundi	21		Jeudi	21	Dimanche	21	
Samedi	22	Mardi	22	Férieré	Jeudi	22	Dimanche	22	Mardi	22		Vendredi	22	Lundi	22	
Dimanche	23	Mercredi	23	Vendredi	23		Lundi	23	soutenance	Mercredi	23	Samedi	23	Mardi	23	
Lundi	24	Jeudi	24	Samedi	24		Mardi	24	soutenance	Jeudi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	
Mardi	25	Vendredi	25	Dimanche	25		Mercredi	25	soutenance	Vendredi	25	Lundi	25	Jeudi	25	
Mercredi	26	Samedi	26	Lundi	26		Jeudi	26		Samedi	26	Mardi	26	Vendredi	26	
Jeudi	27	Dimanche	27	Mardi	27		Vendredi	27		Dimanche	27	Mercredi	27	Samedi	27	
Vendredi	28	Lundi	28	Mercredi	28		Samedi	28		Lundi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	
Samedi	29	Mardi	29	Jeudi	29	Férieré	Dimanche	29		Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29	
Dimanche	30	Mercredi	30	Vendredi	30		Lundi	30		Mercredi	30	Samedi	30	Mardi	30	
Lundi	31			Samedi	31					Jeudi	31	Dimanche	31			

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômés nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Étape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'Al

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'Al de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Obligation nationale liée à la création du diplôme, le diplôme faisant lui-même l'objet d'une maquette nationale contrainte

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

UDAF – associations tutélaires – MJPM privés – MJPM en établissement. Une réunion a été organisée le 9/01/2024 avec l'ensemble des partenaires et l'autorité de tutelle (DREETS). Les besoins en recrutements sont importants les partenaires sont tous conscients de la nécessité d'accueillir des apprentis ou des étudiants sous statut de FC (certains déjà en poste).

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Région Bourgogne Franche-Comté

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

15 alternants /25

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

- Diplômes d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS)
- Étudiants ayant validé 120 ECTS dans les mentions suivantes du diplôme national de licence : Droit, Economie, Gestion, Economie et gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales.
- Étudiants titulaires des BTS et DUT des filières sociales et gestion – administration – droit – finance

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Aucune concurrence au niveau de la région BFC, une vingtaine de Licence pro au niveau nationale pour les plus proches, Strasbourg et Lyon (pas d'ouverture en 2024).

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

3 jours université/2 jours en entreprise du 1^{er} septembre au 31 mars, entreprise pour le reste de l'année universitaire à l'exception d'une journée de regroupement pédagogique à la fin du mois d'août.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur les temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

Oui non

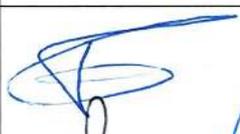
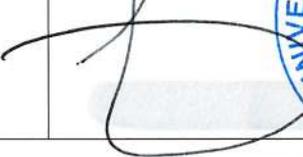
Si oui, lesquelles ?

Projet tuteuré et mise en situation professionnelle appuyée sur des cas vus en entreprise. Temps de débriefing à la fin de chaque semestre.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Entretien individuel trimestriel

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Tirvaudey Catherine	26/01/2024		
Directeur de composante	Lang Christophe	26/01/2024		

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un réel rythme d'alternance et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le suivi financier (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux réunions dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. Relayer des informations auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

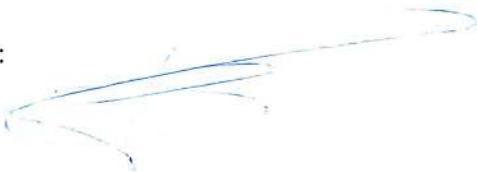
Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence professionnelle Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Prénom et Nom du signataire : Catherine Tirvaudey

Date : 26/01/2024

Signature :



INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

L'adaptation de notre formation à l'alternance fait écho à une demande croissante émanant des acteurs professionnels régionaux qui recherchent des candidats polyvalents. Notre master AGATE forme des professionnels capables de traiter certaines problématiques d'aménagement pour une transition écologique (réduction de l'étalement urbain et nature en ville, trames vertes et planification territoriale, développement des mobilités douces, etc.), tout en développant leur maîtrise des méthodes et outils de l'information géographique et les questions d'aide à la décision. Cette double compétence, combinant méthodologie et expertise thématique pour l'aide à la décision, suscite un vif intérêt auprès des structures professionnelles qui peinent à recruter des spécialistes des deux domaines. L'ouverture à l'alternance répond également à une demande de plus en plus forte de la part des étudiants, et le passage à l'alternance devrait renforcer l'attractivité de la formation au sein de l'université de Franche-Comté et vis-à-vis de l'extérieur. Les périodes de travail en milieu professionnel permettront aux étudiants de renforcer leur posture et leur projet professionnels tout en développant leur réseau. L'alternance nous permettra aussi de renforcer nos liens avec les acteurs socio-économiques et de faciliter l'insertion professionnelle de nos diplômés.

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Des demandes directes nous ont été faites afin d'adapter le parcours à des contrats d'alternance. Les structures qui accueillent nos stagiaires sont très intéressées par ce dispositif. Il s'agit notamment de : Grand Besançon Métropole, Pays de Montbéliard Agglomération, les nombreuses collectivités territoriales, des agences d'urbanisme (AUDAB, AUTB, ADUPM), des parcs naturels régionaux (Haut-Jura, Doubs Horloger, Morvan), des agences régionales (ARB, DREAL, ARS), des entreprises privées et bureaux d'études (Total énergies, ITEM, IAD, VALECO).

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Région Bourgogne Franche-Comté en premier lieu / France entière.

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

Nous souhaitons avoir 1 étudiant sur 3 en alternance.

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Licence de Géographie Aménagement ; Licence Urbanisme, Aménagement

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Localement, l'Université de Bourgogne (master CLIMATT) aborde les questions d'aménagement dans un contexte de transition écologique sous l'angle des thématiques climatiques et énergétiques, ce qui rend l'offre de formation complémentaire de la nôtre. À l'échelle nationale, le seul master traitant de sujets similaires est le parcours en alternance "Gestion et développement des territoires en transition" à l'Université de Poitiers. Cependant, le master AGATE se distingue en abordant à la fois les mêmes domaines thématiques tout en offrant des bases méthodologiques approfondies et originales.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Si vous avez des questions sur les implications de ce calendrier vous pouvez vous adresser à SeFoC'AI

Une alternance de 2 semaines à l'université puis 2 semaines en entreprise de septembre à fin janvier. Puis une semaine à l'université et trois semaines en entreprise de février à août.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Les alternants auront l'occasion d'échanger avec la promotion et de présenter leurs missions ainsi que leurs premiers retours après les premières périodes en entreprise. Ils prépareront également un projet intégrateur sur une mission spécifique, qu'ils présenteront selon le même calendrier que les autres étudiants de la promotion. Tout au long de l'année, plusieurs rendez-vous de suivi seront organisés en présence de l'alternant, du tuteur universitaire et/ou du tuteur professionnel.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le master AGATE propose un accompagnement individualisé à tous ses étudiants et étudiantes, tant pour le suivi de leur année que pour la construction de leur projet professionnel. Des entretiens individuels et des séances collectives de préprofessionnalisation sont organisés à cet effet.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	GIRARDET XAVIER	19/01/2024		
Directeur de composante				

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : AGATE (Aide à la décision, Géomatique, Aménagement pour une Transition Ecologique)

Prénom et Nom du signataire : Xavier GIRARDET

Date : 19/01/2024

Signature :



A l'université	Cours	284 heures	12 semaines	Au total : 374 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)
	Projets tuteurés	0 heures		réparties
	Heures autonomie	90 heures	3 semaines	sur : 15 semaines
Examens et soutenance		3 jours		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le xx/xx/2025
En milieu professionnel	Période pratique	1233 heures	36 semaines	Au total : 1233 heures minimum en milieu pro réparties
	Projets tuteurés			sur : 36 semaines.

2024												2025						
AOÛT 2024	SEPTEMBRE 2024			OCTOBRE 2024			NOVEMBRE 2024			DECEMBRE 2024			JANVIER 2025		FÉVRIER 2025			
Jeu	1	Dimanche	1	Mardi	1	c	Vendredi	1	Fé	Dimanche	1	Mercredi	1	Fé	Samedi	1		
Ven	2	Lundi	2	Mercredi	2	c	Samedi	2		Lundi	2	e	Jeu	2	e	Dimanche	2	
Sa	3	Mardi	3	Jeu	3	c	Dimanche	3		Mardi	3	e	Ven	3	e	Lundi	3	
Di	4	Mercredi	4	Ven	4	c	Lundi	4	e	Mercredi	4	e	Sa	4	e	Mardi	4	
Lun	5	Jeu	5	Sa	5	c	Mardi	5	e	Jeu	5	e	Di	5	e	Mercredi	5	
M	6	Ven	6	Dimanche	6		Mercredi	6	e	Ven	6	e	Lun	6	e	Jeu	6	
Me	7	Sa	7	Lun	7	c	Jeu	7	e	Sa	7		M	7	e	Ven	7	
J	8	Dimanche	8	M	8	c	Ven	8	e	Dimanche	8		Me	8	e	Sa	8	
V	9	Lun	9	Mercredi	9	c	Sa	9		Lun	9	c	J	9	e	Dimanche	9	
S	10	M	10	Jeu	10	c	Dimanche	10		M	10	c	V	10	e	Lun	10	
Di	11	Mercredi	11	Ven	11	c	Lun	11	Fé	Mercredi	11	c	Sa	11		M	11	
L	12	Jeu	12	Sa	12		M	12	c	Jeu	12	c	Di	12		Me	12	
M	13	Ven	13	Dimanche	13		Mercredi	13	c	Ven	13	c	Lun	13	c	J	13	
Me	14	Sa	14	Lun	14	c	Jeu	14	c	Sa	14		M	14	c	V	14	
J	15	Fé	Dimanche	15	M	15	c	Ven	15	c	Dimanche	15	Mercredi	15	c	Sa	15	
V	16	Lun	16	e	Mercredi	16	c	Sa	16		Lun	16	c	J	16	c	Dimanche	16
S	17	M	17	e	Jeu	17	c	Dimanche	17		M	17	c	V	17	e	Lun	17
Di	18	Mercredi	18	e	Ven	18	c	Lun	18	c	Mercredi	18	c	Sa	18	e	M	18
L	19	Jeu	19	e	Sa	19		M	19	c	J	19	c	Di	19	e	Me	19
M	20	Ven	20	e	Dimanche	20		Mercredi	20	c	Ven	20	c	Lun	20	e	J	20
Me	21	Sa	21		Lun	21	e	J	21	c	Sa	21		M	21	e	V	21
J	22	Dimanche	22		M	22	e	V	22	c	Dimanche	22		Me	22	e	Sa	22
V	23	Lun	23	e	Mercredi	23	e	Sa	23		Lun	23	e	J	23	e	Dimanche	23
S	24	M	24	e	J	24	e	Dimanche	24		M	24	e	V	24	e	Lun	24
Di	25	Fé	Mercredi	25	e	Ven	25	e	Lun	25	e	Mercredi	25	Fé	Sa	25	M	25
L	26	J	26	e	Sa	26		M	26	e	J	26	e	Di	26		Me	26
M	27	Ven	27	e	Dimanche	27		Mercredi	27	e	Ven	27	e	Lun	27	e	J	27
Me	28	Sa	28		Lun	28	e	J	28	e	Sa	28		M	28	e	V	28
J	29	Dimanche	29		M	29	e	V	29	e	Dimanche	29		Me	29	e	Sa	29
V	30	Lun	30	c	Mercredi	30	e	Sa	30		Lun	30	e	J	30	e	Lun	30
S	31		Jeu	31	e			M	31	e	Ven	31	s				M	31
Université	11			14			9			10			4		5			
Entreprise	10			9			10			11			16		15			

2025																			
MARS 2025	AVRIL 2025			MAI 2025			JUIN 2025			JUILLET 2025			AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025				
Sa	1	M	1	c	J	1	Fé	Dimanche	1	M	1	c	V	1	e	Lun	1		
Di	2		Mercredi	2	c	V	2	e	Lun	2	c	Mercredi	2	c	Sa	2	M	2	
L	3	e	J	3	c	Sa	3		M	3	c	J	3	c	Di	3	Me	3	
M	4	e	V	4	c	Dimanche	4		Mercredi	4	c	V	4	s	Lun	4	e	J	4
Me	5	e	Sa	5		Lun	5	c	J	5	c	Sa	5		M	5	e	V	5
J	6	e	Dimanche	6		M	6	c	V	6	c	Dimanche	6		Me	6	e	Sa	6
V	7	e	Lun	7	e	Mercredi	7	c	Sa	7		Lun	7	e	J	7	e	Dimanche	7
S	8		M	8	e	J	8	Fé	Dimanche	8		M	8	e	V	8	e	Lun	8
Di	9		Mercredi	9	e	V	9	e	Lun	9	Fé	Mercredi	9	e	Sa	9		M	9
L	10	e	J	10	e	Sa	10		M	10	e	J	10	e	Di	10		Me	10
M	11	e	V	11	e	Dimanche	11		Mercredi	11	e	V	11	e	Lun	11	e	J	11
Me	12	e	Sa	12		Lun	12	e	J	12	e	Sa	12		M	12	e	V	12
J	13	e	Dimanche	13		M	13	e	V	13	e	Dimanche	13		Me	13	e	Sa	13
V	14	e	Lun	14	e	Mercredi	14	e	Sa	14		Lun	14	Fé	J	14	e	Dimanche	14
S	15		M	15	e	J	15	e	Dimanche	15		M	15	e	V	15	Fé	Lun	15
Di	16		Mercredi	16	e	V	16	e	Lun	16	e	Mercredi	16	e	Sa	16		M	16
L	17	e	J	17	e	Sa	17		M	17	e	J	17	e	Di	17		Me	17
M	18	e	V	18	e	Dimanche	18		Mercredi	18	e	V	18	e	Lun	18	e	J	18
Me	19	e	Sa	19		Lun	19	e	J	19	e	Sa	19		M	19	e	V	19
J	20	e	Dimanche	20		M	20	e	V	20	e	Dimanche	20		Me	20	e	Sa	20
V	21	e	Lun	21	Fé	Mercredi	21	e	Sa	21		Lun	21	e	J	21	e	Dimanche	21
S	22		M	22	e	J	22	e	Dimanche	22		M	22	e	V	22	e	Lun	22
Di	23		Mercredi	23	e	V	23	e	Lun	23	e	Mercredi	23	e	Sa	23		M	23
L	24	e	J	24	e	Sa	24		M	24	e	J	24	e	Di	24		Me	24
M	25	e	V	25	e	Dimanche	25		Mercredi	25	e	V	25	e	Lun	25	e	J	25
Me	26	e	Sa	26		Lun	26	e	J	26	e	Sa	26		M	26	e	V	26
J	27	e	Dimanche	27		M	27	e	V	27	e	Dimanche	27		Me	27	e	Sa	27
V	28	e	Lun	28	e	Mercredi	28	e	Sa	28		Lun	28	e	J	28	e	Dimanche	28
S	29		M	29	e	J	29	Fé	Dimanche	29		M	29	e	V	29	e	Lun	29
Di	30		Mercredi	30	e	V	30	e	Lun	30	c	Mercredi	30	e	Sa	30		M	30
L	31	c		J	31	e			J	31	e	Dimanche	31					M	31
Université	1			4			3			6			3		0				
Entreprise	20			17			16			14			18		20				

De: thomas.buhler@univ-fcomte.fr
Objet: la DDT 25 recherche un alternant de niveau Master
Date: 25 janvier 2024 à 14:32
À: Xavier Girardet xavier.girardet@univ-fcomte.fr

TB

Bonjour Xavier,

Pour information : j'ai rencontré en réunion ce matin une personne de la DDT 25 qui souhaite recruter d'ici septembre un alternant de niveau Master, avec un profil géo/urbanisme très compatible AGATE à priori.
Il s'agit de Mme Marie-Jo KACZMAR.

Je lui ai donné tes coordonnées mail, en me disant que cela pourrait contribuer à la démonstration de l'intérêt des structures locales pour l'ouverture à l'alternance du Master.

Elle m'a dit qu'elle te contactera rapidement.

Thomas

Thomas Buhler

Maître de conférences HDR en Aménagement et Urbanisme
Laboratoire ThéMA UMR CNRS 6049 - Université de Franche-Comté
32 rue Mégevand - F25000 Besançon | [+33 3 81 66 54 81](tel:+33381665481)

Membre Junior de l'Institut Universitaire de France (2023-2028)

[CV ThéMA](#) / [HAL-SHS](#) / [RG](#) / [CV IUUF](#)

De: BOIS Marie-Christine (Adjointe au chef de département Connaissance en charge de la stratégie) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DC

marie-christine.bois@developpement-durable.gouv.fr 



Objet: Tr: Poste de géomaticien en alternance

Date: 5 juin 2023 à 15:11

À: helene.houot helene.houot@univ-fcomte.fr, Xavier Girardet xavier.girardet@univ-fcomte.fr, damien.marage@univ-fcomte.fr, francois.tourneux francois.tourneux@univ-fcomte.fr

Bonjour,

Je vous fais suivre l'offre d'un collègue qui peut intéresser vos étudiants si vous ouvrez une formule en alternance à la prochaine rentrée.

Bien cordialement,

Marie-Christine BOIS

Service Transition écologique / Département Connaissance

DREAL Bourgogne-Franche-Comté
5 voie Gisèle Halimi - BP 31269 - 25005 BESANCON Cedex
Tél : 03 39 59 62 50 - 07 63 76 20 86

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

----- Message transféré -----

Sujet : Poste de géomaticien en alternance

Date : Mon, 5 Jun 2023 13:56:47 +0200

De : FAYOUX Xavier - DDT 21/SUCAT/GAT <xavier.fayoux@cote-dor.gouv.fr>

Organisation : DDT 21/SUCAT/GAT

Pour : BOIS Marie-Christine (Adjointe au chef de département Connaissance en charge de la stratégie) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DC <marie-christine.bois@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour Marie-Christine,
nous avons ouvert un poste de géomaticien au sein de mon bureau.
L'offre est publiée sur pole-emploi (<https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/154XLVX>) et le PASS (<https://www.pass.fonction-publique.gouv.fr/offre/geomaticien-3>).
Je l'ai mise également dans linkedin (<https://www.linkedin.com/hiring/jobs/3622049240/detail/>).

De part ton expérience et ton réseau, tu as peut être d'autres pistes pour donner davantage de visibilité à cette offre ?

Tu peux peut être la transmettre à certaines de tes connaissances ?

Je serai preneur de toute solution pour étoffer le nombre de candidatures (3 seulement dont une personne qui a depuis trouvé autre chose)...

Bien cordialement.

--

Xavier FAYOUX

Chef du Bureau Géomatique et Analyse Territoriale
SUCAT/GAT
Direction Départementale des Territoires de Côte-d'Or

57, rue de Mulhouse 21033 Dijon cedex

Bureau : A 202

Tel : 03 80 29 43 43

www.cote-dor.gouv.fr

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires de Côte-d'Or**

De: marie-helene de-sede-marceau marie-helene.de-sede-marceau@univ-fcomte.fr 
Objet: Fwd: Recherche de filières de master / ingénieur en alternance pour un recrutement potentiel rentrée 2024
Date: 31 janvier 2024 à 08:42
À: XAVIER GIRARDET xavier.girardet@univ-fcomte.fr
Cc: MARIE-HELENE DE SEDE-MARCEAU marie-helene.de-sede-marceau@univ-fcomte.fr, Stéphane François stephane.francois@atmo-bfc.org



Bonjour Xavier,

Je te fais suivre un échange que j'ai eu avec Stéphane François, d'Atmo-BFC, concernant une éventuelle proposition de master en alternance sur la thématique "énergie-territoire" (voir message ci dessous) pour la rentrée 2024. J'ai bien sûr pensé à notre master et c'est pourquoi je te mets dans la boucle de nos discussions.

De son côté, il va préparer une fiche de poste. Pour ce qui nous concerne, je ne sais pas trop comment nous devons fonctionner.

On en reparle à ta convenance.

Amicalement

Marie

De: "Stéphane François" <stephane.francois@atmo-bfc.org>
À: "MARIE-HELENE DE SEDE-MARCEAU" <marie-helene.de-sede-marceau@univ-fcomte.fr>, "Capezzali Massimiliano" <massimiliano.capezzali@heig-vd.ch>
Envoyé: Vendredi 26 Janvier 2024 07:33:43
Objet: Recherche de filières de master / ingénieur en alternance pour un recrutement potentiel rentrée 2024

Bonjour à vous deux,

Je viens vous embêter car nous avons initié une réflexion à Atmo BFC pour renforcer mon équipe sur la question énergie et climat (spécifiquement sur ces travaux même si l'on reste un peu en transversalité) mais plus je réfléchis, plus cela n'est pas si évident de tomber dans le syndrome du candidat millepatte.

Initialement on voulait s'orienter vers un(e) candidat(e) dans une filière énergie ou climat (sachant que dans ces dernière les programmes ont souvent un minimum de bases en énergie), mais plus on réfléchit plus on se dit que c'est pour de la modélisation de systèmes territoriaux et que cet aspect, d'un point de vue « socle mental » est aussi (voir plus) critique.

Grosso modo, dans tous les cas, il nous faut quelqu'un qui a de l'appétit pour la simulation numérique sur des systèmes spatiaux, temporels (surtout si l'on va sur la question électrique, même de manière très simplifiée) en lien avec les aspects énergie et externalités associées (climat, vulnérabilité, autonomie territoriale, ...).

Je me tourne vers vous (et mes autres rares contacts universitaires), cherchant un peu auprès des pros qui ont des collègues et peut être vu passer des filières de formation, de type Master ou ingénieur en alternance qui pourraient coller avec ce genre de sujet. On ne cherche bien qu'une partie du profil mais plus une base de travail à façonner à nos besoin dans le cadre d'une formation alternant théorie et pratique (ce format me semblait plus propice tant à nos besoin qu'au type d'esprit curieux et pragmatique que l'on recherche).

Amicalement,

Stéphane

Stéphane FRANÇOIS

Chargé de mission Climat-Air-Énergie

« Prospective Territoriale et Énergie »

Atmo Bourgogne-Franche-Comté

Siège : 37 rue Battant, Hôtel de Champagny, 25000 BESANÇON

Standard : 03 81 25 06 60 – Ligne directe : 03 81 25 06 59 – Portable : 06 95 28 64 89



Envoyé : mercredi 1 mars 2023 18:05

À : 'Thomas Buhler' <thomas.buhler@univ-fcomte.fr>; claire.lagesse@univ-fcomte.fr

Cc : Philippe Lebugle <philippe.lebugle@doubs.com>

Objet : Points-Noeuds et Apprentissage

Bonjour à vous,

Je me permets de vous recontacter suite aux différents travaux menés par vos étudiants autour du déploiement des points-nœuds dans le Département.

A ce jour et grâce au travail mené par les différents étudiants de l'Université , les points-nœuds ont été déployés sur les deux zones expérimentales (Frasne/Saint-Point et Baume-les-Dames/Rougemont) à l'été 2022. Les retours d'expérience étant plutôt positifs, les élus du Département souhaitent poursuivre le déploiement avec un objectif de couvrir l'ensemble du territoire départemental d'ici à 2028. Pour cela, nous avons formulé différents scénarios d'extension et avons insisté sur le fait qu'il sera nécessaire d'y consacrer des moyens humains de plus en plus importants au fur et à mesure que le déploiement avancera (suivi et entretien des panneaux posés, évolution des tracés au regard des retours du territoire, concertation à mener auprès des territoires nouvellement concernés ...).

Parallèlement, les élus du Département souhaitent augmenter sensiblement le recours aux apprentis et nous sommes sollicités en ce sens pour faire remonter des propositions) notre service RH. Ainsi, je me demandais si l'apprentissage est proposé au sein des différentes formations dispensées par l'Université et si oui, si le projet de déploiement des points-nœuds pourrait s'y prêter ?

Merci pour votre retour et bonne fin de journée.

Arnaud PILLET

Direction des routes des infrastructures et des transports

Service central d ingénierie routiere

Référent politique cyclable

Tel: +33381259638

Mobile: +33685123249



Contribuez à la protection de l'environnement, n'imprimez ce mail qu'en cas de nécessité

<https://www.doubs.fr/signatures/banniere.jpg>



INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômés nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Étape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

L'adaptation de notre formation à l'alternance fait écho à une demande croissante émanant des acteurs professionnels régionaux qui recherchent des candidats polyvalents. Notre master AGATE forme des professionnels capables de traiter certaines problématiques d'aménagement pour une transition écologique (réduction de l'étalement urbain et nature en ville, trames vertes et planification territoriale, développement des mobilités douces, etc.), tout en développant leur maîtrise des méthodes et outils de l'information géographique et les questions d'aide à la décision. Cette double compétence, combinant méthodologie et expertise thématique pour l'aide à la décision, suscite un vif intérêt auprès des structures professionnelles qui peinent à recruter des spécialistes des deux domaines. L'ouverture à l'alternance répond également à une demande de plus en plus forte de la part des étudiants, et le passage à l'alternance devrait renforcer l'attractivité de la formation au sein de l'université de Franche-Comté et vis-à-vis de l'extérieur. Les périodes de travail en milieu professionnel permettront aux étudiants de renforcer leur posture et leur projet professionnels tout en développant leur réseau. L'alternance nous permettra aussi de renforcer nos liens avec les acteurs socio-économiques et de faciliter l'insertion professionnelle de nos diplômés.

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Des demandes directes nous ont été faites afin d'adapter le parcours à des contrats d'alternance. Les structures qui accueillent nos stagiaires sont très intéressées par ce dispositif. Il s'agit notamment de : Grand Besançon Métropole, Pays de Montbéliard Agglomération, les nombreuses collectivités territoriales, des agences d'urbanisme (AUDAB, AUTB, ADUPM), des parcs naturels régionaux (Haut-Jura, Doubs Horloger, Morvan), des agences régionales (ARB, DREAL, ARS), des entreprises privées et bureaux d'études (Total énergies, ITEM, IAD, VALECO).

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Région Bourgogne Franche-Comté en premier lieu / France entière.

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

Nous souhaitons avoir 1 étudiant sur 3 en alternance.

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Licence de Géographie Aménagement ; Licence Urbanisme, Aménagement

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Localement, l'Université de Bourgogne (master CLIMATT) aborde les questions d'aménagement dans un contexte de transition écologique sous l'angle des thématiques climatiques et énergétiques, ce qui rend l'offre de formation complémentaire de la nôtre. À l'échelle nationale, le seul master traitant de sujets similaires est le parcours en alternance "Gestion et développement des territoires en transition" à l'Université de Poitiers. Cependant, le master AGATE se distingue en abordant à la fois les mêmes domaines thématiques tout en offrant des bases méthodologiques approfondies et originales.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Si vous avez des questions sur les implications de ce calendrier vous pouvez vous adresser à SeFoC'AI

Une alternance de 2 semaines à l'université puis 2 semaines en entreprise de septembre à fin janvier. Puis une semaine à l'université et trois semaines en entreprise de février à août.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Les alternants auront l'occasion d'échanger avec la promotion et de présenter leurs missions ainsi que leurs premiers retours après les premières périodes en entreprise. Ils prépareront également un projet intégrateur sur une mission spécifique, qu'ils présenteront selon le même calendrier que les autres étudiants de la promotion. Tout au long de l'année, plusieurs rendez-vous de suivi seront organisés en présence de l'alternant, du tuteur universitaire et/ou du tuteur professionnel.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le master AGATE propose un accompagnement individualisé à tous ses étudiants et étudiantes, tant pour le suivi de leur année que pour la construction de leur projet professionnel. Des entretiens individuels et des séances collectives de préprofessionnalisation sont organisés à cet effet.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	GIRARDET XAVIER	19/01/2024		
Directeur de composante	DUCOURNAU Pascal	31.01.24	 Avis favorable à l'attention de celui-ci	

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : AGATE (Aide à la décision, Géomatique, Aménagement pour une Transition Ecologique)

Prénom et Nom du signataire : Xavier GIRARDET

Date : 19/01/2024

Signature :



A l'université						
Cours	284 heures	12 semaines		Au total : 374 heures de cours, de projets tutorés et d'autonomie (avec relevé de présence)		
Projets tutorés	0 heures			sur : 15 semaines		
Heures autonomie	90 heures	3 semaines				
Examens et soutenance	3 jours			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le xx/xx/2025		
En milieu professionnel						
Période pratique	1233 heures	36 semaines		Au total : 1233 heures minimum en milieu pro réparties		
Projets tutorés				sur : 36 semaines.		

2024							2025									
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FEVRIER 2025				
Jeu	1	Dim	1	Mardi	1	Vend	1	Fé	1	Mer	1	Fé	Sam	1		
Ven	2	Lun	2	Mer	2	Jeu	2	Sa	2	Lun	2	e	Dim	2		
Sa	3	Mardi	3	Jeu	3	Dim	3	Mardi	3	e	Ven	3	e	Lun	3	
Dim	4	Mer	4	Ven	4	Lun	4	e	Mer	4	e	Sa	4	e	Mardi	4
Lun	5	Jeu	5	Sa	5	Mardi	5	e	Jeu	5	a	Dim	5	e	Mer	5
Mardi	6	Ven	6	Dim	6	Mer	6	e	Ven	6	e	Lun	6	e	Jeu	6
Mer	7	Sa	7	Lun	7	Jeu	7	e	Sa	7	e	Mardi	7	e	Ven	7
Jeu	8	Dim	8	Mardi	8	Ven	8	e	Dim	8	e	Mer	8	e	Sa	8
Ven	9	Lun	9	Mer	9	Sa	9	e	Lun	9	c	Jeu	9	e	Dim	9
Sa	10	Mardi	10	Jeu	10	Dim	10	e	Mardi	10	c	Ven	10	e	Lun	10
Dim	11	Mer	11	Ven	11	Lun	11	Fé	Mer	11	c	Sa	11	e	Mardi	11
Lun	12	Jeu	12	Sa	12	Mardi	12	c	Jeu	12	c	Dim	12	e	Mer	12
Mardi	13	Ven	13	Dim	13	Mer	13	c	Ven	13	c	Lun	13	c	Jeu	13
Mer	14	Sa	14	Lun	14	Jeu	14	c	Sa	14	c	Mardi	14	c	Ven	14
Jeu	15	Fé	15	Mardi	15	Ven	15	c	Dim	15	e	Mer	15	c	Sa	15
Ven	16	Lun	16	Mer	16	Sa	16	e	Lun	16	c	Jeu	16	c	Dim	16
Sa	17	Mardi	17	Jeu	17	Dim	17	e	Mardi	17	c	Ven	17	s	Lun	17
Dim	18	Mer	18	Ven	18	Lun	18	c	Mer	18	c	Sa	18	e	Mardi	18
Lun	19	Jeu	19	Sa	19	Mardi	19	c	Jeu	19	c	Dim	19	e	Mer	19
Mardi	20	Ven	20	Dim	20	Mer	20	c	Ven	20	c	Lun	20	e	Jeu	20
Mer	21	Sa	21	Lun	21	Jeu	21	c	Sa	21	e	Mardi	21	e	Ven	21
Jeu	22	Dim	22	Mardi	22	Ven	22	c	Dim	22	e	Mer	22	e	Sa	22
Ven	23	Lun	23	Mer	23	Lun	23	e	Lun	23	e	Sa	23	e	Dim	23
Sa	24	Mardi	24	Jeu	24	Dim	24	e	Mardi	24	e	Ven	24	e	Lun	24
Dim	25	Fé	25	Mer	25	Lun	25	e	Mer	25	Fé	Sa	25	e	Mardi	25
Lun	26	Jeu	26	Sa	26	Mardi	26	e	Jeu	26	e	Dim	26	e	Mer	26
Mardi	27	Ven	27	Dim	27	Mer	27	e	Ven	27	e	Lun	27	e	Jeu	27
Mer	28	Sa	28	Lun	28	Jeu	28	e	Sa	28	e	Mardi	28	e	Ven	28
Jeu	29	Dim	29	Mardi	29	Ven	29	e	Dim	29	e	Mer	29	e	Lun	29
Ven	30	Lun	30	Mer	30	Lun	30	e	Lun	30	e	Jeu	30	e	Mardi	30
Sa	31	Jeu	31	Jeu	31	Sa	31	e	Mardi	31	e	Ven	31	s	Mer	31
Université			11		14		9		10			4		5		
Entreprise			10		9		10		11		16		15			

2025																	
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025					
Sa	1	Mardi	1	Jeu	1	Fé	1	Dim	1	c	Ven	1	e	Lun	1		
Dim	2	Mer	2	Ven	2	e	Lun	2	c	Mer	2	c	Sa	2	Mardi	2	
Lun	3	Jeu	3	Sa	3	e	Mardi	3	c	Jeu	3	c	Dim	3	Mer	3	
Mardi	4	Ven	4	Dim	4	e	Mer	4	c	Ven	4	s	Lun	4	Jeu	4	
Mer	5	Sa	5	Lun	5	c	Lun	5	c	Sa	5	e	Mardi	5	Ven	5	
Jeu	6	Dim	6	Mardi	6	c	Ven	6	c	Dim	6	e	Mer	6	Sa	6	
Ven	7	Lun	7	Mer	7	c	Sa	7	e	Lun	7	e	Jeu	7	Dim	7	
Sa	8	Mardi	8	Jeu	8	Fé	Dim	8	e	Mardi	8	e	Ven	8	Lun	8	
Dim	9	Mer	9	Ven	9	e	Lun	9	Fé	Mer	9	e	Sa	9	Mardi	9	
Lun	10	Jeu	10	Sa	10	e	Mardi	10	e	Jeu	10	e	Dim	10	Mer	10	
Mardi	11	Ven	11	Dim	11	e	Mer	11	e	Ven	11	e	Lun	11	Jeu	11	
Mer	12	Sa	12	Lun	12	e	Jeu	12	e	Sa	12	e	Mardi	12	Ven	12	
Jeu	13	Dim	13	Mardi	13	e	Ven	13	e	Dim	13	e	Mer	13	Sa	13	
Ven	14	Lun	14	Mer	14	e	Sa	14	e	Lun	14	Fé	Jeu	14	Dim	14	
Sa	15	Mardi	15	Jeu	15	e	Dim	15	e	Mardi	15	e	Ven	15	Lun	15	
Dim	16	Mer	16	Ven	16	e	Lun	16	e	Mer	16	e	Sa	16	Mardi	16	
Lun	17	Jeu	17	Sa	17	e	Mardi	17	e	Jeu	17	e	Dim	17	Mer	17	
Mardi	18	Ven	18	Dim	18	e	Mer	18	e	Ven	18	e	Lun	18	Jeu	18	
Mer	19	Sa	19	Lun	19	e	Jeu	19	e	Sa	19	e	Mardi	19	Ven	19	
Jeu	20	Dim	20	Mardi	20	e	Ven	20	e	Dim	20	e	Mer	20	Sa	20	
Ven	21	Lun	21	Fé	Mer	21	e	Sa	21	e	Lun	21	e	Jeu	21	Dim	21
Sa	22	Mardi	22	Jeu	22	e	Dim	22	e	Mardi	22	e	Ven	22	Lun	22	
Dim	23	Mer	23	Ven	23	e	Lun	23	e	Mer	23	e	Sa	23	Mardi	23	
Lun	24	Jeu	24	Sa	24	e	Mardi	24	e	Jeu	24	e	Dim	24	Mer	24	
Mardi	25	Ven	25	Dim	25	e	Mer	25	e	Ven	25	e	Lun	25	Jeu	25	
Mer	26	Sa	26	Lun	26	e	Jeu	26	e	Sa	26	e	Mardi	26	Ven	26	
Jeu	27	Dim	27	Mardi	27	e	Ven	27	e	Dim	27	e	Mer	27	Sa	27	
Ven	28	Lun	28	Mer	28	e	Sa	28	e	Lun	28	e	Mardi	28	Dim	28	
Sa	29	Mardi	29	Jeu	29	Fé	Dim	29	e	Mardi	29	e	Ven	29	Lun	29	
Dim	30	Mer	30	Ven	30	e	Lun	30	c	Mer	30	e	Sa	30	Mardi	30	
Lun	31	Jeu	31	Sa	31	e	Jeu	31	e	Dim	31	e	Mer	31	Mer	31	
Université			1		4		3		6		3		0				
Entreprise			20		17		16		14		18		20				

A l'université					
Cours	201 heures	13 semaines		Au total : 301 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)	
Projets tuteurés	50 heures			réparties	
Heures autonomie	50 heures			sur : 13 semaines	
Examens et soutenance					
					Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 07 et 08 /07//2025
En milieu professionnel					
Période pratique	1100 heures	39 semaines		Au total : 1100 heures minimum en milieu pro réparties	
Projets tuteurés				sur : 39 semaines.	

2024														2025			
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025					
Jeu	1			Dimanche	1			Mardi	1			Fé		Samedi	1		
Ven	2			Lundi	2			Mercredi	2			Mardi	2	Dimanche	2		
Sa	3			Mardi	3			Jeudi	3			Vendredi	3	Lundi	3		
Di	4			Mercredi	4			Vendredi	4			Samedi	4	Mardi	4		
Lu	5			Jeudi	5			Samedi	5			Dimanche	5	Mercredi	5		
Ma	6			Vendredi	6			Dimanche	6			Vendredi	6	Jeudi	6		
Me	7			Samedi	7			Lundi	7			Mardi	7	Vendredi	7		
Je	8			Dimanche	8			Mardi	8			Mercredi	8	Samedi	8		
Ve	9			Lundi	9			Mercredi	9			Jeudi	9	Dimanche	9		
Sa	10			Mardi	10			Jeudi	10			Dimanche	10	Lundi	10		
Di	11			Mercredi	11			Vendredi	11			Samedi	11	Mardi	11		
Lu	12			Jeudi	12			Samedi	12			Dimanche	12	Mercredi	12		
Ma	13			Vendredi	13			Dimanche	13			Lundi	13	Jeudi	13		
Me	14			Samedi	14			Jeudi	14			Mardi	14	Vendredi	14		
Je	15			Dimanche	15			Vendredi	15			Mercredi	15	Samedi	15		
Ve	16			Lundi	16			Samedi	16			Jeudi	16	Dimanche	16		
Sa	17			Mardi	17			Dimanche	17			Vendredi	17	Lundi	17		
Di	18			Mercredi	18			Lundi	18			Mercredi	18	Mardi	18		
Lu	19			Jeudi	19			Mardi	19			Jeudi	19	Mercredi	19		
Ma	20			Vendredi	20			Mercredi	20			Vendredi	20	Jeudi	20		
Me	21			Samedi	21			Jeudi	21			Samedi	21	Vendredi	21		
Je	22			Dimanche	22			Vendredi	22			Dimanche	22	Samedi	22		
Ve	23			Lundi	23			Samedi	23			Lundi	23	Dimanche	23		
Sa	24			Mardi	24			Dimanche	24			Mardi	24	Vendredi	24		
Di	25			Mercredi	25			Lundi	25			Mercredi	25	Samedi	25		
Lu	26			Jeudi	26			Mardi	26			Jeudi	26	Dimanche	26		
Ma	27			Vendredi	27			Mercredi	27			Vendredi	27	Lundi	27		
Me	28			Samedi	28			Jeudi	28			Samedi	28	Mardi	28		
Je	29			Dimanche	29			Vendredi	29			Dimanche	29	Mercredi	29		
Ve	30			Lundi	30			Samedi	30			Jeudi	30				
Sa	31			Mercredi	31			Jeudi	31			Vendredi	31				

2025															
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025			
Sa	1			Mardi	1			Dimanche	1			Vendredi	1	Lundi	1
Di	2			Mercredi	2			Vendredi	2			Lundi	2	Mardi	2
Lu	3			Jeudi	3			Samedi	3			Mercredi	3	Mercredi	3
Ma	4			Vendredi	4			Dimanche	4			Vendredi	4	Jeudi	4
Me	5			Samedi	5			Lundi	5			Samedi	5	Vendredi	5
Je	6			Dimanche	6			Mardi	6			Dimanche	6	Samedi	6
Ve	7			Lundi	7			Mercredi	7			Lundi	7	Dimanche	7
Sa	8			Mardi	8			Jeudi	8			Mardi	8	Lundi	8
Di	9			Mercredi	9			Vendredi	9			Fé		Mardi	9
Lu	10			Jeudi	10			Samedi	10			Mercredi	10	Mercredi	10
Ma	11			Vendredi	11			Dimanche	11			Vendredi	11	Jeudi	11
Me	12			Samedi	12			Lundi	12			Samedi	12	Vendredi	12
Je	13			Dimanche	13			Mardi	13			Dimanche	13	Samedi	13
Ve	14			Lundi	14			Vendredi	14			Lundi	14	Dimanche	14
Sa	15			Mardi	15			Samedi	15			Mardi	15	Lundi	15
Di	16			Mercredi	16			Vendredi	16			Mercredi	16	Mardi	16
Lu	17			Jeudi	17			Lundi	17			Dimanche	17	Mercredi	17
Ma	18			Vendredi	18			Mercredi	18			Vendredi	18	Jeudi	18
Me	19			Samedi	19			Jeudi	19			Lundi	19	Vendredi	19
Je	20			Dimanche	20			Vendredi	20			Mercredi	20	Samedi	20
Ve	21			Lundi	21			Samedi	21			Jeudi	21	Dimanche	21
Sa	22			Mardi	22			Dimanche	22			Vendredi	22	Lundi	22
Di	23			Mercredi	23			Lundi	23			Mardi	23	Mardi	23
Lu	24			Jeudi	24			Mardi	24			Dimanche	24	Mercredi	24
Ma	25			Vendredi	25			Mercredi	25			Lundi	25	Jeudi	25
Me	26			Samedi	26			Jeudi	26			Mardi	26	Vendredi	26
Je	27			Dimanche	27			Vendredi	27			Dimanche	27	Samedi	27
Ve	28			Lundi	28			Samedi	28			Lundi	28	Dimanche	28
Sa	29			Mardi	29			Dimanche	29			Mardi	29	Jeudi	29
Di	30			Mercredi	30			Vendredi	30			Vendredi	30	Lundi	29
Lu	31			Jeudi	31			Lundi	30			Samedi	30	Mardi	30
				Samedi	31			Jeudi	31			Dimanche	31		

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômés nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'Al

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'Al de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance :

- **Forte demande de la part des entreprises** : L'an dernier, nous avons perdu deux très bons étudiants à la suite de leur stage de M1 qui se sont vu obtenir des contrats d'alternance et ont poursuivi leur M2 dans une autre université. Deux autres ont également été sollicités mais ont souhaité terminer leur cursus initial. Les compétences apportées par le Master tant sur le plan des problématiques économique, stratégique, d'optimisation, de performance opérationnelle et stratégique, d'analyse des données quantitatives et statistiques (analyses économétriques prédictives, déploiement des outils de data, de visualisation etc.), environnementale, sciences comportementales sont à la pointe des métiers porteurs actuels pour lesquels les entreprises sont en phase de recrutement dans tous les secteurs.
- **Expertise en Business Intelligence** : Notre programme met un fort accent sur le développement de compétences en Business Intelligence. Les étudiants sont formés à l'exploitation efficace des données pour prendre des décisions éclairées et contribuer à l'amélioration de la performance opérationnelle et stratégique des entreprises. La Business Intelligence est un domaine en plein essor, avec une demande croissante pour des

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

professionnels capables d'analyser et d'interpréter les données pour faciliter la prise de décisions stratégiques des entreprises. Notre programme offre un accès direct à un écosystème professionnel dynamique régional, national et international (notamment en Suisse et au Luxembourg, Pays limitrophes où les étudiants peuvent être en alternance), facilitant l'intégration rapide dans le monde du travail. Il est conçu en collaboration et avec la participation à la formation d'experts du secteur, garantissant que les compétences enseignées sont alignées sur les dernières technologies et les meilleures pratiques du domaine. Les étudiants acquièrent ainsi des connaissances qui répondent aux besoins réels des employeurs.

- **Maîtrise de l'économie Comportementale** : Notre programme intègre également une approche basée sur l'économie comportementale. Cela permet aux étudiants de comprendre les motivations et les comportements des individus dans le contexte de la prise de décision économique et des affaires, ce qui est essentiel pour concevoir des stratégies efficaces en prévision, en marketing, et prise de décision stratégique en général.
- **Accès à des outils d'aide à la décision de pointe** : Nos étudiants sont formés à l'utilisation d'outils d'aide à la décision de pointe en Business Intelligence (notamment Powerbi) et en analyse économique (R, Python, machine learning), les préparant à acquérir les compétences actuelles exigées des entreprises.
- **Suivi et accompagnements personnalisés** : Chaque étudiant bénéficie d'un suivi attentif et de conseils individualisés, favorisant ainsi son développement tant sur le plan académique que professionnel.
- **Intégration de compétences en RSE et ESG** : La formation permet d'inclure, dans de nombreux cours et projets réalisés, des compétences en environnement, en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et ESG (Environmental, Social, Governance). Ces thématiques sont cruciales pour la stratégie d'entreprise et la prise de décision : analyse de données des pratiques de RSE dans les entreprises, cours, séminaires spécifiques et analyse d'articles scientifiques sur les instruments de marchés, de régulation, liés à ces questions, études des nudges facilitant l'adoption de comportements durables etc ...

<https://fr.indeed.com/jobs?q=business+intelligence&l=&vjk=fb67a441d3aeaf81>

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Nous avons à ce jour un engagement informel de l'entreprise Silex pour un recrutement futur (courrier joint).

L'an dernier, nous avons perdu deux étudiants en M1 qui ont eu l'opportunité de poursuivre en alternance en M2 à la suite de leur stage de M1 (voir mail d'un de ces étudiants). C'est ce qui nous a motivés à proposer une ouverture à l'alternance sous forme de contrat de professionnalisation dès l'an prochain.

Tous les secteurs secondaire et même tertiaire des grandes et moyennes entreprises sont aujourd'hui ciblés car les débouchés du master concernent des métiers actuellement très porteurs, en plein développement liés à la business intelligence, axée sur les sciences comportementales, la RSE et le big data (data analyst, artificial intelligence).

Je joins également deux mails d'étudiants du M2 BDEEM actuellement en stage qui précisent que leur entreprise recrute également des alternants dans le domaine du Master.

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Le périmètre est très large : les grandes entreprises de la Région BFC (Faurecia, Flowbird, Peugeot, Vetoquinol) mais également les grandes villes françaises et aux frontières (Luxembourg, Allemagne, Pays Bas, Suisse). Les postes

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

auxquels les étudiants peuvent candidater sont ceux de : Business intelligence analyst, Marketing analyst, Market intelligence analyst, ESG analyst, Data analyste achat, Web analyst etc

Ci-dessous un lien Indeed sur les offres actuelles :

<https://fr.indeed.com/jobs?q=Analyste+de+donn%C3%A9es+alternance&l=&sc=0kf%3Aattr%28D866K%29%3B&vjk=8db7eb388e2f61f5>

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 20% la première année (3 à 4 étudiants).

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés : M1 BDEEM, M1 Ingénierie Economique, Master 1 externe en analyse des données, en marketing digital.

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Le parcours du master BDEEM propose une formation originale en anglais, développée initialement dans le cadre des PIA Isite UBFC. Il offre des compétences avancées dans le domaine de l'intelligence économique et la business intelligence, de l'analyse économique et environnementale, de l'économie comportementale, du management stratégique, combinaison non proposée à ce jour dans d'autres formations de Masters au niveau régional et même au niveau national.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

L'alternance envisagée se déroulera sur les deux semestres. Les étudiants commenceront leur formation à l'université à la mi-octobre jusque mi-janvier, puis reviendront suivre une semaine de cours et projet en mai.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

- Bilan d'activité avec un suivi sur la plateforme LEA.
- Travaux à réaliser en autonomie sur l'analyse de l'environnement concurrentiel, industriel, développement durable de l'entreprise.

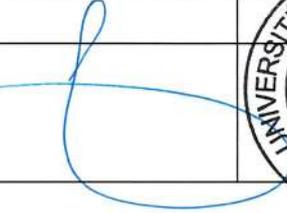
2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

1. **Diagnostic des besoins et du marché** : Pendant le M1, un diagnostic du parcours professionnel de chaque étudiant sera réalisé afin de l'aider dans la recherche d'une alternance. Cela se fera au travers d'entretiens individuels, de l'analyse des préférences et des compétences. Cette étape permettra de comprendre les compétences actuelles de l'étudiant, ses attentes professionnelles et identifier le marché correspondant.
2. **Choix des modalités pédagogiques** : La formation dans le cadre de l'alternance combinera différentes modalités pédagogiques, telles que des cours en présentiel, des cours en ligne (pour les plus éloignés), des projets individuels, des cours et travaux spécifiques.
3. **Suivi régulier** : Un suivi régulier est essentiel pour évaluer la progression de chaque apprenant. Cela peut impliquer des entretiens périodiques avec les formateurs, des évaluations continues, des retours d'expérience en entreprise, etc. Le suivi permet d'ajuster les parcours de formation en temps réel en fonction des évolutions des besoins de l'apprenant.
4. **Ressources adaptées** : Une mise à disposition des ressources pédagogiques adaptées à chaque apprenant est essentiel. Cela peut inclure des manuels, des supports de cours personnalisés, des exercices spécifiques, des tutoriels en ligne, etc.
5. **Encadrement personnalisé** : Un encadrement personnalisé sera assuré pour accompagner chaque apprenant dans son parcours avec deux visites en ligne et/ou en présentiel avec le tuteur en entreprise.
6. **Évaluation continue et adaptative** : L'évaluation sera continue. Elle prendra différentes formes, telles que des évaluations en formation (examen écrit et/ou oral, business game évalué), des évaluations par projet d'équipe, des évaluations sur le travail réalisé en entreprise.

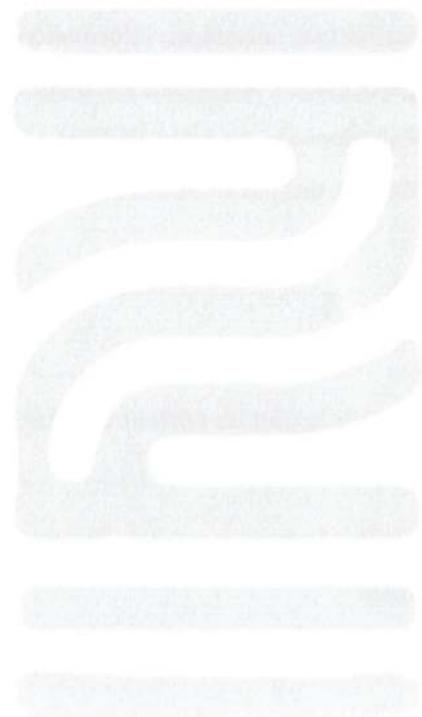
Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Karine Brisset	29/01/24		
Responsable alternance				

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

				
Directeur de composante	Christophe Lang	05/02/2024		

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master mention intelligence économique, parcours Behavioral and Digital Economics for Effective Management.

Prénom et Nom du signataire : Karine Brisset

Date : 02/02/2024

Signature :






Lettre de soutien à l'attention de l'Université de Franche Comté.

Le 30.01.2024

A Paris

J'ai été informé par Karine Brisset de réflexions concernant l'ouverture à l'alternance du Master M2 BDEEM pour l'année prochaine. Je tenais ainsi à apporter mon soutien à cette démarche qui va permettre aux entreprises françaises de bénéficier d'un accès privilégié à une filière de qualité et à des étudiants aux nombreuses compétences. Aussi, la formation pour les métiers de l'analyse des données et de la business analyse sont particulièrement demandés sur le marché du travail et pourraient tout particulièrement intéresser mon entreprise qui a eu à plusieurs reprises recours à des étudiants issus de ces parcours pour des stages.

Quentin Fournela
51 rue Saint Placide 75006 Paris
Directeur Général de Silex France

CALENDRIER ALTERNANCE PREVISIONNEL 2024-2025

A l'université		427,5 heures	26 semaines	Au total : 427,5 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence) réparties
Cours		0 heures		sur : 26 semaines
Projets tuteurés				
Heures autonomie			910	
Examens et soutenance				Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "projet" aura lieu le xx/xx/2025
En milieu professionnel		617 heures	26 semaines	Au total : 617 heures minimum en milieu pro réparties
Période pratique		0		sur : 26 semaines.
Projets tuteurés				

2024												2025											
SEPTEMBRE 2024				OCTOBRE 2024				NOVEMBRE 2024				DECEMBRE 2024				JANVIER 2025				FEVRIER 2025			
Dimanche	1			Mardi	1	C		Vendredi	1	Férié		Dimanche	1			Mercredi	1	Férié		Samedi	1		
Lundi	2	C		Mercredi	2	C		Samedi	2			Lundi	2	C		Jeudi	2	E		Dimanche	2		
Mardi	3	C		Jeudi	3	C		Dimanche	3			Mardi	3	C		Vendredi	3	E		Lundi	3	C	
Mercredi	4	C		Vendredi	4	C		Lundi	4	C		Mercredi	4	C		Samedi	4			Mardi	4	C	
Jeudi	5	C		Samedi	5			Mardi	5	C		Jeudi	5	C		Dimanche	5			Mercredi	5	C	
Vendredi	6	C		Dimanche	6			Mercredi	6	C		Vendredi	6	C		Lundi	6	E		Jeudi	6	C	
Samedi	7			Lundi	7	C		Jeudi	7	C		Samedi	7			Mardi	7	E		Vendredi	7	C	
Dimanche	8			Mardi	8	C		Vendredi	8	C		Dimanche	8			Mercredi	8	E		Samedi	8		
Lundi	9	C		Mercredi	9	C		Samedi	9			Lundi	9	C		Jeudi	9	E		Dimanche	9		
Mardi	10	C		Jeudi	10	C		Dimanche	10			Mardi	10	C		Vendredi	10	E		Lundi	10	C	
Mercredi	11	C		Vendredi	11	C		Lundi	11	Férié		Mercredi	11	C		Samedi	11			Mardi	11	C	
Jeudi	12	C		Samedi	12			Mardi	12	C		Jeudi	12	C		Dimanche	12			Mercredi	12	C	
Vendredi	13	C		Dimanche	13			Mercredi	13	C		Vendredi	13	C		Lundi	13	E		Jeudi	13	C	
Samedi	14			Lundi	14	E		Jeudi	14	C		Samedi	14			Mardi	14	E		Vendredi	14	C	
Dimanche	15			Mardi	15	E		Vendredi	15	C		Dimanche	15			Mercredi	15	E		Samedi	15		
Lundi	16	C		Mercredi	16	E		Samedi	16			Lundi	16	C		Jeudi	16	E		Dimanche	16		
Mardi	17	C		Jeudi	17	E		Dimanche	17			Mardi	17	C		Vendredi	17	E		Lundi	17	C	
Mercredi	18	C		Vendredi	18	E		Lundi	18	C		Mercredi	18	C		Samedi	18			Mardi	18	C	
Jeudi	19	C		Samedi	19			Mardi	19	C		Jeudi	19	C		Dimanche	19			Mercredi	19	C	
Vendredi	20	C		Dimanche	20			Mercredi	20	C		Vendredi	20	C		Lundi	20	C		Jeudi	20	C	
Samedi	21			Lundi	21	E		Jeudi	21	C		Samedi	21			Mardi	21	C		Vendredi	21	C	
Dimanche	22			Mardi	22	E		Vendredi	22	C		Dimanche	22			Mercredi	22	C		Samedi	22		
Lundi	23	C		Mercredi	23	E		Samedi	23			Lundi	23	E		Jeudi	23	C		Dimanche	23		
Mardi	24	C		Jeudi	24	E		Dimanche	24			Mardi	24	E		Vendredi	24	C		Lundi	24	C	
Mercredi	25	C		Vendredi	25	E		Lundi	25	C		Mercredi	25	Férié		Samedi	25			Mardi	25	C	
Jeudi	26	C		Samedi	26			Mardi	26	C		Jeudi	26	E		Dimanche	26			Mercredi	26	C	
Vendredi	27	C		Dimanche	27			Mercredi	27	C		Vendredi	27	E		Lundi	27	C		Jeudi	27	C	
Samedi	28			Lundi	28	E		Jeudi	28	C		Samedi	28			Mardi	28	C		Vendredi	28	C	
Dimanche	29			Mardi	29	E		Vendredi	29	C		Dimanche	29			Mercredi	29	C					
Lundi	30	C		Mercredi	30	E		Samedi	30			Lundi	30	E		Jeudi	30	C					
				Jeudi	31	E						Mardi	31	E		Vendredi	31	C					

2025																											
MARS 2025				AVRIL 2025				MAI 2025				JUN 2025				JUILLET 2025				AOÛT 2025				SEPTEMBRE 2025			
Samedi	1			Mardi	1	Férié		Jeudi	1	Férié		Dimanche	1			Mardi	1	E		Vendredi	1	E	Lundi	1	S		
Dimanche	2			Mercredi	2	C		Vendredi	2	E		Lundi	2	E		Mercredi	2	E		Samedi	2		Mardi	2	S		
Lundi	3	E		Jeudi	3	C		Samedi	3			Mardi	3	E		Jeudi	3	E		Dimanche	3		Mercredi	3			
Mardi	4	E		Vendredi	4	C		Dimanche	4			Mercredi	4	E		Vendredi	4	E		Lundi	4	E	Jeudi	4			
Mercredi	5	E		Samedi	5			Lundi	5	E		Jeudi	5	E		Samedi	5			Mardi	5	E	Vendredi	5			
Jeudi	6	E		Dimanche	6			Mardi	6	E		Vendredi	6	E		Dimanche	6			Mercredi	6	E	Samedi	6			
Vendredi	7	E		Lundi	7	C		Mercredi	7	E		Samedi	7			Lundi	7	E		Jeudi	7	E					
Samedi	8			Mardi	8	C		Jeudi	8	Férié		Dimanche	8			Mardi	8	E		Vendredi	8	E					
Dimanche	9			Mercredi	9	C		Vendredi	9	E		Lundi	9	Férié		Mercredi	9	E		Samedi	9						
Lundi	10	E		Jeudi	10	C		Samedi	10			Mardi	10	E		Jeudi	10	E		Dimanche	10						
Mardi	11	E		Vendredi	11	C		Dimanche	11			Mercredi	11	E		Vendredi	11	E		Lundi	11	E					
Mercredi	12	E		Samedi	12			Lundi	12	C		Jeudi	12	E		Samedi	12			Mardi	12	E					
Jeudi	13	E		Dimanche	13			Mardi	13	C		Vendredi	13	E		Dimanche	13			Mercredi	13	E					
Vendredi	14	E		Lundi	14	C		Mercredi	14	C		Samedi	14			Lundi	14	E		Jeudi	14	E					
Samedi	15			Mardi	15	C		Jeudi	15	C		Dimanche	15			Mardi	15	E		Vendredi	15	Férié					
Dimanche	16			Mercredi	16	C		Vendredi	16	C		Lundi	16	E		Mercredi	16	E		Samedi	16						
Lundi	17	E		Jeudi	17	C		Samedi	17			Mardi	17	E		Jeudi	17	E		Dimanche	17						
Mardi	18	E		Vendredi	18	C		Dimanche	18			Mercredi	18	E		Vendredi	18	E		Lundi	18	E					
Mercredi	19	E		Samedi	19			Lundi	19	C		Jeudi	19	E		Samedi	19			Mardi	19	E					
Jeudi	20	E		Dimanche	20			Mardi	20	C		Vendredi	20	E		Dimanche	20			Mercredi	20	E					
Vendredi	21	E		Lundi	21	Férié		Mercredi	21	C		Samedi	21			Lundi	21	E		Jeudi	21	E					
Samedi	22			Mardi	22	E		Jeudi	22	C		Dimanche	22			Mardi	22	E		Vendredi	22	E					
Dimanche	23			Mercredi	23	E		Vendredi	23	C		Lundi	23	E		Mercredi	23	E		Samedi	23						
Lundi	24	C		Jeudi	24	E		Samedi	24			Mardi	24	E		Jeudi	24	E		Dimanche	24						
Mardi	25	C		Vendredi	25	E		Dimanche	25			Mercredi	25	E		Vendredi	25	E		Lundi	25						
Mercredi	26	C		Samedi	26			Lundi	26	C		Jeudi	26	E		Samedi	26			Mardi	26	E					
Jeudi	27	C		Dimanche	27			Mardi	27	C		Vendredi	27	E		Dimanche	27			Mercredi	27	E					
Vendredi	28	C		Lundi	28	E		Mercredi	28	C		Samedi	28			Lundi	28	E		Jeudi	28	E					
Samedi	29			Mardi	29	E		Jeudi	29	Férié		Dimanche	29			Mardi	29	E		Vendredi	29	E					
Dimanche	30			Mercredi	30	E		Vendredi	30	C		Lundi	30	E		Mercredi	30	E		Samedi	30						
Lundi	31	C						Samedi	31							Jeudi	31	E		Dimanche	31						

CALENDRIER ALTERNANCE PREVISIONNEL 2025-2026

A l'université		213 heures	18 semaines	Au total : 413 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence) sur : 18 semaines
Cours	Projets tuteurés	0 heures		
Heures autonomie		200 heures	semaines	
Examens et soutenance		4 jours	Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le xx/xx/2025	
En milieu professionnel				Au total : 0 heures minimum en milieu pro réparties sur : 34 semaines.
Période pratique		heures	34 semaines	
Projets tuteurés				

2025												2026								
AOÛT 2025			SEPTEMBRE 2025			OCTOBRE 2025			NOVEMBRE 2025			DECEMBRE 2025			JANVIER 2026		FÉVRIER 2026			
Vendredi	1		Lundi	1	C	Mercredi	1	C	Samedi	1	Férieré	Lundi	1	E	Jeudi	1	Férieré	Dimanche	1	
Samedi	2		Mardi	2	C	Jeudi	2	C	Dimanche	2		Mardi	2	E	Vendredi	2	E	Lundi	2	C
Dimanche	3		Mercredi	3	C	Vendredi	3	C	Lundi	3	C	Mercredi	3	E	Samedi	3	E	Mardi	3	C
Lundi	4		Jeudi	4	C	Samedi	4		Mardi	4	C	Jeudi	4	E	Dimanche	4		Mercredi	4	C
Mardi	5		Vendredi	5	C	Dimanche	5		Mercredi	5	C	Vendredi	5	E	Lundi	5	C	Jeudi	5	C
Mercredi	6		Samedi	6		Lundi	6	C	Jeudi	6	C	Samedi	6		Mardi	6	C	Vendredi	6	C
Jeudi	7		Dimanche	7		Mardi	7	C	Vendredi	7	C	Dimanche	7		Mercredi	7	C	Samedi	7	
Vendredi	8		Lundi	8	C	Mercredi	8	C	Samedi	8		Lundi	8	E	Jeudi	8	C	Dimanche	8	
Samedi	9		Mardi	9	C	Jeudi	9	C	Dimanche	9		Mardi	9	E	Vendredi	9	C	Lundi	9	C
Dimanche	10		Mercredi	10	C	Vendredi	10	C	Lundi	10	C	Mercredi	10	E	Samedi	10		Mardi	10	C
Lundi	11		Jeudi	11	C	Samedi	11		Mardi	11	Férieré	Jeudi	11	E	Dimanche	11		Mercredi	11	C
Mardi	12		Vendredi	12	C	Dimanche	12		Mercredi	12	C	Vendredi	12	E	Lundi	12	C	Jeudi	12	C
Mercredi	13		Samedi	13		Lundi	13	C	Jeudi	13	C	Samedi	13		Mardi	13	C	Vendredi	13	S
Jeudi	14		Dimanche	14		Mardi	14	C	Vendredi	14	C	Dimanche	14		Mercredi	14	C	Samedi	14	
Vendredi	15	Férieré	Lundi	15	C	Mercredi	15	C	Samedi	15		Lundi	15	E	Jeudi	15	C	Dimanche	15	
Samedi	16		Mardi	16	C	Jeudi	16	C	Dimanche	16		Mardi	16	E	Vendredi	16	C	Lundi	16	E
Dimanche	17		Mercredi	17	C	Vendredi	17	C	Lundi	17	C	Mercredi	17	E	Samedi	17		Mardi	17	E
Lundi	18		Jeudi	18	C	Samedi	18		Mardi	18	C	Jeudi	18	E	Dimanche	18		Mercredi	18	E
Mardi	19		Vendredi	19	C	Dimanche	19		Mercredi	19	C	Vendredi	19	E	Lundi	19	C	Jeudi	19	E
Mercredi	20		Samedi	20		Lundi	20	C	Jeudi	20	C	Samedi	20		Mardi	20	C	Vendredi	20	E
Jeudi	21		Dimanche	21		Mardi	21	C	Vendredi	21	C	Dimanche	21		Mercredi	21	C	Samedi	21	
Vendredi	22		Lundi	22	C	Mercredi	22	C	Samedi	22		Lundi	22	E	Jeudi	22	C	Dimanche	22	
Samedi	23		Mardi	23	C	Jeudi	23	C	Dimanche	23		Mardi	23	E	Vendredi	23	C	Lundi	23	E
Dimanche	24		Mercredi	24	C	Vendredi	24	C	Lundi	24	E	Mercredi	24	E	Samedi	24		Mardi	24	E
Lundi	25		Jeudi	25	C	Samedi	25		Mardi	25	E	Jeudi	25	Férieré	Dimanche	25		Mercredi	25	E
Mardi	26		Vendredi	26	C	Dimanche	26		Mercredi	26	E	Vendredi	26	E	Lundi	26	C	Jeudi	26	E
Mercredi	27		Samedi	27		Lundi	27	C	Jeudi	27	E	Samedi	27		Mardi	27	C	Vendredi	27	E
Jeudi	28		Dimanche	28		Mardi	28	C	Vendredi	28	E	Dimanche	28		Mercredi	28	C	Samedi	28	
Vendredi	29		Lundi	29	C	Mercredi	29	C	Samedi	29		Lundi	29	E	Jeudi	29	C			
Samedi	30		Mardi	30	C	Jeudi	30	C	Dimanche	30		Mardi	30	E	Vendredi	30	C			
Dimanche	31					Vendredi	31	C				Mercredi	31	E	Samedi	31				

2026																				
MARS 2026		AVRIL 2026			MAI 2026			JUIN 2026			JUILLET 2026			AOÛT 2026		SEPTEMBRE 2026				
Dimanche	1		Mercredi	1	E	Vendredi	1	Férieré	Lundi	1	E	Mercredi	1	E	Samedi	1		Mardi	1	S
Lundi	2	E	Jeudi	2	E	Samedi	2		Mardi	2	E	Jeudi	2	E	Dimanche	2		Mercredi	2	S
Mardi	3	E	Vendredi	3	E	Dimanche	3		Mercredi	3	E	Vendredi	3	E	Lundi	3	E	Jeudi	3	
Mercredi	4	E	Samedi	4		Lundi	4	E	Jeudi	4	E	Samedi	4		Mardi	4	E	Vendredi	4	
Jeudi	5	E	Dimanche	5		Mardi	5	E	Vendredi	5	E	Dimanche	5		Mercredi	5	E	Samedi	5	
Vendredi	6	E	Lundi	6	Férieré	Mercredi	6	E	Samedi	6		Lundi	6	E	Jeudi	6	E	Dimanche	6	
Samedi	7		Mardi	7	E	Jeudi	7	E	Dimanche	7		Mardi	7	E	Vendredi	7	E	Lundi	7	
Dimanche	8		Mercredi	8	E	Vendredi	8	Férieré	Lundi	8	E	Mercredi	8	E	Samedi	8		Mardi	8	
Lundi	9	E	Jeudi	9	E	Samedi	9		Mardi	9	E	Jeudi	9	E	Dimanche	9		Mercredi	9	
Mardi	10	E	Vendredi	10	E	Dimanche	10		Mercredi	10	E	Vendredi	10	E	Lundi	10	E	Jeudi	10	
Mercredi	11	E	Samedi	11		Lundi	11	E	Jeudi	11	E	Samedi	11		Mardi	11	E	Vendredi	11	
Jeudi	12	E	Dimanche	12		Mardi	12	E	Vendredi	12	E	Dimanche	12		Mercredi	12	E	Samedi	12	
Vendredi	13	E	Lundi	13	E	Mercredi	13	E	Samedi	13		Lundi	13		Jeudi	13	E	Dimanche	13	
Samedi	14		Mardi	14	E	Jeudi	14	Férieré	Dimanche	14		Mardi	14	Férieré	Vendredi	14	E	Lundi	14	
Dimanche	15		Mercredi	15	E	Vendredi	15	E	Lundi	15	E	Mercredi	15	E	Samedi	15	Férieré	Mardi	15	
Lundi	16	E	Jeudi	16	E	Samedi	16		Mardi	16	E	Jeudi	16	E	Dimanche	16		Mercredi	16	
Mardi	17	E	Vendredi	17	E	Dimanche	17		Mercredi	17	E	Vendredi	17	E	Lundi	17	E	Jeudi	17	
Mercredi	18	E	Samedi	18		Lundi	18	E	Jeudi	18	E	Samedi	18		Mardi	18	E	Vendredi	18	
Jeudi	19	E	Dimanche	19		Mardi	19	E	Vendredi	19	E	Dimanche	19		Mercredi	19	E	Samedi	19	
Vendredi	20	E	Lundi	20	E	Mercredi	20	E	Samedi	20		Lundi	20	E	Jeudi	20	E	Dimanche	20	
Samedi	21		Mardi	21	E	Jeudi	21	E	Dimanche	21		Mardi	21	E	Vendredi	21	E	Lundi	21	
Dimanche	22		Mercredi	22	E	Vendredi	22	E	Lundi	22	E	Mercredi	22	E	Samedi	22		Mardi	22	
Lundi	23	E	Jeudi	23	E	Samedi	23		Mardi	23	E	Jeudi	23	E	Dimanche	23		Mercredi	23	
Mardi	24	E	Vendredi	24	E	Dimanche	24		Mercredi	24	E	Vendredi	24	E	Lundi	24	E	Jeudi	24	
Mercredi	25	E	Samedi	25		Lundi	25	Férieré	Jeudi	25	E	Samedi	25		Mardi	25	E	Vendredi	25	
Jeudi	26	E	Dimanche	26		Mardi	26	E	Vendredi	26	E	Dimanche	26		Mercredi	26	E	Samedi	26	
Vendredi	27	E	Lundi	27	E	Mercredi	27	E	Samedi	27		Lundi	27	E	Jeudi	27	E	Dimanche	27	
Samedi	28		Mardi	28	E	Jeudi	28	E	Dimanche	28		Mardi	28	E	Vendredi	28	E	Lundi	28	
Dimanche	29		Mercredi	29	E	Vendredi	29	E	Lundi	29	E	Mercredi	29	E	Samedi	29		Mardi	29	
Lundi	30	E	Jeudi	30	E	Samedi	30		Mardi	30	E	Jeudi	30	E	Dimanche	30		Mercredi	30	
Mardi	31	E				Dimanche	31					Vendredi	31	E	Lundi	31	E			

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômés nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Domaine en forte demande au niveau national avec de forte difficulté de recrutement – y compris au niveau régional. Nous sommes régulièrement sollicités pour fournir des candidats sur des postes... candidats que nous n'avons pas. Visibilité de certains des enseignants dans la communauté du système embarqué (publication dans des revues techniques grand public Opensilicon, Hackable) permettant de toucher une large population tant au niveau étudiants à recruter qu'entreprises pour les débouchés.

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

En région : Aurea Technology (voir lettre de soutien), AR Electronique, eXail, ...

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

France et étranger (Suisse, Allemagne)

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

Environ 33% en 1^e année et 50% en 2^e année.

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Entreprises industrielles dans le domaine des systèmes embarqué, de l'électronique numérique et de la recherche. Possibilité à la suite du Master de continuer vers une formation de recherche par le biais du doctorat, le Master faisant parti de l'école doctorale EIPHI.

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Pas de formation par alternance en région sur ces thématiques, mais présente au niveau national (Paris, Grenoble, Toulouse, Montpellier).

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

La formation est hybride avec des étudiants en alternance et des étudiants en formation initiale, le principe étant l'utilisation de projets de 6ECTS chaque semestre (S1, S2, S3) sur des périodes bloquées qui sont autant de temps d'entreprise pour les étudiants en alternance.

De plus, ces périodes sont placées autour des congés de l'université (Toussaint, Noël, Février, Pâques) afin de permettre d'augmenter encore la période en entreprise pour les alternants. En M1 la fin de la 1^e session en Mai, permet aussi une nouvelle période d'alternance et en M2, le dernier semestre est entièrement dédié au stage/alternance.

Si vous avez des questions sur les implications de ce calendrier vous pouvez vous adresser à SeFoC'Al

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

La formation est hybride avec des étudiants en alternance et des étudiants en formation initiale, le principe étant l'utilisation de projets de 6ECTS chaque semestre (S1, S2, S3) sur des périodes bloquées qui sont autant de temps d'entreprise pour les étudiants en alternance.

Les étudiants en alternance devront donc présenter le travail conduit en entreprise à 2 reprises chaque année, correspondant aux soutenances des projets et stage des étudiants en formation continue.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Les tuteurs individuels au sein de l'équipe pédagogique seront assignés en fonction des entreprises cibles afin de profiter au mieux des compétences internes.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	CHOLLET Franck (idem)	01/02/2024		
Directeur de composante	JOUBERT Pierre	05/02/2024		Le Directeur de l'UFR ST Pierre JOUBERT

Avis du conseil de la composante : <i>Favorable -</i>	Date : <i>05/02/2024</i> Joindre la délibération
--	---

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un réel rythme d'alternance et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le suivi financier (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux réunions dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. Relayer des informations auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

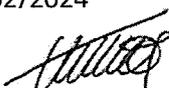
Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master EEA parcours ELISE

Prénom et Nom du signataire : Franck Chollet

Date : 01/02/2024

Signature : 

UFR Sciences et techniques

16, route de Gray

F - 25030 Besançon cedex

UFC

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

<http://sciences.univ-fcomte.fr>

ufr
st

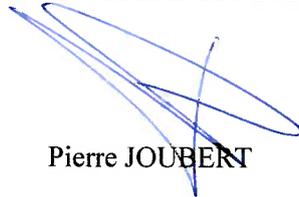
Besançon, le 1^{er} février 2024

Françoise Bichet
Responsable des services administratifs
Tél : 62 02
Mél : francoise.bichet@univ-fcomte.fr

DELIBERATION

Le conseil de l'UFR Sciences et techniques réuni le 1^{er} février 2024 a approuvé à l'unanimité la demande de passage en apprentissage du Master ELISE : Électronique, Outils Libres pour l'Instrumentation et les Systèmes Embarqués

Le directeur de l'UFR Sciences et Techniques,



Pierre JOUBERT

Aurea Technology

18 rue Alain Savary
25000 Besançon
Tel : 03 81 25 29 83
SIRET : 52499094200012

Le 30/01/2024

A l'attention de : M. Franck Chollet
Professeur des Universités
15B avenue des Montboucons
25030 BESANCON cedex

Objet: lettre de soutien pour le Master ELISE en alternance de l'Université de Bourgogne Franche-Comté

Nous collaborons depuis de nombreuses années avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Franche-Comté et plus particulièrement l'UFR Sciences et Technologies de Besançon. Nous bénéficions dans ce cadre de l'excellence académique des équipes et de leur attachement à l'innovation pédagogique et à l'insertion professionnelle.

Aurea Technology a accueilli en stage à différentes reprises des membres du Master Electronique de l'université de Besançon, qui ont pu être, ensuite, régulièrement embauché au sein de nos équipes. Depuis 2022, nous accueillons deux étudiants de très bon niveau en alternance que nous souhaitons embaucher en tant qu'ingénieur après l'obtention de leur diplôme de Master à l'automne.

Nous soutenons donc fortement la création du nouveau Master ELISE en alternance, offre quasi unique en région Bourgogne Franche-Comté, qui répond pleinement à nos besoins actuels et futurs de compétence en électronique analogique et numérique. Cette initiative, permettra aux étudiants de s'immerger dans le monde de l'entreprise et de se préparer aux métiers électroniques non seulement actuels mais aussi émergents et à venir.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Johann Cussey
Directeur Général

Aurea Technology SAS
18 rue Alain Savary
25000 Besançon
RCS BESANCON 524 990 942
support@areatechnology.com

A l'université					
Cours	463 heures		semaines	Au total : 463 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)	
Projets tuteurés	heures			réparties	
Heures autonomie	heures		semaines	sur : 21 semaines	
Examens et soutenance	4 jours			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu les 07/07/2025 et 08/07/2025	
En milieu professionnel					
Période pratique	1144 heures		semaines	Au total : 1144 heures minimum en milieu pro réparties	
Projets tuteurés				sur : 31 semaines.	

2024							2025													
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025								
Jeudi	1	Dimanche	1	Mardi	1	c	Vendredi	1	féié	Dimanche	1	Mercredi	1	Féié	Samedi	1				
Vendredi	2	Lundi	2	Mercredi	2	c	Samedi	2		Lundi	2	c	Jeudi	2	e	Dimanche	2			
Samedi	3	Mardi	3	c	Jeudi	3	c	Dimanche	3		Mardi	3	c	Vendredi	3	e	Lundi	3	c	
Dimanche	4	Mercredi	4	c	Vendredi	4	c	Lundi	4	e	Mercredi	4	c	Samedi	4		Mardi	4	c	
Lundi	5	Jeudi	5	c	Samedi	5		Mardi	5	e	Jeudi	5	c	Dimanche	5		Mercredi	5	c	
Mardi	6	Vendredi	6	c	Dimanche	6		Mercredi	6	e	Vendredi	6	c	Lundi	6	e	Jeudi	6	c	
Mercredi	7	Samedi	7		Lundi	7	c	Jeudi	7	e	Samedi	7		Mardi	7	e	Vendredi	7	c	
Jeudi	8	Dimanche	8		Mardi	8	c	Vendredi	8	e	Dimanche	8		Mercredi	8	e	Samedi	8		
Vendredi	9	Lundi	9	c	Mercredi	9	c	Samedi	9		Lundi	9	c	Jeudi	9	e	Dimanche	9		
Samedi	10	Mardi	10	c	Jeudi	10	c	Dimanche	10		Mardi	10	c	Vendredi	10	e	Lundi	10	e	
Dimanche	11	Mercredi	11	c	Vendredi	11	c	Lundi	11	Féié	Mercredi	11	c	Samedi	11		Mardi	11	e	
Lundi	12	Jeudi	12	c	Samedi	12		Mardi	12	e	Jeudi	12	c	Dimanche	12		Mercredi	12	e	
Mardi	13	Vendredi	13	c	Dimanche	13		Mercredi	13	e	Vendredi	13	c	Lundi	13	e	Jeudi	13	e	
Mercredi	14	Samedi	14		Lundi	14	c	Jeudi	14	e	Samedi	14		Mardi	14	e	Vendredi	14	e	
Jeudi	15	Féié	Dimanche	15	Mardi	15	c	Vendredi	15	e	Dimanche	15		Mercredi	15	e	Samedi	15		
Vendredi	16	Lundi	16	c	Mercredi	16	c	Samedi	16		Lundi	16	c	Jeudi	16	e	Dimanche	16		
Samedi	17	Mardi	17	c	Jeudi	17	c	Dimanche	17		Mardi	17	c	Vendredi	17	e	Lundi	17	e	
Dimanche	18	Mercredi	18	c	Vendredi	18	c	Lundi	18	c	Mercredi	18	c	Samedi	18		Mardi	18	e	
Lundi	19	Jeudi	19	c	Samedi	19		Mardi	19	c	Jeudi	19	S	Dimanche	19		Mercredi	19	e	
Mardi	20	Vendredi	20	c	Dimanche	20		Mercredi	20	c	Vendredi	20	S	Lundi	20	c	Jeudi	20	e	
Mercredi	21	Samedi	21		Lundi	21	e	Jeudi	21	c	Samedi	21		Mardi	21	c	Vendredi	21	e	
Jeudi	22	Dimanche	22		Mardi	22	e	Vendredi	22	c	Dimanche	22		Mercredi	22	c	Samedi	22		
Vendredi	23	Lundi	23	c	Mercredi	23	e	Samedi	23		Lundi	23	e	Jeudi	23	c	Dimanche	23		
Samedi	24	Mardi	24	c	Jeudi	24	e	Dimanche	24		Mardi	24	e	Vendredi	24	c	Lundi	24	e	
Dimanche	25	Féié	Mercredi	25	c	Vendredi	25	e	Lundi	25	c	Mercredi	25	Féié	Samedi	25		Mardi	25	e
Lundi	26	Jeudi	26	c	Samedi	26		Mardi	26	c	Jeudi	26	e	Dimanche	26		Mercredi	26	e	
Mardi	27	Vendredi	27	c	Dimanche	27		Mercredi	27	c	Vendredi	27	e	Lundi	27	c	Jeudi	27	e	
Mercredi	28	Samedi	28		Lundi	28	e	Jeudi	28	c	Samedi	28		Mardi	28	c	Vendredi	28	e	
jeudi	29	Dimanche	29		Mardi	29	e	Vendredi	29	c	Dimanche	29		Mercredi	29	c				
Vendredi	30	Lundi	30	c	Mercredi	30	e	Samedi	30		Lundi	30	e	Jeudi	30	c				
Samedi	31			Jeudi	31	e				Mardi	31	e	Vendredi	31	c					

2025																			
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025							
Samedi	1	Mardi	1	c	Jeudi	1	Féié	Dimanche	1	Mardi	1	e	Vendredi	1	e	Lundi	1		
Dimanche	2	Mercredi	2	c	Vendredi	2	e	Lundi	2	e	Mercredi	2	e	Samedi	2	e	Mardi	2	
Lundi	3	Jeudi	3	c	Samedi	3		Mardi	3	e	Jeudi	3	e	Dimanche	3		Mercredi	3	
Mardi	4	e	Vendredi	4	c	Dimanche	4		Mercredi	4	e	Vendredi	4	e	Lundi	4	e	Jeudi	4
Mercredi	5	e	Samedi	5		Lundi	5	e	Jeudi	5	e	Samedi	5		Mardi	5	e	Vendredi	5
Jeudi	6	e	Dimanche	6		Mardi	6	e	Vendredi	6	e	Dimanche	6		Mercredi	6	e	Samedi	6
Vendredi	7	e	Lundi	7	c	Mercredi	7	e	Samedi	7		Lundi	7	S	Jeudi	7	e	Dimanche	7
Samedi	8		Mardi	8	c	Jeudi	8	Féié	Dimanche	8		Mardi	8	S	Vendredi	8	e	Lundi	8
Dimanche	9		Mercredi	9	c	Vendredi	9	e	Lundi	9	Féié	Mercredi	9	e	Samedi	9		Mardi	9
Lundi	10	c	Jeudi	10	c	Samedi	10		Mardi	10	e	Jeudi	10	e	Dimanche	10		Mercredi	10
Mardi	11	c	Vendredi	11	c	Dimanche	11		Mercredi	11	e	Vendredi	11	e	Lundi	11	e	Jeudi	11
Mercredi	12	c	Samedi	12		Lundi	12	e	Jeudi	12	e	Samedi	12		Mardi	12	e	Vendredi	12
Jeudi	13	c	Dimanche	13		Mardi	13	e	Vendredi	13	e	Dimanche	13		Mercredi	13	e	Samedi	13
Vendredi	14	c	Lundi	14	c	Mercredi	14	e	Samedi	14		Lundi	14	Féié	Jeudi	14	e	Dimanche	14
Samedi	15		Mardi	15	c	Jeudi	15	e	Dimanche	15		Mardi	15	e	Vendredi	15	Féié	Lundi	15
Dimanche	16		Mercredi	16	c	Vendredi	16	e	Lundi	16	e	Mercredi	16	e	Samedi	16		Mardi	16
Lundi	17	c	Jeudi	17	c	Samedi	17		Mardi	17	e	Jeudi	17	e	Dimanche	17		Mercredi	17
Mardi	18	c	Vendredi	18	c	Dimanche	18		Mercredi	18	e	Vendredi	18	e	Lundi	18	e	Jeudi	18
Mercredi	19	c	Samedi	19		Lundi	19	e	Jeudi	19	e	Samedi	19		Mardi	19	e	Vendredi	19
Jeudi	20	c	Dimanche	20		Mardi	20	e	Vendredi	20	e	Dimanche	20		Mercredi	20	e	Samedi	20
Vendredi	21	c	Lundi	21	Féié	Mercredi	21	e	Samedi	21		Lundi	21	e	Jeudi	21	e	Dimanche	21
Samedi	22		Mardi	22	e	Jeudi	22	e	Dimanche	22		Mardi	22	e	Vendredi	22	e	Lundi	22
Dimanche	23		Mercredi	23	e	Vendredi	23	e	Lundi	23	e	Mercredi	23	e	Samedi	23		Mardi	23
Lundi	24	c	Jeudi	24	e	Samedi	24		Mardi	24	e	Jeudi	24	e	Dimanche	24		Mercredi	24
Mardi	25	c	Vendredi	25	e	Dimanche	25		Mercredi	25	e	Vendredi	25	e	Lundi	25	e	Jeudi	25
Mercredi	26	c	Samedi	26		Lundi	26	e	Jeudi	26	e	Samedi	26		Mardi	26	e	Vendredi	26
Jeudi	27	c	Dimanche	27		Mardi	27	e	Vendredi	27	e	Dimanche	27		Mercredi	27	e	Samedi	27
Vendredi	28	c	Lundi	28	e	Mercredi	28	e	Samedi	28		Lundi	28	e	Jeudi	28	e	Dimanche	28
Samedi	29		Mardi	29	e	Jeudi	29	Féié	Dimanche	29		Mardi	29	e	Vendredi	29	e	Lundi	29
Dimanche	30		Mercredi	30	e	Vendredi	30	e	Lundi	30	e	Mercredi	30	e	Samedi	30		Mardi	30
Lundi	31	c			Samedi	31					Jeudi	31	e	Dimanche	31				

A l'université					
Cours	342 heures		semaines	Au total : 402 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)	
Projets tuteurés	heures			réparties	
Heures autonomie	60 heures		semaines	sur : 16 semaines	
Examens et soutenance	4 jours			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu les 01/09/2025 et 02/09/2025	
En milieu professionnel					
Période pratique	1205 heures		semaines	Au total : 1205 heures minimum en milieu pro réparties	
Projets tuteurés				sur : 36 semaines.	

2024							2025						
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025	
Jeu	1			Mardi	1	c	Vend	1	fé	Dim	1	Mer	1
Ven	2			Mer	2	c	Sam	2	Lun	2	c	Jeu	2
Sa	3			Jeu	3	c	Dim	3	Mardi	3	c	Ven	3
Di	4			Mer	4	c	Ven	4	Lun	4	e	Mer	4
Lun	5			Jeu	5	c	Sam	5	Mardi	5	e	Jeu	5
Mardi	6			Ven	6	c	Dim	6	Mer	6	e	Ven	6
Mer	7			Sa	7		Lun	7	Jeu	7	e	Sa	7
Jeu	8			Dim	8		Mardi	8	Ven	8	e	Dim	8
Ven	9			Lun	9	c	Mer	9	Sa	9		Lun	9
Sa	10			Mardi	10	c	Jeu	10	Dim	10		Mardi	10
Di	11			Mer	11	c	Ven	11	Lun	11	Fé	Mer	11
Lun	12			Jeu	12	c	Sa	12	Mardi	12	c	Jeu	12
Mardi	13			Ven	13	c	Dim	13	Mer	13	c	Ven	13
Mer	14			Sa	14		Lun	14	Jeu	14	c	Sa	14
Jeu	15	Fé		Dim	15		Mardi	15	Ven	15	c	Dim	15
Ven	16			Lun	16	c	Mer	16	Sa	16		Lun	16
Sa	17			Mardi	17	c	Jeu	17	Dim	17		Mardi	17
Di	18			Mer	18	c	Ven	18	Lun	18	c	Mer	18
Lun	19			Jeu	19	c	Sa	19	Mardi	19	c	Jeu	19
Mardi	20			Ven	20	c	Dim	20	Mer	20	c	Ven	20
Mer	21			Sa	21		Lun	21	Jeu	21	c	Sa	21
Jeu	22			Dim	22		Mardi	22	Ven	22	c	Dim	22
Ven	23			Lun	23	c	Mer	23	Sa	23		Lun	23
Sa	24			Mardi	24	c	Jeu	24	Dim	24		Mardi	24
Di	25	Fé		Mer	25	c	Ven	25	Lun	25	c	Mer	25
Lun	26			Jeu	26	c	Sa	26	Mardi	26	c	Jeu	26
Mardi	27			Ven	27	c	Dim	27	Mer	27	c	Ven	27
Mer	28			Sa	28		Lun	28	Jeu	28	c	Sa	28
Jeu	29			Dim	29		Mardi	29	Ven	29	c	Dim	29
Ven	30			Lun	30	c	Mer	30	Sa	30		Lun	30
Sa	31			Mardi	31	e	Jeu	31	e	Ven	31	e	

2025													
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025	
Sa	1			Mardi	1	e	Jeu	1	Fé	Dim	1	Ven	1
Di	2			Mer	2	e	Ven	2	Lun	2	e	Mer	2
Lun	3	e		Jeu	3	e	Sa	3	Mardi	3	e	Jeu	3
Mardi	4	e		Ven	4	e	Dim	4	Mer	4	e	Ven	4
Mer	5	e		Sa	5	e	Lun	5	Jeu	5	e	Sa	5
Jeu	6	e		Dim	6	e	Mardi	6	Ven	6	e	Dim	6
Ven	7	e		Lun	7	e	Mer	7	Sa	7	e	Lun	7
Sa	8			Mardi	8	e	Jeu	8	Fé	Dim	8	Mardi	8
Di	9			Mer	9	e	Ven	9	Lun	9	Fé	Mer	9
Lun	10	e		Jeu	10	e	Sa	10	Mardi	10	e	Jeu	10
Mardi	11	e		Ven	11	e	Dim	11	Mer	11	e	Ven	11
Mer	12	e		Sa	12	e	Lun	12	Jeu	12	e	Sa	12
Jeu	13	e		Dim	13	e	Mardi	13	Ven	13	e	Dim	13
Ven	14	e		Lun	14	e	Mer	14	Sa	14		Lun	14
Sa	15			Mardi	15	e	Jeu	15	Dim	15		Mardi	15
Di	16			Mer	16	e	Ven	16	Lun	16	e	Mer	16
Lun	17	e		Jeu	17	e	Sa	17	Mardi	17	e	Jeu	17
Mardi	18	e		Ven	18	e	Dim	18	Mer	18	e	Ven	18
Mer	19	e		Sa	19	e	Lun	19	Jeu	19	e	Sa	19
Jeu	20	e		Dim	20	e	Mardi	20	Ven	20	e	Dim	20
Ven	21	e		Lun	21	Fé	Mer	21	Sa	21	e	Jeu	21
Sa	22			Mardi	22	e	Jeu	22	Dim	22		Mardi	22
Di	23			Mer	23	e	Ven	23	Lun	23	e	Mer	23
Lun	24	e		Jeu	24	e	Sa	24	Mardi	24	e	Jeu	24
Mardi	25	e		Ven	25	e	Dim	25	Mer	25	e	Ven	25
Mer	26	e		Sa	26	e	Lun	26	Jeu	26	e	Sa	26
Jeu	27	e		Dim	27	e	Mardi	27	Ven	27	e	Dim	27
Ven	28	e		Lun	28	e	Mer	28	Sa	28		Lun	28
Sa	29			Mardi	29	e	Jeu	29	Fé	Dim	29	Mardi	29
Di	30			Mer	30	e	Ven	30	Lun	30	e	Mer	30
Lun	31	e		Sa	31		Mardi	31	Jeu	31	e	Dim	31

CALENDRIER ALTERNANCE PREVISIONNEL 2025-2026

A l'université					
Cours	342 heures		semaines	Au total : 402 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)	
Projets tuteurés	heures			réparties	
Heures autonomie	60 heures		semaines	sur : 16 semaines	
Examens et soutenance	4 jours			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu les 01/09/2026 et 02/09/2026	
En milieu professionnel					
Période pratique	1205 heures		semaines	Au total : 1205 heures minimum en milieu pro réparties	
Projets tuteurés				sur : 36 semaines.	

2025														2026													
AOÛT 2025				SEPTEMBRE 2025				OCTOBRE 2025				NOVEMBRE 2025				DECEMBRE 2025				JANVIER 2026				FEVRIER 2026			
Vendredi	1			Lundi	1			Mercredi	1	c			Samedi	1	Féié	Lundi	1	c			Jeudi	1	Féié	Dimanche	1		
Samedi	2			Mardi	2	c		Jeudi	2	c			Dimanche	2		Mardi	2	c			Vendredi	2	e	Lundi	2	e	
Dimanche	3			Mercredi	3	c		Vendredi	3	c			Lundi	3	e	Mercredi	3	c			Samedi	3		Mardi	3	e	
Lundi	4			Jeudi	4	c		Samedi	4				Mardi	4	e	Jeudi	4	c			Dimanche	4		Mercredi	4	e	
Mardi	5			Vendredi	5	c		Dimanche	5				Mercredi	5	e	Vendredi	5	c			Lundi	5	c	Jeudi	5	e	
Mercredi	6			Samedi	6			Lundi	6	c			Jeudi	6	e	Samedi	6				Mardi	6	c	Vendredi	6	e	
Jeudi	7			Dimanche	7			Mardi	7	c			Vendredi	7	e	Dimanche	7				Mercredi	7	c	Samedi	7		
Vendredi	8			Lundi	8	c		Mercredi	8	c			Samedi	8		Lundi	8	c			Jeudi	8	c	Dimanche	8		
Samedi	9			Mardi	9	c		Jeudi	9	c			Dimanche	9		Mardi	9	c			Vendredi	9	c	Lundi	9	e	
Dimanche	10			Mercredi	10	c		Vendredi	10	c			Lundi	10	c	Mercredi	10	c			Samedi	10		Mardi	10	e	
Lundi	11			Jeudi	11	c		Samedi	11				Mardi	11	Féié	Jeudi	11	c			Dimanche	11		Mercredi	11	e	
Mardi	12			Vendredi	12	c		Dimanche	12				Mercredi	12	c	Vendredi	12	c			Lundi	12	c	Jeudi	12	e	
Mercredi	13			Samedi	13			Lundi	13	e			Jeudi	13	c	Samedi	13				Mardi	13	c	Vendredi	13	e	
Jeudi	14			Dimanche	14			Mardi	14	e			Vendredi	14	c	Dimanche	14				Mercredi	14	c	Samedi	14		
Vendredi	15	Féié		Lundi	15	c		Mercredi	15	e			Samedi	15		Lundi	15	c			Jeudi	15	c	Dimanche	15		
Samedi	16			Mardi	16	c		Jeudi	16	e			Dimanche	16		Mardi	16	c			Vendredi	16	c	Lundi	16	e	
Dimanche	17			Mercredi	17	c		Vendredi	17	e			Lundi	17	c	Mercredi	17	c			Samedi	17		Mardi	17	e	
Lundi	18			Jeudi	18	c		Samedi	18				Mardi	18	c	Jeudi	18	c			Dimanche	18		Mercredi	18	e	
Mardi	19			Vendredi	19	c		Dimanche	19				Mercredi	19	c	Vendredi	19	c			Lundi	19	c	Jeudi	19	e	
Mercredi	20			Samedi	20			Lundi	20	e			Samedi	20	c	Samedi	20				Mardi	20	c	Vendredi	20	e	
Jeudi	21			Dimanche	21			Mardi	21	e			Vendredi	21	c	Dimanche	21				Mercredi	21	c	Samedi	21		
Vendredi	22			Lundi	22	c		Mercredi	22	e			Samedi	22		Lundi	22	e			Jeudi	22	s	Dimanche	22		
Samedi	23			Mardi	23	c		Jeudi	23	e			Dimanche	23		Mardi	23	e			Vendredi	23	s	Lundi	23	e	
Dimanche	24			Mercredi	24	c		Vendredi	24	e			Lundi	24	c	Mercredi	24	e			Samedi	24		Mardi	24	e	
Lundi	25			Jeudi	25	c		Samedi	25				Mardi	25	c	Jeudi	25	Féié			Dimanche	25		Mercredi	25	e	
Mardi	26			Vendredi	26	c		Dimanche	26				Mercredi	26	c	Vendredi	26	e			Lundi	26	e	Jeudi	26	e	
Mercredi	27			Samedi	27			Lundi	27	e			Jeudi	27	c	Samedi	27				Mardi	27	e	Vendredi	27	e	
Jeudi	28			Dimanche	28			Mardi	28	e			Vendredi	28	c	Dimanche	28				Mercredi	28	e	Samedi	28		
Vendredi	29			Lundi	29	c		Mercredi	29	e			Samedi	29		Lundi	29	e			jeudi	29	e				
Samedi	30			Mardi	30	c		Jeudi	30	e			Dimanche	30		Mardi	30	e			Vendredi	30	e				
Dimanche	31			Vendredi	31	e							Mercredi	31	e	Samedi	31	e			Samedi	31					

2026																											
MARS 2026				AVRIL 2026				MAI 2026				JUIN 2026				JUILLET 2026				AOÛT 2026				SEPTEMBRE 2026			
Dimanche	1			Mercredi	1	e		Vendredi	1	Féié			Lundi	1	e	Mercredi	1	e			Samedi	1		Mardi	1	s	
Lundi	2	e		Jeudi	2	e		Samedi	2				Mardi	2	e	Jeudi	2	e			Dimanche	2		Mercredi	2	s	
Mardi	3	e		Vendredi	3	e		Dimanche	3				Mercredi	3	e	Vendredi	3	e			Lundi	3	e	Jeudi	3		
Mercredi	4	e		Samedi	4			Lundi	4	e			Jeudi	4	e	Samedi	4				Mardi	4	e	Vendredi	4		
Jeudi	5	e		Dimanche	5			Mardi	5	e			Vendredi	5	e	Dimanche	5				Mercredi	5	e	Samedi	5		
Vendredi	6	e		Lundi	6	Féié		Mercredi	6	e			Samedi	6		Lundi	6	e			Jeudi	6	e	Dimanche	6		
Samedi	7			Mardi	7	e		Jeudi	7	e			Dimanche	7		Mardi	7	e			Vendredi	7	e	Lundi	7		
Dimanche	8			Mercredi	8	e		Vendredi	8	Féié			Lundi	8	e	Mercredi	8	e			Samedi	8		Mardi	8		
Lundi	9	e		Jeudi	9	e		Samedi	9				Mardi	9	e	Jeudi	9	e			Dimanche	9		Mercredi	9		
Mardi	10	e		Vendredi	10	e		Dimanche	10				Mercredi	10	e	Vendredi	10	e			Lundi	10	e	Jeudi	10		
Mercredi	11	e		Samedi	11			Lundi	11	e			Jeudi	11	e	Samedi	11				Mardi	11	e	Vendredi	11		
Jeudi	12	e		Dimanche	12			Mardi	12	e			Vendredi	12	e	Dimanche	12				Mercredi	12	e	Samedi	12		
Vendredi	13	e		Lundi	13	e		Mercredi	13	e			Samedi	13		Lundi	13				Jeudi	13	e	Dimanche	13		
Samedi	14			Mardi	14	e		Jeudi	14	Féié			Dimanche	14		Mardi	14	Féié			Vendredi	14	e	Lundi	14		
Dimanche	15			Mercredi	15	e		Vendredi	15	e			Lundi	15	e	Mercredi	15	e			Samedi	15	Féié	Mardi	15		
Lundi	16	e		Jeudi	16	e		Samedi	16				Mardi	16	e	Jeudi	16	e			Dimanche	16		Mercredi	16		
Mardi	17	e		Vendredi	17	e		Dimanche	17				Mercredi	17	e	Vendredi	17	e			Lundi	17	e	Jeudi	17		
Mercredi	18	e		Samedi	18			Lundi	18	e			Jeudi	18	e	Samedi	18				Mardi	18	e	Vendredi	18		
Jeudi	19	e		Dimanche	19			Mardi	19	e			Vendredi	19	e	Dimanche	19				Mercredi	19	e	Samedi	19		
Vendredi	20	e		Lundi	20	e		Mercredi	20	e			Samedi	20		Lundi	20	e			Jeudi	20	e	Dimanche	20		
Samedi	21			Mardi	21	e		Jeudi	21	e			Dimanche	21		Mardi	21	e			Vendredi	21	e	Lundi	21		
Dimanche	22			Mercredi	22	e		Vendredi	22	e			Lundi	22	e	Mercredi	22	e			Samedi	22		Mardi	22		
Lundi	23	e		Jeudi	23	e		Samedi	23				Mardi	23	e	Jeudi	23	e			Dimanche	23		Mercredi	23		
Mardi	24	e		Vendredi	24	e		Dimanche	24				Mercredi	24	e	Vendredi	24	e			Lundi	24	e	Jeudi	24		
Mercredi	25	e		Samedi	25			Lundi	25	Féié			Jeudi	25	e	Samedi	25				Mardi	25	e	Vendredi	25		
Jeudi	26	e		Dimanche	26			Mardi	26	e			Vendredi	26	e	Dimanche	26				Mercredi	26	e	Samedi	26		
Vendredi	27	e		Lundi	27	e		Mercredi	27	e			Samedi	27		Lundi	27	e			Jeudi	27	e	Dimanche	27		
Samedi	28			Mardi	28	e		Jeudi	28	e			Dimanche	28		Mardi	28	e			Vendredi	28	e	Lundi	28		
Dimanche	29			Mercredi	29	e		Vendredi	29	e			Lundi	29	e	Mercredi	29	e			Samedi	29		Mardi	29		
Lundi	30	e		Jeudi	30	e		Samedi	30				Mardi	30	e	Jeudi	30	e			Dimanche	30		Mercredi	30		
Mardi	31	e						Dimanche	31				Vendredi	31	e		Lundi	31	e			Samedi	31				

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Cette demande s'inscrit dans la réflexion de l'équipe pédagogique, du département Sciences de la Vie et de l'Environnement (SVE) de l'UFR STGI, de transformation pour le prochain quadriennal du parcours Gestion Durable de l'Environnement pour les Territoires et l'Entreprise (GDETE) du Master GDE. Le département SVE supporte également depuis septembre 2013, un cursus de CMI Environnement et Territoire (ET) adossé au parcours GDETE. Le CMI ET permet à une promotion d'environ 15 étudiants de bénéficier d'une forte intégration enseignement-recherche et de nombreuses mises en situation professionnalisantes.

L'ouverture à l'alternance s'inscrit dans le cadre de la refonte de la maquette du master en élaborant un nouveau parcours Ingénierie de l'Environnement et des Territoires (IET) qui répondra aux besoins des entreprises et des collectivités et permettra la formation de cadres capables de répondre aux nouveaux enjeux (gestion des ressources naturelles, réhabilitation des sites marginaux, transition environnementale) engendrés par les changements globaux.

Les échanges que nous avons eu avec les professionnels du secteur et notamment avec le Groupe Gengis, société d'ingénierie et de conseil dans le domaine de l'environnement (Palaiseau), nous ont confortés dans la pertinence de notre démarche. De plus, une étude prospective publiée en juillet 2023 par l'Union Professionnelle du Génie Biologique

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

(UPGB) montre que l'Ingénieur Ecologique est un secteur en progression exponentielle avec des perspectives de recrutement très importantes à l'horizon 2030 mais qui en même temps connaît des difficultés de recrutement faute d'un nombre suffisant de personnes formées (<https://m.actu-environnement.com/amp/actualites/filiere-genie-ecologique-doublement-effectifs-2030-42652.html>). Pour y remédier, le rapport de l'UGPB préconise en premier lieu le recours à l'alternance.

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Suite à nos premiers contacts avec le groupe GENGIS, un questionnaire a été envoyé à des partenaires potentiels qui ont manifesté leur intérêt pour le projet et nous ont apporté leur soutien :

- groupe Gengis – Palaiseau
- Syndicat des eaux de giromagny
- Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon
- Pays de Montbéliard Agglomération
- DREAL Bourgogne Franche-Comté
- Locogen – Danjoutin
- APRR Nemours
- ADEME Angers
- Tesora – Lyon
- EPLEFPA – Valdoie
- ATMO Bourgogne Franche-Comté
- Biochem-Env Palaiseau

Quelques lettres de soutien sont fournies en annexe.

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Sur la base des réponses à notre questionnaire, le périmètre des employeurs potentiels couvre l'ensemble du territoire national.

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 50 /50

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Licence Sciences de la Vie, Licence Sciences de la Terre et de l'Environnement, Licence Géographie et Aménagement, BUT Génie Biologique

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il existe beaucoup de formations en alternance dans le domaine de l'environnement. Au niveau local, on peut citer le Master Sciences de l'Eau et le Master Ecology, Monitoring and Management of Ecosystems (tous deux à Besançon). Cependant ces Master proposent des formations dans des secteurs très spécifiques alors que le Master GDE-IET a pour objectif de former des cadres polyvalents capables d'intervenir de manière systémique dans des domaines très diversifiés de l'Ingénierie Ecologique tels que la restauration des milieux naturels, la réhabilitation et la revalorisation des friches industrielles ou l'adaptation au changement climatique et ce, pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités.

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Le calendrier en Master 1 et Master 2 commencera par une période d'enseignement à l'Université de 6 à 7 semaines de début septembre à mi-octobre. Cette première période plus longue se justifie par le fait que les thématiques environnementales nécessitent une part importante d'enseignement sur le terrain qui est aisée à organiser à cette époque de l'année. Il y a ensuite une série de périodes de 3 à 4 semaines d'alternance entre l'entreprise et l'Université jusqu'à la période constituant la période de stage des étudiants non alternants qui commencera courant avril en Master 1 et fin janvier en Master 2. En Master 1 un retour de deux jours à l'Université sera programmée début juillet pour une soutenance présentant les travaux réalisés dans l'entreprise. Les master 2 présenteront leurs travaux début septembre. Les détails des calendriers sont consultables dans les fichiers joints à la rubrique suivante.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Un temps de débrief sera organisé au retour de chaque période d'alternance en entreprise

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Chaque alternant sera suivi par un membre de l'équipe pédagogique du Master avec une visite sur site, des contacts à intervalle régulier (à définir au cas par cas) en visio-conférence et le débrief à chaque retour d'alternance.

Signatures et avis

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	BINET Philippe	30/01/2024		
Responsable alternance	CHALOT Michel	30/01/2024		
Directeur de composante	CHAMAGNE Didier	05/02/2024	 	

Avis du conseil de la composante : Approbation de l'ouverture à l'alternance du Master GDE	Date : 07/02/2024 Joindre la délibération
--	--



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master Gestion de l'Environnement

Prénom et Nom du signataire : Philippe BINET

Date : 01 /02/2024

Signature :



INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025



Procès-verbal vote du 7 février 2024 du conseil de gestion de l'UFR STGI

Les membres élus du conseil de gestion de l'UFR STGI ont été invités à se prononcer sur :

- l'approbation de l'ouverture à l'alternance du master Gestion Durable de l'Environnement

=> 28 votants, 20 voix exprimées, 20 « pour »

Le Directeur de l'UFR STGI,
Didier CHAMAGNE

A circular blue logo for UFR STGI Belfort-Montbéliard, Université de Franche-Comté. The logo features the text 'UNIVERSITÉ' at the top, 'STGI' in large letters in the center, and 'DE FRANCHE-COMTÉ' at the bottom. A black ink signature is written across the logo.

EcoSys

UMR 1402

Écologie fonctionnelle et écotoxicologie des agroécosystèmes

<https://ecosys.versailles-grignon.hub.inrae.fr/>

Plateforme Biochem-Env

<https://www.biochemenv.fr/>

Contact : Christian Mougin

christian.mougin@inrae.fr

Université de Franche-Comté

Pôle Universitaire du Pays de Montbéliard

A l'attention de Monsieur Michel CHALOT

4 Place Tharradin

BP 71427

25211 MONTBELIARD

Palaiseau, 26 janvier 2024

Objet : Parcours en alternance du Master « Ingénierie de l'Environnement et des Territoires »

Monsieur

Biochem-Env est une plateforme scientifique et technique qui permet le développement et la mesure d'indicateurs biochimiques dans l'environnement et les organismes des écosystèmes continentaux. Depuis sa création, la plateforme accueille des étudiants en alternance de tous niveaux.

Le contenu et la qualité des enseignements du master « Ingénierie de l'Environnement et des Territoires » sont pleinement en cohérence avec nos activités de recherche et d'expertise. Nous accueillerons en conséquence avec intérêt des étudiants de ce master et soutenons pleinement la démarche de passage de cette formation sous le régime de l'alternance.

Bien cordialement

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "CM", with a long horizontal stroke extending to the right.

Christian Mougin

Directeur de Recherche

Directeur Scientifique de la plateforme Biochem-Env

UFR STGI
Université de Franche-Comté
Département SVE
4 Place Tharradin - CS 71427, 25211
Montbéliard Cedex

Palaiseau, le 30 janvier 2024

Objet : Formations en alternance

Madame, monsieur,

Suite à nos échanges d'avant l'été et après en avoir convenu avec Monsieur SABATIER, notre Président et Directeur Général d'IDDEA, je vous confirme notre intérêt pour votre formation et votre projet d'alternance.

En effet, GENGIS qui est un groupe indépendant français spécialisé dans les géosciences rassemble quatre bureaux d'études spécialisés et une société de travaux :

- TECHNOSOL, spécialisé en Géotechnique ;
- IDDEA, bureau d'études en Environnement et Sites et sols pollués ;
- GEOTHER, spécialisé en Hydrogéologie et en Géothermie ;
- IPC, bureau d'études Pathologie de la construction et Structure ;
- FORENSOL, composé essentiellement de sondeurs en charge des investigations du sols.

Nous sommes 180 collaborateurs répartis sur 11 agences au niveau national et nous avons à cœur de développer nos relations écoles.

Vos formations étant pertinentes avec nos métiers, et ayant l'habitude de prendre des alternants d'autres formations, nous soutenons pleinement votre démarche.

Veillez agréer, madame, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Aurélie MONTECOT
Responsable Ressources Humaines





Boulot le 21 janvier 2024

UFR STGI
Pôle Universitaire du Pays de Montbéliard
4 place Tharradin,
BP 71427
25 211 MONTBELIARD

Aff : Yves MARCHISET-NIALON

Tel : 06.07.63.23.16

Mail : yves.marchiset@riviereognon.fr

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu en stage l'an dernier une étudiante de Master 1 venant de votre formation, qui a rempli totalement ses missions.

Nous sommes convaincus que l'alternance représente un atout majeur pour former les étudiants et pour l'insertion professionnelle.

Depuis 5 années nous sommes dans une démarche d'accueil d'étudiants en alternance (total sur les deux syndicats 4 étudiants en alternance en 2023)

Nous soutenons pleinement la démarche de passage de cette formation sous le régime de l'alternance.

Par cette lettre, nous reconnaissons les rôles et responsabilités spécifiques que nous remplissons dans ce partenariat.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations

Yves MARCHISET NIALON

Directeur

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

Syndicat Intercommunautaire du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon



LOCOGEN SAS
34 Rue Frédéric Le Guyader
35200 Rennes

A l'attention de
UFR STGI
Département SVE
Université de Franche-Comté

4 place Tharradin
25200 Montbéliard

Le 26 janvier 2024

Objet : Courrier de soutien – Habilitation de la formation Master par la voie de l'alternance

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à nos récents échanges, que ce soit par mails ou par téléphone, je vous fais parvenir ce courrier de soutien à votre projet d'habilitation de la formation Master "Ingénierie de l'environnement et des territoires" par la voie de l'alternance.

LOCOGEN SAS est un développeur de projets éoliens et photovoltaïques. Dans le cadre de nos projets, nous faisons réaliser des études environnementales, et rédigeons nous-même les dossiers de demande d'autorisation environnementale. Les domaines de compétence du Master tels que la transition environnementale, le diagnostic écologique et la rédaction de plan de gestion sont des compétences que nous recherchons.

Nous prenons depuis plusieurs années des étudiants de l'Université de Franche Comté en alternance via le SEFOC'AL, dans d'autres domaines, et nous sommes convaincus que les formations en alternance apportent une expérience professionnelle aux apprenants et répondent pleinement aux besoins des entreprises.

C'est pourquoi nous soutenons cette démarche.

François BAUDIN
Responsable de projet

LOCOGEN SAS
1 Rue du 21 Novembre
90400 Danjoutin



EPLEFPA
ÉTABLISSEMENT PUBLIC
LOCAL D'ENSEIGNEMENT
ET DE FORMATION
PROFESSIONNELLE AGRICOLE

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Pôle Universitaire du Pays de Montbéliard
(A l'attention de Monsieur CHALOT Michel)
4 Place Tharradin
BP 71427
25211 MONTBELIARD

Objet : Votre parcours Master en alternance
« Ingénierie de l'environnement et des Territoires »

Date : Valdoie, le 23 janvier 2024

Monsieur,

Nos derniers échanges sur votre projet d'évolution du Master GDE de l'Université de Franche-Comté en Master "Ingénierie de l'environnement et des territoires" accessible par l'alternance a retenu toute notre attention.

Le site de Valdoie Formation est un site étendu où se croisent plusieurs problématiques environnementales d'anticipation et d'atténuation des changements climatiques qui s'inscrivent parfaitement dans les thématiques de votre Master.

La création de cet apprentissage serait un véritable atout pour nous et nous permettrait de traiter des problèmes de gestion de l'eau avec nos trois étangs et notre zone humide. Il nous permettrait aussi de proposer des solutions globales sur le site entre l'internat, la restauration et la production agricole en Agriculture Biologique.

Nous prenons uniquement des étudiants en alternance qui sont embauchés par le Ministère de l'Agriculture.

Nous soutenons pleinement la démarche de passage de cette formation sous le régime de l'alternance.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Directrice,
Catherine GIRARDET



EPLEFPA - ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
95, rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél. : 03 84 58 49 60 - epl.valdoie@educagri.fr

WWW.VALDOIE-FORMATION.FR



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Université de Bourgogne Franche-Comté
UMR 6249 Laboratoire Chrono-environnement
Pôle Universitaire du Pays de Montbéliard
4 place Tharradin,
BP 71427
25 211 MONTBELIARD

Objet : Lettre de soutien pour au Master en alternance "Ingénierie de l'environnement et des territoires".

La Société Tesora, est une PME spécialisée dans le domaine de l'ingénierie des Sites et sols pollués. Ainsi, nous œuvrons au quotidien pour la préservation de l'environnement, de la ressource en eau et la dépollution.

Par la présente, je vous exprime mon intérêt pour la formation du Master en alternance « Ingénierie de l'environnement et des territoires ».

La formation des ingénieurs de demain sur cette thématique est un des sujets clés pour l'amélioration continue de notre métier et ; en tant qu'acteurs engagés dans l'innovation pour l'optimisation de la gestion de ces SSP ; je tiens à vous apporter sans réserve tout mon soutien dans votre démarche de passage du master vers un format en alternance.

Je vous prie d'agréer monsieur l'expression de notre considération distinguée.

Le 29/01/2024 à Montrouge

Signature

B. Pauget, responsable R&D et associé.



A l'université					
Cours	475 heures	semaines	Au total : 805 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence) réparties		
Projets tuteurés	130 heures				
Heures autonomie sur site	200 heures	semaines	sur : 0 semaines		
Examens et soutenance	jours		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le xx/xx/2025		
En milieu professionnel					
Période pratique	heures	semaines	Au total : 0 heures minimum en milieu pro réparties		
Projets tuteurés			sur : 0 semaines.		

2024							2025									
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025				
Jeu	1			Mardi	1			Vendredi	1	Fé		Mercredi	1	Fé	Samedi	1
Ven	2			Mercredi	2			Samedi	2			Lundi	2		Dimanche	2
Sa	3			Jeudi	3			Dimanche	3			Mardi	3		Lundi	3
Di	4			Vendredi	4			Lundi	4			Mercredi	4		Mardi	4
Lu	5			Samedi	5			Mardi	5			Jeudi	5		Mercredi	5
Ma	6			Dimanche	6			Mercredi	6			Vendredi	6		Jeudi	6
Me	7			Lundi	7			Jeudi	7			Samedi	7		Mardi	7
Je	8			Mardi	8			Vendredi	8			Dimanche	8		Mercredi	8
Ve	9			Mercredi	9			Samedi	9			Lundi	9		Dimanche	9
Sa	10			Jeudi	10			Dimanche	10			Mardi	10		Vendredi	10
Di	11			Vendredi	11			Lundi	11	Fé		Mercredi	11		Samedi	11
Lu	12			Samedi	12			Mardi	12			Jeudi	12		Dimanche	12
Ma	13			Dimanche	13			Mercredi	13			Vendredi	13		Lundi	13
Me	14			Lundi	14			Jeudi	14			Samedi	14		Mardi	14
Je	15	Fé		Mardi	15			Vendredi	15			Dimanche	15		Mercredi	15
Ve	16			Mercredi	16			Samedi	16			Lundi	16		Jeudi	16
Sa	17			Jeudi	17			Dimanche	17			Mardi	17		Vendredi	17
Di	18			Vendredi	18			Lundi	18			Mercredi	18		Samedi	18
Lu	19			Samedi	19			Mardi	19			Jeudi	19		Dimanche	19
Ma	20			Dimanche	20			Mercredi	20			Vendredi	20		Lundi	20
Me	21			Lundi	21			Jeudi	21			Samedi	21		Mardi	21
Je	22			Mardi	22			Vendredi	22			Dimanche	22		Mercredi	22
Ve	23			Mercredi	23			Samedi	23			Lundi	23		Dimanche	23
Sa	24			Jeudi	24			Dimanche	24			Mardi	24		Vendredi	24
Di	25	Fé		Vendredi	25			Lundi	25			Mercredi	25	Fé	Samedi	25
Lu	26			Samedi	26			Mardi	26			Jeudi	26		Dimanche	26
Ma	27			Dimanche	27			Mercredi	27			Vendredi	27		Lundi	27
Me	28			Lundi	28			Jeudi	28			Samedi	28		Mardi	28
Je	29			Mardi	29			Vendredi	29			Dimanche	29		Mercredi	29
Ve	30			Mercredi	30			Samedi	30			Lundi	30		Jeudi	30
Sa	31			Jeudi	31							Mardi	31		Vendredi	31

2025																
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025				
Sa	1			Jeudi	1	Fé		Dimanche	1			Vendredi	1		Lundi	1
Di	2			Vendredi	2			Lundi	2			Mercredi	2		Mardi	2
Lu	3			Samedi	3			Mardi	3			Jeudi	3		Mercredi	3
Ma	4			Dimanche	4			Mercredi	4			Vendredi	4		Jeudi	4
Me	5			Lundi	5			Jeudi	5			Samedi	5		Mardi	5
Je	6			Mardi	6			Vendredi	6			Dimanche	6		Mercredi	6
Ve	7			Mercredi	7			Samedi	7			Lundi	7		Dimanche	7
Sa	8			Jeudi	8			Dimanche	8			Mardi	8		Vendredi	8
Di	9			Vendredi	9			Lundi	9	Fé		Mercredi	9		Mardi	9
Lu	10			Samedi	10			Mardi	10			Jeudi	10		Dimanche	10
Ma	11			Dimanche	11			Mercredi	11			Vendredi	11		Lundi	11
Me	12			Lundi	12			Jeudi	12			Samedi	12		Mardi	12
Je	13			Mardi	13			Vendredi	13			Dimanche	13		Mercredi	13
Ve	14			Mercredi	14			Samedi	14			Lundi	14		Dimanche	14
Sa	15			Jeudi	15			Dimanche	15			Mardi	15		Vendredi	15
Di	16			Vendredi	16			Lundi	16			Mercredi	16		Mardi	16
Lu	17			Samedi	17			Mardi	17			Jeudi	17		Mercredi	17
Ma	18			Dimanche	18			Mercredi	18			Vendredi	18		Jeudi	18
Me	19			Lundi	19			Jeudi	19			Samedi	19		Mardi	19
Je	20			Mardi	20			Vendredi	20			Dimanche	20		Mercredi	20
Ve	21			Mercredi	21			Samedi	21			Lundi	21		Dimanche	21
Sa	22			Jeudi	22			Dimanche	22			Mardi	22		Vendredi	22
Di	23			Vendredi	23			Lundi	23			Mercredi	23		Mardi	23
Lu	24			Samedi	24			Mardi	24			Jeudi	24		Dimanche	24
Ma	25			Dimanche	25			Mercredi	25			Vendredi	25		Lundi	25
Me	26			Lundi	26			Jeudi	26			Samedi	26		Mardi	26
Je	27			Mardi	27			Vendredi	27			Dimanche	27		Mercredi	27
Ve	28			Mercredi	28			Samedi	28			Lundi	28		Dimanche	28
Sa	29			Jeudi	29			Dimanche	29			Mardi	29		Vendredi	29
Di	30			Vendredi	30			Lundi	30			Mercredi	30		Samedi	30
Lu	31			Samedi	31							Jeudi	31		Dimanche	31

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme :

Champ : STS

Mention : Master Ingénierie de la Santé

Spécialité : -

Parcours : INASYS et OPTIMSYS

Responsable de la formation : HERLEM Guillaume

Nom Prénom : AUBER Frédéric (OPTIMSYS) BARAKAT Oussama (INASYS)

Mail : guillaume.herlem@univ-fcomte.fr (mention),

frederic.auber@univ-fcomte.fr

(OPTIMSYS), oussama.barakat@univ-fcomte.fr (INASYS)

Eventuellement - Mail générique : -

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : DOMACINOVIC Nikolina

Nom Prénom : DOMACINOVIC Nikolina

Mail : nikolina.domacinovic@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : -

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prévision effectifs alternants : 12

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 12

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 0,5

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

SS2I, société de service, DSI CHU, ARS, établissements de santé, associations spécialisées

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : Jeudi 18 janvier 2024.

Guillaume HERLEM

Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Thierry MOULIN

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômés nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le Master Ingénierie de la Santé est positionné dans le secteur de l'industrie de la Santé : organisation, optimisation et ingénierie de la Santé. Cette formation vient compléter l'offre existante sur le territoire Bourgogne Franche-Comté. Elle sera articulée en 2 parcours qui cibleront les activités professionnelles liées à l'optimisation des traitements interventionnels par l'imagerie (parcours OPTIMSYS) et à l'intelligence artificielle et systèmes de santé (parcours INASYS).

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeuSrs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

CHU, CPAM, PME-PMI régionales et nationales : APROGSYS, MAINCARE, CFI (Suisse), Techwan (Suisse), Calyps (Suisse), SOPHYSA, BRACCO, ALICANTE, ISYCARE Technology, CENTICH, SAMSUNG, EOS Imaging, CFI, COVALAB, Philips, GE medical systems, SIEMENS, PHILIPS, AEGLE, GLEAMER, SOPHYSA, HOLOGIC, PIXEE, Novotec, TBF (Tissue Bank of

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

France), ZIWIG, Mutualité Française, VYV (mutualité), Path solution, STUDEC, Zimmer Biomet, Socrate industrie, Coat-X, VEXIM, Baecton Dickinson, Laboratoire Genevrier.

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Bourgogne Franche-Comté plus l'arc jurassien franco-suisse

- Région Rhône-Alpes
- Région Île-de-France
- Suisse

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

Pour cette première année d'ouverture, nous commencerons l'alternance uniquement en M2.

Pour les années futures, nous ouvrirons l'alternance avec 30% d'alternants la 1^{ère} année et 50% la 2^{ème} année

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Accès au Master 1 (20 étudiants) La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence du domaine Sciences Technologies Santé notamment en Informatique, Mathématiques, Physique ou tout autre diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique du Master IS-INASYS. Ce Master est aussi ouvert aux élèves-ingénieurs souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'IA-Santé. Accès au Master 2 (20 étudiants) L'inscription en deuxième année de ce Master est conditionnée par la validation de tous les modules dispensés en M1 INASYS ou d'un autre M1 jugé pertinent par la commission pédagogique du master IS-INAYS. Les élèves- ingénieurs peuvent s'inscrire en M2 INASYS en parallèle avec leur dernière année d'étude sous réserve de l'accord du comité pédagogique du Master IS_INASYS.

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Notre formation Master IS peut apparaître concurrent au niveau du Parcours OPTIMSYS avec des Masters dispensés à Paris, mais il n'existe aucune formation MASTER comparable au niveau régional. Le parcours OPTIMSYS est très adapté aux étudiants de médecine ou maïeutique désireux de poursuivre dans des carrières universitaires. Le parcours INASYS n'est pas du tout en concurrence avec l'offre de formation en Bourgogne Franche-Comté.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Si vous avez des questions sur les implications de ce calendrier vous pouvez vous adresser à SeFoC'AI

La rentrée du Master IS est prévue le 9 septembre 2024

- Période universitaire 1 : du 9/9/2024 à mi-novembre
- Période d'alternance1 : mi-novembre jusqu'à début février
- Période universitaire 2 : début février jusqu'à mi-avril
- Période d'alternance2 : mi-avril jusqu'à fin septembre

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025****2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance**

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Projets liées aux UEs enseignées et projets transversaux liés à des activités industrielles et/ou hospitalières.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Mise en place d'une fiche individualisée d'amélioration continue et de suivi de stage

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	HERLEM Guillaume			
Responsable alternance	BARAKAT Oussama			
Directeur de composante	MOULIN Thierry		 Le Directeur de l'UFR BANTE Professeur MOULIN	

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suiti** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suiti financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master Ingénierie de la Santé

Prénom et Nom du signataire : Guillaume HERLEM

Date : 26 Janvier 2024

Signature :



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master.

Champ : SHS.

Mention : Psychologie.

Spécialités :

Parcours : CPCF (clinique pathologique de la famille) IPSSTS (social/travail) PCN (cognitive et neuropsychologie) et RP (recherche en psychologie)

Responsable de la formation : Romuald Jean-Dit-Pannel (resp mention)

Mail : romuald.jean-dit-pannel@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Bunod Emmanuelle

Mail : emmanuelle.bunod@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne : M1/M2

La 1 ^{ère} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
--	---	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance
Meilleure professionnalisation du candidat.

Formations concurrentes en région et au niveau national :
En région, il n'y en a pas, en national, donnée inconnue.

Prévision effectifs alternants : ?

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : ?.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : ?

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Associatif, semi-privé (type ASE/PEC, PLURIEL, EHPAD, crèches privées...)

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Les cours ont lieu sur quatre semestres de 12 semaines : en M1 du mercredi au vendredi, en M1 les jeudis et vendredis.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Meilleure professionnalisation du candidat.

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Non pas pour le moment.

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Franche-Comté

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation : NSP

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Toutes

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Région : aucune ; national : inconnu

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Les cours ont lieu sur quatre semestres de 12 semaines : en M1 du mercredi au vendredi, en M1 les jeudis et vendredis.

Si vous avez des questions sur les implications de ce calendrier vous pouvez vous adresser à SeFoC'AI

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ? temps de supervision groupale

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Suivis de stage et de ter

Signatures et avis



INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance				
Directeur de composante				

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme :

Prénom et Nom du signataire :

Date :

Signature :

A l'université		388 heures	11 semaines	Au total : 388 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)
Cours				réparties
Projets tuteurés			sur : 11 semaines	
Heures autonomie				
Examens et soutenance				Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le MAI JUIN 2025
En milieu professionnel		500 heures		Au total : 500 heures minimum en milieu pro réparties
Période pratique				sur : 0 semaines.
Projets tuteurés				

2024							2025				
AOÛT 2024	SEPTEMBRE 2024	OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024	DECEMBRE 2024	JANVIER 2025	FEBVRIER 2025					
Jeu 1	Dim 1	Mardi 1	Vend 1	Fé 1	Dim 1	Mer 1	Fé 1	Sam 1			
Ven 2	Lun 2	Mer 2	Sam 2	Lun 2	Jeu 2	Ven 2	Dim 2	Lun 2			
Sam 3	Mardi 3	Jeu 3	Dim 3	Mardi 3	Ven 3	Lun 3	Mer 3	Sam 3			
Dim 4	Mer 4	Vend 4	Lun 4	Mer 4	Sam 4	Mardi 4	Dim 4	Jeu 4			
Lun 5	Jeu 5	Sam 5	Mardi 5	Jeu 5	Dim 5	Mer 5	Ven 5	Lun 5			
Mardi 6	Vend 6	Dim 6	Mer 6	Vend 6	Lun 6	Jeu 6	Dim 6	Mardi 6			
Mer 7	Sam 7	Lun 7	Jeu 7	Sam 7	Mardi 7	Ven 7	Dim 7	Lun 7			
Jeu 8	Dim 8	Mardi 8	Vend 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8	Sam 8			
Ven 9	Lun 9	Mer 9	Sam 9	Lun 9	Jeu 9	Dim 9	Mer 9	Lun 9			
Sam 10	Mardi 10	Jeu 10	Dim 10	Mardi 10	Vend 10	Lun 10	Dim 10	Mardi 10			
Dim 11	Mer 11	Vend 11	Lun 11	Fé 11	Mer 11	Sam 11	Ven 11	Lun 11			
Lun 12	Jeu 12	Sam 12	Mardi 12	Jeu 12	Dim 12	Mardi 12	Dim 12	Mer 12			
Mardi 13	Vend 13	Dim 13	Mer 13	Vend 13	Lun 13	Jeu 13	Dim 13	Jeu 13			
Mer 14	Sam 14	Lun 14	Jeu 14	Sam 14	Mardi 14	Vend 14	Dim 14	Mardi 14			
Jeu 15	Dim 15	Mardi 15	Vend 15	Dim 15	Mer 15	Sam 15	Ven 15	Sam 15			
Ven 16	Lun 16	Mer 16	Sam 16	Lun 16	Jeu 16	Dim 16	Mer 16	Dim 16			
Sam 17	Mardi 17	Jeu 17	Dim 17	Mardi 17	Vend 17	Lun 17	Dim 17	Lun 17			
Dim 18	Mer 18	Vend 18	Lun 18	Mer 18	Sam 18	Mardi 18	Ven 18	Mardi 18			
Lun 19	Jeu 19	Sam 19	Mardi 19	Jeu 19	Dim 19	Mer 19	Dim 19	Mer 19			
Mardi 20	Vend 20	Dim 20	Mer 20	Vend 20	Lun 20	Jeu 20	Dim 20	Jeu 20			
Mer 21	Sam 21	Lun 21	Jeu 21	Sam 21	Mardi 21	Vend 21	Dim 21	Mardi 21			
Jeu 22	Dim 22	Mardi 22	Vend 22	Dim 22	Mer 22	Sam 22	Ven 22	Sam 22			
Ven 23	Lun 23	Mer 23	Sam 23	Lun 23	Jeu 23	Dim 23	Mer 23	Dim 23			
Sam 24	Mardi 24	Jeu 24	Dim 24	Mardi 24	Vend 24	Lun 24	Dim 24	Lun 24			
Dim 25	Mer 25	Vend 25	Lun 25	Mer 25	Fé 25	Sam 25	Ven 25	Mardi 25			
Lun 26	Jeu 26	Sam 26	Mardi 26	Jeu 26	Dim 26	Mer 26	Dim 26	Mer 26			
Mardi 27	Vend 27	Dim 27	Mer 27	Vend 27	Lun 27	Jeu 27	Dim 27	Jeu 27			
Mer 28	Sam 28	Lun 28	Jeu 28	Sam 28	Mardi 28	Vend 28	Dim 28	Mardi 28			
Jeu 29	Dim 29	Mardi 29	Vend 29	Dim 29	Mer 29	Sam 29	Ven 29	Mer 29			
Ven 30	Lun 30	Mer 30	Sam 30	Lun 30	Jeu 30	Dim 30	Mer 30	Jeu 30			
Sam 31		Jeu 31		Mardi 31	Vend 31						

2025											
MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUN 2025	JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025					
Sam 1	Mardi 1	Jeu 1	Fé 1	Dim 1	Mardi 1	Vend 1	Lun 1				
Dim 2	Mer 2	Vend 2	Lun 2	Mer 2	Sam 2	Sam 2	Mardi 2				
Lun 3	Jeu 3	Sam 3	Mardi 3	Jeu 3	Dim 3	Dim 3	Mer 3				
Mardi 4	Vend 4	Dim 4	Mer 4	Vend 4	Lun 4	Dim 4	Jeu 4				
Mer 5	Sam 5	Lun 5	Jeu 5	Sam 5	Mardi 5	Ven 5	Vend 5				
Jeu 6	Dim 6	Mardi 6	Vend 6	Dim 6	Mer 6	Dim 6	Sam 6				
Ven 7	Lun 7	Mer 7	Sam 7	Lun 7	Jeu 7	Dim 7	Dim 7				
Sam 8	Mardi 8	Jeu 8	Dim 8	Mardi 8	Vend 8	Lun 8	Lun 8				
Dim 9	Mer 9	Vend 9	Lun 9	Mer 9	Sam 9	Ven 9	Mardi 9				
Lun 10	Jeu 10	Sam 10	Mardi 10	Jeu 10	Dim 10	Dim 10	Mer 10				
Mardi 11	Vend 11	Dim 11	Mer 11	Vend 11	Lun 11	Dim 11	Jeu 11				
Mer 12	Sam 12	Lun 12	Jeu 12	Sam 12	Mardi 12	Ven 12	Vend 12				
Jeu 13	Dim 13	Mardi 13	Vend 13	Dim 13	Mer 13	Dim 13	Sam 13				
Vend 14	Lun 14	Mer 14	Sam 14	Lun 14	Jeu 14	Dim 14	Dim 14				
Sam 15	Mardi 15	Jeu 15	Dim 15	Mardi 15	Vend 15	Lun 15	Lun 15				
Dim 16	Mer 16	Vend 16	Lun 16	Mer 16	Sam 16	Ven 16	Mardi 16				
Lun 17	Jeu 17	Sam 17	Mardi 17	Jeu 17	Dim 17	Dim 17	Mer 17				
Mardi 18	Vend 18	Dim 18	Mer 18	Vend 18	Lun 18	Dim 18	Jeu 18				
Mer 19	Sam 19	Lun 19	Jeu 19	Sam 19	Mardi 19	Ven 19	Vend 19				
Jeu 20	Dim 20	Mardi 20	Vend 20	Dim 20	Mer 20	Dim 20	Sam 20				
Vend 21	Lun 21	Fé 21	Mer 21	Sam 21	Lun 21	Jeu 21	Dim 21				
Sam 22	Mardi 22	Jeu 22	Dim 22	Mardi 22	Vend 22	Lun 22	Lun 22				
Dim 23	Mer 23	Vend 23	Lun 23	Mer 23	Sam 23	Ven 23	Mardi 23				
Lun 24	Jeu 24	Sam 24	Mardi 24	Jeu 24	Dim 24	Dim 24	Mer 24				
Mardi 25	Vend 25	Dim 25	Mer 25	Vend 25	Lun 25	Dim 25	Jeu 25				
Mer 26	Sam 26	Lun 26	Jeu 26	Sam 26	Mardi 26	Ven 26	Vend 26				
Jeu 27	Dim 27	Mardi 27	Vend 27	Dim 27	Mer 27	Dim 27	Sam 27				
Vend 28	Lun 28	Mer 28	Sam 28	Lun 28	Jeu 28	Dim 28	Dim 28				
Sam 29	Mardi 29	Jeu 29	Dim 29	Mardi 29	Vend 29	Lun 29	Lun 29				
Dim 30	Mer 30	Vend 30	Lun 30	Mer 30	Sam 30	Ven 30	Mardi 30				
Lun 31		Sam 31		Jeu 31	Dim 31						

CALENDRIER ALTERNANCE PREVISIONNEL 2025-2026

A l'université					
Cours	388 heures	22 semaines		Au total : 388 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)	
Projets tuteurés	heures			réparties	
Heures autonomie	heures			sur : 22 semaines	
Examens et soutenance	jours			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le MAI JUIN 2025	
En milieu professionnel					
Période pratique	500 heures	semaines		Au total : 500 heures minimum en milieu pro réparties	
Projets tuteurés				sur : 0 semaines.	

2025							2026									
AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025		OCTOBRE 2025		NOVEMBRE 2025		DECEMBRE 2025		JANVIER 2026		FEVRIER 2026				
Vendredi	1	Lundi	1	Mercredi	1	Samedi	1	Férieré	Lundi	1	Jeudi	1	Férieré	Dimanche	1	
Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2	Dimanche	2		Mardi	2	Vendredi	2		Lundi	2	
Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3		Mercredi	3	Samedi	3		Mardi	3	
Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi	4		Jeudi	4	Dimanche	4		Mercredi	4	
Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5		Vendredi	5	Lundi	5		Jeudi	5	
Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jeudi	6		Samedi	6	Mardi	6		Vendredi	6	
Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7		Dimanche	7	Mercredi	7		Samedi	7	
Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi	8		Lundi	8	Jeudi	8		Dimanche	8	
Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9	Dimanche	9		Mardi	9	Vendredi	9		Lundi	9	
Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10		Mercredi	10	Samedi	10		Mardi	10	
Lundi	11	Jeudi	11	Samedi	11	Mardi	11	Férieré	Jeudi	11	Dimanche	11		Mercredi	11	
Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12		Vendredi	12	Lundi	12		Jeudi	12	
Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi	13		Samedi	13	Mardi	13		Vendredi	13	
Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14		Dimanche	14	Mercredi	14		Samedi	14	
Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15		Lundi	15	Jeudi	15		Dimanche	15	
Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche	16		Mardi	16	Vendredi	16		Lundi	16	
Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17		Mercredi	17	Samedi	17		Mardi	17	
Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18	Mardi	18		Jeudi	18	Dimanche	18		Mercredi	18	
Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19		Vendredi	19	Lundi	19		Jeudi	19	
Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20	Jeudi	20		Samedi	20	Mardi	20		Vendredi	20	
Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi	21		Dimanche	21	Mercredi	21		Samedi	21	
Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22		Lundi	22	Jeudi	22		Dimanche	22	
Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23	Dimanche	23		Mardi	23	Vendredi	23		Lundi	23	
Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24		Mercredi	24	Samedi	24		Mardi	24	
Lundi	25	Jeudi	25	Samedi	25	Mardi	25		Jeudi	25	Férieré	Dimanche	25		Mercredi	25
Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26		Vendredi	26	Lundi	26		Jeudi	26	
Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jeudi	27		Samedi	27	Mardi	27		Vendredi	27	
Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28		Dimanche	28	Mercredi	28		Samedi	28	
Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29		Lundi	29	jeudi	29				
Samedi	30	Mardi	30	Jeudi	30	Dimanche	30		Mardi	30	Vendredi	30				
Dimanche	31			Vendredi	31				Mercredi	31	Samedi	31				

2026													
MARS 2026		AVRIL 2026		MAI 2026		JUIN 2026		JUILLET 2026		AOÛT 2026		SEPTEMBRE 2026	
Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Mercredi	1	Samedi	1	Mardi	1
Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2	Dimanche	2	Mercredi	2
Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3	Jeudi	3
Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi	4	Vendredi	4
Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5	Samedi	5
Vendredi	6	Lundi	6	Férieré	Mercredi	6	Samedi	Lundi	6	Jeudi	6	Dimanche	6
Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7	Lundi	7
Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi	8	Mardi	8
Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9	Dimanche	9	Mercredi	9
Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10	Jeudi	10
Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Samedi	11	Mardi	11	Vendredi	11
Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12	Samedi	12
Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi	13	Dimanche	13
Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14	Lundi	14
Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15	Mardi	15
Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche	16	Mercredi	16
Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17	Jeudi	17
Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18	Mardi	18	Vendredi	18
Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19	Samedi	19
Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20	Jeudi	20	Dimanche	20
Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi	21	Lundi	21
Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22	Mardi	22
Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23	Dimanche	23	Mercredi	23
Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24	Jeudi	24
Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Samedi	25	Mardi	25	Vendredi	25
Jeudi	26	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26	Samedi	26
Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jeudi	27	Dimanche	27
Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28	Lundi	28
Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29	Mardi	29
Lundi	30	Jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30	Jeudi	30	Dimanche	30	Mercredi	30
Mardi	31			Dimanche	31			Vendredi	31	Lundi	31		

A l'université	486 heures	18 semaines	Au total : 486 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence)
Cours	heures		réparties
Projets tuteurés	heures		sur : 18 semaines
Heures autonomie	heures		
Examens et soutenance	10 jours		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 27/05/2025
En milieu professionnel			Au total : 0 heures minimum en milieu pro réparties
Période pratique	heures	31 semaines	sur : 31 semaines.
Projets tuteurés			

2024							2025													
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025								
Jeudi	1	Dimanche	1	Mardi	1	C	Vendredi	1	Férieré	Dimanche	1	Mercredi	1	Férieré	Samedi	1				
Vendredi	2	Lundi	2	C	Mercredi	2	C	Samedi	2	Lundi	2	C	Jeudi	2	E	Dimanche	2			
Samedi	3	Mardi	3	C	Jeudi	3	C	Dimanche	3	Mardi	3	C	Vendredi	3	E	Lundi	3	C		
Dimanche	4	Mercredi	4	C	Vendredi	4	C	Lundi	4	C	Mercredi	4	C	Samedi	4		Mardi	4	C	
Lundi	5	Jeudi	5	C	Samedi	5		Mardi	5	C	Jeudi	5	C	Dimanche	5		Mercredi	5	C	
Mardi	6	Vendredi	6	C	Dimanche	6		Mercredi	6	C	Vendredi	6	C	Lundi	6	C	Jeudi	6	C	
Mercredi	7	Samedi	7		Lundi	7	E	Jeudi	7	C	Samedi	7		Mardi	7	C	Vendredi	7	C	
Jeudi	8	Dimanche	8		Mardi	8	E	Vendredi	8	C	Dimanche	8		Mercredi	8	C	Samedi	8		
Vendredi	9	Lundi	9	C	Mercredi	9	E	Samedi	9		Lundi	9	E	Jeudi	9	C	Dimanche	9		
Samedi	10	Mardi	10	C	Jeudi	10	E	Dimanche	10		Mardi	10	E	Vendredi	10	C	Lundi	10	C	
Dimanche	11	Mercredi	11	C	Vendredi	11	E	Lundi	11	Férieré	Mercredi	11	E	Samedi	11		Mardi	11	C	
Lundi	12	Jeudi	12	C	Samedi	12		Mardi	12	C	Jeudi	12	E	Dimanche	12		Mercredi	12	C	
Mardi	13	Vendredi	13	C	Dimanche	13		Mercredi	13	C	Vendredi	13	E	Lundi	13	C	Jeudi	13	C	
Mercredi	14	Samedi	14		Lundi	14	C	Jeudi	14	C	Samedi	14		Mardi	14	C	Vendredi	14	C	
Jeudi	15	Férieré	Dimanche	15	Mardi	15	C	Vendredi	15	C	Dimanche	15		Mercredi	15	C	Samedi	15		
Vendredi	16	Lundi	16	E	Mercredi	16	C	Samedi	16		Lundi	16	S	Jeudi	16	C	Dimanche	16		
Samedi	17	Mardi	17	E	Jeudi	17	C	Dimanche	17		Mardi	17	S	Vendredi	17	C	Lundi	17	C	
Dimanche	18	Mercredi	18	E	Vendredi	18	C	Lundi	18	E	Mercredi	18	S	Samedi	18		Mardi	18	C	
Lundi	19	Jeudi	19	E	Samedi	19		Mardi	19	E	Jeudi	19	S	Dimanche	19		Mercredi	19	C	
Mardi	20	Vendredi	20	E	Dimanche	20		Mercredi	20	E	Vendredi	20	S	Lundi	20	C	Jeudi	20	C	
Mercredi	21	Samedi	21		Lundi	21	C	Jeudi	21	E	Samedi	21		Mardi	21	C	Vendredi	21	C	
Jeudi	22	Dimanche	22		Mardi	22	C	Vendredi	22	E	Dimanche	22		Mercredi	22	C	Samedi	22		
Vendredi	23	Lundi	23	C	Mercredi	23	C	Samedi	23		Lundi	23	E	Jeudi	23	C	Dimanche	23		
Samedi	24	Mardi	24	C	Jeudi	24	C	Dimanche	24		Mardi	24	E	Vendredi	24	C	Lundi	24	E	
Dimanche	25	Férieré	Mercredi	25	C	Vendredi	25	C	Lundi	25	C	Mercredi	25	Férieré	Samedi	25		Mardi	25	E
Lundi	26	Jeudi	26	C	Samedi	26		Mardi	26	C	Jeudi	26	E	Dimanche	26		Mercredi	26	E	
Mardi	27	Vendredi	27	C	Dimanche	27		Mercredi	27	C	Vendredi	27	E	Lundi	27	E	Jeudi	27	E	
Mercredi	28	Samedi	28		Lundi	28	E	Jeudi	28	C	Samedi	28		Mardi	28	E	Vendredi	28	E	
jeudi	29	Dimanche	29		Mardi	29	E	Vendredi	29	C	Dimanche	29		Mercredi	29	E				
Vendredi	30	Lundi	30	C	Mercredi	30	E	Samedi	30		Lundi	30	E	Jeudi	30	E				
Samedi	31			Jeudi	31	E					Mardi	31	E	Vendredi	31	E				

2025																			
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025							
Samedi	1	Mardi	1	E	Jeudi	1	Férieré	Dimanche	1	Mardi	1	E	Vendredi	1	E	Lundi	1		
Dimanche	2	Mercredi	2	E	Vendredi	2	E	Lundi	2	E	Mercredi	2	E	Samedi	2		Mardi	2	
Lundi	3	C	Jeudi	3	E	Samedi	3		Mardi	3	E	Jeudi	3	E	Dimanche	3		Mercredi	3
Mardi	4	C	Vendredi	4	E	Dimanche	4		Mercredi	4	E	Vendredi	4	E	Lundi	4	E	Jeudi	4
Mercredi	5	C	Samedi	5	E	Lundi	5	E	Jeudi	5	E	Samedi	5		Mardi	5	E	Vendredi	5
Jeudi	6	C	Dimanche	6		Mardi	6	E	Vendredi	6	E	Dimanche	6		Mercredi	6	E	Samedi	6
Vendredi	7	C	Lundi	7	E	Mercredi	7	E	Samedi	7		Lundi	7	E	Jeudi	7	E	Dimanche	7
Samedi	8		Mardi	8	E	Jeudi	8	Férieré	Dimanche	8		Mardi	8	E	Vendredi	8	E	Lundi	8
Dimanche	9		Mercredi	9	E	Vendredi	9	E	Lundi	9	E	Mercredi	9	E	Samedi	9		Mardi	9
Lundi	10	C	Jeudi	10	E	Samedi	10		Mardi	10	E	Jeudi	10	E	Dimanche	10		Mercredi	10
Mardi	11	C	Vendredi	11	E	Dimanche	11		Mercredi	11	E	Vendredi	11	E	Lundi	11	E	Jeudi	11
Mercredi	12	C	Samedi	12		Lundi	12	E	Jeudi	12	E	Samedi	12		Mardi	12	E	Vendredi	12
Jeudi	13	C	Dimanche	13		Mardi	13	E	Vendredi	13	E	Dimanche	13		Mercredi	13	E	Samedi	13
Vendredi	14	C	Lundi	14	E	Mercredi	14	E	Samedi	14		Lundi	14	Férieré	Jeudi	14	E	Dimanche	14
Samedi	15		Mardi	15	E	Jeudi	15	E	Dimanche	15		Mardi	15	E	Vendredi	15	Férieré	Lundi	15
Dimanche	16		Mercredi	16	E	Vendredi	16	E	Lundi	16	S	Mercredi	16	E	Samedi	16		Mardi	16
Lundi	17	E	Jeudi	17	E	Samedi	17		Mardi	17	S	Jeudi	17	E	Dimanche	17		Mercredi	17
Mardi	18	E	Vendredi	18	E	Dimanche	18		Mercredi	18	S	Vendredi	18	E	Lundi	18	E	Jeudi	18
Mercredi	19	E	Samedi	19		Lundi	19	E	Jeudi	19	S	Samedi	19		Mardi	19	E	Vendredi	19
Jeudi	20	E	Dimanche	20		Mardi	20	E	Vendredi	20	S	Dimanche	20		Mercredi	20	E	Samedi	20
Vendredi	21	E	Lundi	21	Férieré	Mercredi	21	E	Samedi	21		Lundi	21	E	Jeudi	21	E	Dimanche	21
Samedi	22		Mardi	22	E	Jeudi	22	E	Dimanche	22		Mardi	22	E	Vendredi	22	E	Lundi	22
Dimanche	23		Mercredi	23	E	Vendredi	23	E	Lundi	23	E	Mercredi	23	E	Samedi	23		Mardi	23
Lundi	24	E	Jeudi	24	E	Samedi	24		Mardi	24	E	Jeudi	24	E	Dimanche	24		Mercredi	24
Mardi	25	E	Vendredi	25	E	Dimanche	25		Mercredi	25	E	Vendredi	25	E	Lundi	25	E	Jeudi	25
Mercredi	26	E	Samedi	26		Lundi	26	S	Jeudi	26	E	Samedi	26		Mardi	26	E	Vendredi	26
Jeudi	27	E	Dimanche	27		Mardi	27	S	Vendredi	27	E	Dimanche	27		Mercredi	27	E	Samedi	27
Vendredi	28	E	Lundi	28	E	Mercredi	28	S	Samedi	28		Lundi	28	E	Jeudi	28	E	Dimanche	28
Samedi	29		Mardi	29	E	Jeudi	29	Férieré	Dimanche	29		Mardi	29	E	Vendredi	29	E	Lundi	29
Dimanche	30		Mercredi	30	E	Vendredi	30	s	Lundi	30	E	Mercredi	30	E	Samedi	30		Mardi	30
Lundi	31				Samedi	31						Jeudi	31	E	Dimanche	31			

A l'université					
Cours	284 heures	11 semaines	Au total : 424 heures de cours, de projets tuteurés et d'autonomie (avec relevé de présence) réparties sur : 15 semaines		
Projets tuteurés	70 heures	2 semaines			
Heures autonomie	70 heures	2 semaines			
Examens et soutenance	5 jours		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01/09/2025		
En milieu professionnel					
Période pratique	heures	35 semaines	Au total : 0 heures minimum en milieu pro réparties sur : 35 semaines.		
Projets tuteurés					

2024							2025						
AOÛT 2024		SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DECEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025	
Jeu	1												
Ven	2												
Sa	3												
Di	4												
Lu	5												
Ma	6												
Me	7												
Je	8												
Ven	9												
Sa	10												
Di	11												
Lu	12												
Ma	13												
Me	14												
Je	15												
Ven	16												
Sa	17												
Di	18												
Lu	19												
Ma	20												
Me	21												
Je	22												
Ven	23												
Sa	24												
Di	25												
Lu	26												
Ma	27												
Me	28												
Je	29												
Ven	30												
Sa	31												

2025													
MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025	
Sa	1												
Di	2												
Lu	3												
Ma	4												
Me	5												
Je	6												
Ven	7												
Sa	8												
Di	9												
Lu	10												
Ma	11												
Me	12												
Je	13												
Ven	14												
Sa	15												
Di	16												
Lu	17												
Ma	18												
Me	19												
Je	20												
Ven	21												
Sa	22												
Di	23												
Lu	24												
Ma	25												
Me	26												
Je	27												
Ven	28												
Sa	29												
Di	30												
Lu	31												

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2024-2025 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômés nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'Al

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'Al de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le Master affiche un taux d'insertion professionnelle de 81%, avec 64% des diplômés en CDI à temps plein. Précédemment, près de la moitié des étudiants avaient une offre d'emploi avant même l'obtention de leur diplôme. Grâce à un réseau mis en place par le Master, chaque parcours d'ancien étudiant est suivi individuellement et mis à jour régulièrement. Cela favorise la construction et le maintien d'un réseau professionnel dynamique, renforcé par des contacts fréquents et des rencontres annuelles. Cette dynamique, conjuguée à la politique de formation mise en œuvre, favorise l'ouverture du diplôme à l'alternance.

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Nos principaux partenaires ont été informés de l'ouverture à l'alternance de notre formation. Au 23 janvier, 6 partenaires ont d'ores et déjà exprimé leur intérêt pour cette démarche et la possibilité de recruter un alternant : Le CDOS25, le CDSA 25, La FSCF, la Ligue Régionale de Cyclisme, la Ligue Régionale de Sport Adapté et le Racing Besançon.

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Bourgogne Franche-Comté

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

Prévision effectifs alternants : 14

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 7

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 0,25

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Le diplôme de Master constitue l'aboutissement du parcours initial de formation

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Bien qu'il n'existe pas de formation comparable en Bourgogne-Franche-Comté, d'autres formations universitaires en management du sport existent dans le Grand Est de la France. Ces formations représentent une concurrence indirecte, mais elles ne préparent pas aux mêmes métiers. Parmi ces formations, on peut citer le Master en management des organisations sportives de l'université Claude Bernard Lyon 1. L'université de Strasbourg offre également plusieurs Masters dans ce domaine, notamment le Master Marketing du sport, le Master Sport et aménagement des territoires ainsi que le Master Wellness Management. De son côté, l'université de Bourgogne propose un Master axé sur la Consommation et la Commercialisation des Marques de Sport et de Destinations. Ces programmes représentent les concurrents les plus proches dans ce secteur.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Le calendrier de déroulement de l'alternance a été construit sur les tableurs Excel en pièces jointes. Au 1er semestre, il est prévu une alternance entre des périodes de formation de deux semaines et une semaine en entreprise. Au second semestre, les étudiants seront davantage en entreprise de manière à mettre en pratique les enseignements théoriques étudiés lors de la période précédente. Les périodes de vacances universitaires et la période estivale se dérouleront en entreprise. Cette organisation permet de maintenir une succession homogène des périodes de formation et d'emploi.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025**

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Périodes de débrief avec les étudiants à intervalles réguliers

Réalisation de travaux dirigés et d'évaluations en ayant comme support l'entreprise employeuse

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Utilisation conjointe du LEA dans le cadre du suivi des cours et des missions de l'alternants. Evaluation des compétences acquises. Visite d'entreprise. Echanges informels réguliers.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Co-Porteur du projet Responsable alternance Master 1	CABAUD Tristan	05/02/24		
Co-Porteur du projet Responsable alternance Master 2	HAISSAT Sébastien	05/02/24		
Directeur de composante	WANE Cheikh Tidiane	05-02-2024	Pour la Présidente de l'Université et par délégation Le Directeur de l'UFR STAPS 	

Avis du conseil de la composante :

Très favorable - Voir



Date : 22-06-2023

Joindre la délibération

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un réel rythme d'alternance et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le suivi financier (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux réunions dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. Relayer des informations auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : *Master Management du Sport*

Prénom et Nom du signataire :

Date :

Signature :

Sebastien CABAUD

05/02/24

Sebastien

SEBASTIEN HAISJAT

05/02/24

Sebastien

	DELIBERATION DU CONSEIL DE GESTION
	Séance du 22 juin 2023

Point études– maquettes de formation

Mise en alternance Master management du sport parcours développement et pilotage des services sportifs et de loisirs pour la rentrée 2024.

Le directeur explique que cette formation fonctionne très bien, même si le nombre d'étudiants inscrit reste faible. Il précise la cohérence en terme de structuration du master et le fort taux d'insertion professionnelle justifient la proposition d'ouverture en alternance. Cette dernière peut aussi nous aider à rendre ce master beaucoup plus attrayant.

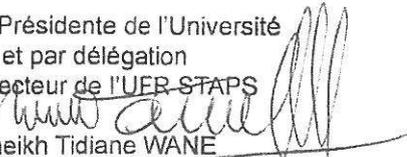
Tristan Cabaud et Sébastien Haissat respectivement responsables pédagogiques du Master 1 et 2 Management du sport travaillent sur le sujet avec le service SEFOCAL de l'université. L'ouverture à l'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) sera opérationnelle pour la rentrée 2024.

L'ouverture de la formation en alternance est soumise au vote du conseil de gestion.

Effectifs statutaires : 27 Quorum : 14	Refus de vote : 0 Refus de vote : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 1 Total : 16	Suffrages exprimés : 16 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

L'ouverture en alternance Master management du sport parcours développement et pilotage des services sportifs et de loisirs pour la rentrée 2024 est adoptée.

Le président du Conseil de
gestion
Cheikh Tidiane WANE

Pour la Présidente de l'Université
et par délégation
Le Directeur de l'UFR-STAPS

Cheikh Tidiane WANE

Bonjour monsieur Cabaud,

Nous vous informons que nous serions d'accord, à l'avenir, pour recruter un ou plusieurs de vos élèves en alternance.

Nous sommes déjà engagés auprès de deux alternants pour deux ans donc nous ne pourrions pas accueillir l'un de vos élèves l'année prochaine.

Au plaisir de collaborer avec vous.
Bonne fin de journée.

Sportivement.



Maude MONTRICHARD
Chargée de développement

07 82 36 81 71
À votre écoute sur Besançon | Montbéliard | Pontarlier

COMITÉ NATIONAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

CDOS
DOUBS

Bonjour,

Nous collaborons avec l'UFR STAPS depuis de nombreuses années.

Nous prenons chaque année des stagiaires de l'UFR Staps et l'ensemble de nos salariés ont été stagiaires issus du STAPS de Besançon avant d'être embauché (Filière APAS et MS).

L'alternance permet de nombreux avantages pour l'alternant et la structure accueillante.

Cela permet de pouvoir monter des projets au long terme et d'engager un réel suivi par les alternants.

Nous soutenons cette initiative de propose le Master Management du Sport en alternance.

Nous pourrions envisager à l'avenir de recruter un étudiant de cette filière, intéressé et passionné par le développement du sport pour les personnes en situation de handicap.

Sportivement

Emilie Duchanois

Conseillère Technique Fédérale

T : 06 67 68 88 80

emilie.duchanois@sportadapte.fr

Comité Départemental Sport Adapté du Doubs

53 chemin du point du jour 25000 BESANCON



Bonjour

Nous avons actuellement une réflexion sur une embauche dans les 2 ans à venir.
Nous pourrions être éventuellement intéressés par un contrat en alternance.

Bien cordialement

Jean-Pierre ARNOUD

Chargé de formation

Comité Régional FSCF Bourgogne - Franche-Comté

www.fscf-bfc.fr

20 rue Mégevand - 25041 Besançon Cedex

03 81 25 28 12 - 06 58 18 95 14 | jp.arnoud@fscf-bfc.fr



----- Message d'origine -----

Bonjour,

Je me permets de revenir vers vous suite à votre mail du 19 décembre quant à votre alternance pour vos Master MS.

Nous avons jusqu'ici pu collaborer entre le Comité régional de Cyclisme de BFRC, ainsi que nos étudiants de filières sportives. C'est un réel atout de pouvoir nous appuyer sur l'expérimentation des jeunes, en tentant de notre côté de pouvoir les aider dans leur formation.

Nous soutenons votre initiative et sommes bien sûr intéressés pour éventuellement recruter un étudiant en alternance dans les années à venir.

Je vous laisse mes coordonnées en dessous de ce mail, je suis en charge de la coordination sportive au sein du comité régional (CTR).

Bien cordialement.

STRAPPAZZON Marine

CTS Cyclisme

Manager Technique Territorial

DRAJES Bourgogne Franche Comté

06.89.20.33.97

m.strappazzon@ffc.fr



Bonjour,

Notre association est en pleine restructuration actuellement, mais nous serons en effet intéressés par l'embauche d'un(e) alternant(e) pour la saison prochaine.

Bonne journée,

Camille APTEL

Conseillère technique fédérale

06 30 84 59 46

Ligue de Bourgogne-Franche-Comté du Sport Adapté

3 avenue des Montboucons, 25 000 Besançon

www.liguebfcsportadapte.fr



Bonjour,

Nous étudions votre proposition pour la rentrée 2024.

Nous ajoutons l'université de Franche Comté à la liste des organismes avec lesquels nous pourrions collaborer à la saison prochaine.

En cas de besoin, nous reprendrons contact avec vous.

Cordialement,

Catherine Troller



Recrutement RB

recrutement@racingbesancon.com

15 avenue Léo Lagrange, 25000

Besançon

03 81 63 01 85

[Facebook](#) / [Instagram](#) / [Twitter](#) /
[LinkedIn](#)



Nos avis clients